PALAIS DE L'INDUSTRIE

UNION CENTRALE

DES

BEAUX-ARTS APPLIQUÉS

A L'INDUSTRIE

EXPOSITION DE 1869

CATALOGUE

DES ÉCOLES DE DESSIN

ET SUPPLEMENT AU CATALOGUE

DES ŒUVRES ET DES PRODUITS MODERNES



PRIX 1 FRANC

PARIS
A L'UNION CENTRALE
15, Place Royale, 15

1869


BIBLIOTECA NAZIONALE VITT EMANUELE
201
56 A
26

CATALOGUE

DES

ÉCOLES DE DESSIN



Paris. — Typ. A. POUGIN, 13, quai Voltaire.

PALAIS DE L'INDUSTRIE

UNION CENTRALE

DES

BEAUX-ARTS APPLIQUÉS

A L'INDUSTRIE

EXPOSITION DE 1869

CATALOGUE

DES ECOLES DE DESSIN

ET SUPPLÉMENT AU CATALOGUE

DES ŒUVRES ET DES PRODUITS MODERNES

PRIX : 1 FRANC

PARIS

A L'UNION CENTRALE

15, Place Royale, 15

1869

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

SUR

L'EXPOSITION DES ÉCOLES DE DESSIN

En 1863, les écoles de dessin s'étaient présentées au nombre de 52 à l'Exposition où l'Union centrale les avait appelées.

Invitées de nouveau à prendre part à celle de 1865, elles s'y présentèrent au nombre de 239, avec un apport de plus de 8,000 dessins et morceaux de sculpture.

L'Exposition des écoles de dessin était libre en ces deux premières années.

En 1869, à l'Exposition libre, l'Union centrale a ajouté deux séries de concours: la première de 24 concours d'après modèles désignés, la seconde de 12 concours de composition.

A l'Exposition libre, 174 écoles ont envoyé 6,808 dessins, modelages, porcelaines et faïences peintes, etc.

Aux concours ont pris part 165 écoles, qui ont présenté 1,512 dessins et 152 modelages.

En additionnant ces divers envois, on trouve 8,512 études de dessin et de sculpture, environ 400 de plus qu'en 1865.

Quant aux écoles présentes, si on ajoute à celles de l'Exposition libre celles qui ont concouru, on obtient le nombre 339.

Mais en examinant les choses de plus près, on s'aperçoit aussitôt qu'un grand nombre d'écoles ont simultanément pris part aux concours et à l'Exposition libre. La vérité est qu'aux 174 écoles de cette dernière il n'en faut ajouter que 57, qui, sur les 167 présentes aux concours, ne se retrouvent pas à l'Exposition libre.

Il y a donc en réalité 231 écoles qui, cette année, ont répondu à l'appel de l'Union, ce qui fait 8 de moins qu'en 1865.

Mais il n'est pas sans intérêt de remarquer que les lycées impériaux, les colléges et les écoles normales primaires, qui, en 1865, s'étaient présentés au nombre de 98, n'ont plus à l'Exposition actuelle que 23 représentants, c'est-à-dire 75 en moins.

Si donc ils n'avaient point été remplacés par d'autres écoles, l'Exposition de 1869 n'en compterait que 165.

Quelles écoles sont venues combler ce déficit?

Des écoles où le dessin n'est pas simplement considéré comme un *art d'agrément*.

Dans une des belles conférences faites à l'Union centrale, M. Guillaume, en parlant des lycées, disait, le 23 mai 1866 : « Il faudrait trouver le moyen de faire cesser le malentendu qui, dans ces grandes écoles, semble reléguer tout ce qui touche aux beaux-arts dans le domaine de l'agrément, et qui laisse ainsi sans préparation et sans culture tout un côté des esprits. »

Et l'éminent artiste, après avoir succinctement indiqué les moyens les plus efficaces, selon lui, d'obvier à ce fâcheux état de choses, concluait ainsi :

« En recevant ces bons enseignements, les élèves des lycées pourraient, sans aucun préjudice, donner relativement peu de temps au dessin lui-même. C'est par le niveau des idées, et non par de vains talents d'amateurs, que doit s'établir le genre de supériorité qui convient aux classes élevées de la société. L'opinion publique serait plus autorisée, si les hommes du monde, éclairés par leurs études et placés d'ailleurs au-dessus de l'intérêt, pouvaient la diriger ; tandis qu'à présent on les voit subir les caprices de la mode ou les inspirer, et que, sous le rapport de la théorie comme de la pratique de l'art, ils sont exposés à se trouver fort inférieurs aux intelligents ouvriers de nos industries. (1) »

L'Union centrale souhaite vivement que les établissements universitaires mettent à profit et en sérieuse pra-

(1) *Le Beau dans l'Utile. Histoire sommaire de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie*, p. 480-486.

tique les excellents conseils de M. Guillaume, car ils contribueraient ainsi pour une large part à former le goût public; mais elle félicite avant tout les écoles qui voient dans l'étude du dessin une chose utile au premier chef, et consacrent à son enseignement le temps nécessaire.

En résumé, heureuse de faire accomplir par d'autres ce qu'elle n'a pu exécuter par elle-même jusqu'ici, l'Union centrale croit pour le moment ne pouvoir faire mieux que de remettre sous les yeux de tous les chefs d'institutions scolaires de la France, ces deux axiomes d'économie sociale, dont se préoccupent aujourd'hui, à l'envi l'un de l'autre, les peuples les plus avancés de l'Europe :

« On a, jusqu'à ce jour, considéré les arts comme les ornements de l'édifice social. Ils font partie de ses bases.

« Mobiles du commerce... industrie d'une civilisation perfectionnée... éléments de la gloire et de la prospérité des peuples, les arts sont la première comme la plus irrésistible des puissances.

« On confondit leur *moyen*, qui consiste à plaire, avec leur *objet*, qui consiste à être utile.

« En les reléguant ainsi dans la classe des choses de pur agrément, on leur ôta beaucoup de leur force et de leur considération. »

Ces incontestables vérités étaient énoncées en l'an VI, par Chaussard, directeur général de la commission d'instruction publique.

Voici celle que Diderot avait formulée quelques années auparavant :

« Une nation où l'on apprendrait à dessiner, comme on apprend à écrire, l'emporterait bientôt sur les autres dans tous les arts du goût. »

Pour le Comité d'organisation :

Le Président de l'Union centrale,

E. GUICHARD.

Le Secrétaire du Comité,

ERNEST LEFÉBURE.

SOMMAIRE

Des Documents contenus dans ce Volume



Ministère de l'Instruction Publique

Paris, le 12 août 1868.

A Monsieur le Président de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.

Monsieur le Président,

J'ai reçu, avec votre lettre du 30 juillet dernier, les règlements et instructions relatifs au Concours de dessin et de modelage que l'Union centrale se propose d'ouvrir, en 1869, au Palais de l'Industrie. J'ai pris connaissance de ces documents avec l'intérêt le plus vif, et je félicite votre Commission consultative de la manière remarquable dont elle a exécuté ce travail difficile. J'ai le ferme espoir que l'organisation de cet important Concours sera suivie d'un nouveau progrès dans l'enseignement du dessin. Je pense, comme votre Commission, que, sans prétendre imposer une méthode exclusive, il faut encourager la simultanéité des études et choisir, avec sévérité, de bons modèles pour les diverses branches de l'art. Le système adopté pour votre concours de dessin d'après le modèle, la formation de trois classes dans chaque branche, les concours de composition, le prix d'études

générales, et, enfin, la fondation du grand prix, qui donne droit à un voyage artistique, sont des bases que, pour ma part, 'approuve complétement. Je vous remercie de m'avoir communiqué, en épreuves, le travail de la Commission. Mais je n'ai, en ce qui concerne spécialement la participation des Ecoles de l'Etat à ce concours, aucune observation à vous soumettre. Dès que les règlements et instructions dont il s'agit auront été définitivement arrêtés et publiés par vous, je m'empresserai de les notifier, avec ma recommandation particulière, aux Lycées, aux Colléges et aux Ecoles d'adultes ou d'enfants qui pourraient, dès la rentrée des classes, se préparer à prendre part aux Concours ou à l'Exposition de l'Union centrale.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique,

V. Duruy.

Préfecture du Département de la Seine

Paris, le 30 Octobre 1868.

A Monsieur Guichard, Président de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, place Royale, 15.

Monsieur,

En réponse à votre lettre en date du 29 septembre dernier, j'ai l'honneur de vous informer que j'autorise les Directeurs et les Directrices des Ecoles de dessin communales et subventionnées à envoyer des spécimens de leurs travaux à l'Exposition que l'Union centrale doit organiser en 1869.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Sénateur Préfet de la Seine,

G.-E. HAUSSMANN.

EXPOSITION DE 1869

ÉTUDE DES ARTS DU DESSIN

CONCOURS. — EXPOSITION LIBRE

RÈGLEMENT

I

L'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, désireuse de concourir au développement que reçoivent de toutes parts les études des arts du dessin, organise pour le courant de l'année 1869 au palais des Champs-Elysées :

1° Une série de concours spéciaux ;
2° Une exposition libre.

II

Les élèves des deux sexes des classes de dessin des lycées, colléges, pensionnats, écoles normales, écoles communales et congréganistes, et les élèves des professeurs particuliers, tant de Paris que des départements, sont appelés à prendre part à des concours réglementés comme il sera stipulé au titre des Concours spéciaux.

III

Les professeurs, chefs d'institutions, directeurs et professeurs particuliers sont appelés à exposer les travaux des élèves qu'ils

dirigent, sans autres conditions d'admission que celles qui seront imposées forcément par l'étendue plus ou moins grande de l'espace affecté à cette partie de l'Exposition, dite Exposition libre.

Les élèves n'appartenant à aucune institution pourront également envoyer leurs travaux à l'Exposition libre.

Ne seront admis à cette Exposition que les ouvrages exécutés depuis le 1er janvier 1868.

IV

Les places occupées par les œuvres de concours et par l'Exposition libre sont entièrement gratuites.

Les exposants libres sont invités à installer eux-mêmes leurs travaux dans l'emplacement qui leur sera concédé; mais les concours spéciaux sont exposés par les soins de l'Union centrale dans des salles distinctes.

Les envois seront reçus au palais des Champs-Elysées, à partir du 20 juillet jusqu'au 30 juillet, *terme de rigueur.*

Les frais d'envoi et de retour sont à la charge des expéditeurs.

TITRE Ier.

Des Concours spéciaux.

Article premier.

Il y aura deux sortes de concours :

1° Concours d'après modèles désignés ;

2° Concours de composition sur programmes.

Art. 2.

Pour les concours d'après le modèle, huit sections sont établies; elles correspondent aux diverses études des arts du dessin.

1re Section. — *Dessin géométrique* (Géométrie, géométrie descriptive, dessin géométrique à main levée, perspective, tracé d'ombre).

2e Section. — *Dessin architectural* (Détails d'architecture, lavis, étude d'ensemble).

3e Section. — *Dessin ornemental* (Dessin de la fleur et de l'ornement).

4e Section. — *Dessin de la figure* (Dessin d'après le modèle plan, la bosse ou la nature, dessin des animaux, dessin anatomique).

5e Section. — *Dessin décoratif* (Dessin mixte, où les lignes architecturales, l'ornement, les fleurs, la figure humaine et les animaux se combinent).

6e Section. — *Modelage ornemental* (Modelage d'après la plante vivante et les œuvres des belles époques).

7e Section. — *Modelage de la figure* (Modelage d'après la bosse, la nature; modelage des animaux, modelage anatomique).

8e Section. — *Modelage décoratif* (Modelage où la ligne, la fleur, l'ornement, la figure et les animaux se combinent).

Art. 3.

Pour les concours de composition, il est établi quatre sections, correspondant aux diverses formes de conception des arts du dessin.

1re Section. —	Composition	architecturale.	
2e	id.	id.	ornementale.
3e	id.	id.	décorative avec figure.
4e	id.	id.	d'art appliqué à l'industrie.

Art. 4.

Chacune des sections des deux divisions de concours est fractionnée en trois classes correspondant aux forces des élèves, savoir : *Classe primaire, Classe secondaire, Classe supérieure.*

Il est interdit au même élève de concourir dans plus d'une classe de la même section.

Art. 5.

Pour les concours d'après le modèle, les concurrents devront dessiner ou modeler les œuvres ci-après :

1re Section. — Dessin géométrique.

1er *Concours.* — Ombre portée d'un vase dans une niche et ombre propre des corps.

2e *Concours.* — Perspective d'une table de la Renaissance. Le tableau et le point de vue sont déterminés.

Le balustre milieu d'une face latérale sera exécuté séparément en perspective à trois fois la grandeur du modèle, le tableau et le point de vue étant déterminés comme dans l'ensemble.

3e *Concours.* — Perspective et ombre d'une monstrance en cuivre du quinzième siècle.

Le tableau et le point de vue sont laissés au choix des concurrents.

Nota. — Les trois concours ci-dessus contiendront le tracé des opérations.

Chaque dessin sera exécuté dans un cadre de 0m50 sur 0m35.

2e Section. — Dessin architectural.

1er *Concours.* — Copie du temple de Thésée, dessiné au trait, plan et élévation, à 0m08 par mètre (Tiré des *Fragments d'arch.* par M. Chabat.)

2e *Concours.* — Copie de la porte d'entrée de la maison rue du Grand-Cerf, à Chartres (16e siècle), reproduite en élévation et en plan. (Tiré des *Palais et châteaux de France*, par M. Cl. Sauvageot.)

Le dessin sera lavé et exécuté à l'échelle de 8 centimètres par mètre.

3e *Concours.* — Copie de la façade occidentale sur la cour du château de Pailly, construit au 16e siècle, près de Langres, par Ribaillier. (Tiré des *Palais et châteaux de France.*)

Le dessin sera lavé et exécuté à l'echelle de 2 centimètres par mètre.

3e Section. — Dessin ornemental.

1er *Concours.* — Copie d'un fragment d'ornement courant (céramique grecque), tiré du *Cours d'ornements*, par M. Edouard Lièvre.

On devra exécuter le dessin à un dixième en plus de la grandeur du modèle.

2e *Concours.* — Copie d'hémérocales blanches, tirées du Cours gradué de M. Chabal-Dussurgey.

Le procédé de reproduction est laissé au choix du concurrent.

3e *Concours.* — Copie d'un casque de parade. (*Art pour tous.*)

Le casque devra être éclairé de droite à gauche, contrairement au modèle, qui l'est de gauche à droite.

Le procédé est laissé au choix du concurrent.

L'exécution sera faite à l'échelle de moitié en plus de la grandeur du modèle.

4e Section. — **Dessin de la figure.**

1er *Concours.* — Exercice d'après les deux grandes planches anatomiques de M. Léveillé (os et muscles), réunies et combinées, comprenant : 1° le tracé de la charpente osseuse; 2° le croquis des muscles superposés dans le même contour au tracé précédent.

On devra reproduire la figure sous les trois aspects indiqués dans les planches.

Le tracé de la charpente osseuse et le croquis des muscles devront être d'une teinte différente.

Le procédé d'exécution est laissé au choix des concurrents.

2e *Concours.* — Copie de la *Tête de Page,* d'après Luini, par Reverdin, et d'une *Tête de Gentilhomme,* d'après Holbein. (M. Bargue.)

Nul ne sera admis au concours s'il ne présente ces deux copies.

3e *Concours.* — Feuille de croquis faits d'après la frise du Parthénon.

Cette série se composera d'au moins trois figures et de deux cavaliers.

La hauteur du dessin doit être au moins de 20 centimètres. Les croquis seront exécutés d'après le bas-relief, et le concurrent devra se préoccuper de rendre bien plutôt l'esprit général et le style du modèle que le jeu des ombres sur le bas-relief.

5e Section. — **Dessin décoratif.**

1er *Concours.* — Copie d'un dessin d'après un fragment de la Renaissance, tiré du Jubé (cathédrale de Limoges). (M. Ed. Lièvre.)

On exige un grandissement d'un dixième en plus.

Le procédé d'exécution est laissé au choix du concurrent.

2e *Concours*. — Copie d'un dessin de Holbein (vitrail), musée de Bâle. (Tiré du *Choix d'œuvres décoratives*, de M. Lièvre.)

On exige un grandissement de un dixième.

3e *Concours*. — Copie du cadre renfermant le portrait de Catherine de Médicis, émail de Léonard Limousin (collection de M. le baron J. de Rothschild). (*Choix d'œuvres décoratives*).

On exige un grandissement de un dixième.

La copie du portrait n'est pas demandée.

6e Section. — **Modelage ornemental.**

1er *Concours*. — Copie d'un chapiteau provenant de l'église abbatiale de Saint-Denis.

2e *Concours*. — Copie d'un panneau de clôture d'Audenarde, bas-relief du 16e siècle.

3e *Concours*. — Exécution, d'après une gravure, d'un panneau de la galerie de François 1er, à Fontainebleau. (Tiré de la *Monographie du Palais de Fontainebleau*, par M. Pfnor).

Ce modelage devra avoir 80 centimètres de hauteur.

7e Section. — **Modelage de la figure.**

1er *Concours*. — Exécution, d'après le lion en bas-relief de la colonne de Juillet, par M. Barye.

2e *Concours*. — Exécution d'un morceau d'anatomie.

Le bras entier et l'épaule du côté droit écorchés, d'un homme.

Ce fragment sera exécuté en haut-relief sur un fond ; il sera de grandeur naturelle.

Le choix du modèle et du mouvement est laissé aux concurrents.

3e *Concours*. — Copie d'un bas-relief antique représentant un faune dansant. (No 218 du musée de l'École des beaux-arts.)

8e Section. — **Modelage décoratif.**

1er *Concours*. — Face principale d'un bahut Louis XII, exécuté en bas-relief sur un fond et d'après une gravure. (*Art pour tous*).

Ce modelage aura 80 centimètres de longueur et sa saillie n'aura pas besoin d'excéder 10 centimètres de relief sur le fond.

2e *Concours.* — Motif de la Renaissance italienne. (Bas-relief nº 704 du Musée de l'école des Beaux-Arts.)

3e *Concours.* — Exécution d'un brûle-parfums, d'après une gravure de Marc-Antoine, rendue suivant la face présentée et contre un fond. (Tiré de la *Gazette des Beaux-Arts.*)

Ce modelage ne devra pas excéder 60 centimètres de haut; le fond sera la section de la moitié de l'objet exécuté en ronde bosse.

Art. 6.

Pour les concours de composition, les concurrents devront suivre les programmes ci-après :

1re Section. — **Composition architecturale.**

1er *Concours.* — Une porte cochère en menuiserie.

Cette porte, destinée à fermer un hôtel bâti pour un cercle des Beaux-Arts, serait à deux ventaux avec guichet. La baie qui la reçoit serait plein ceintre; sa largeur serait de 3 mètres 50 centimètres, et sa hauteur de 5 mètres sous clef. La partie supérieure de la porte serait fixe et à jour, le surplus en menuiserie pleine. On devra figurer l'ajustement des diverses parties entre elles.

On fera l'élévation, une coupe horizontale et une coupe verticale à l'échelle de 10 centimètres par mètre.

2e *Concours.* — Une petite fontaine décorative.

Cette fontaine, destinée à orner l'une des places d'une petite ville industrielle, se composerait d'un bassin circulaire ou polygonal inférieur, avec bordure en pierre de 8 mètres de diamètre et d'une vasque au centre, surmontée d'une statue élevée sur un soubassement, point d'appui ou colonne.

Cette exécution serait exécutée en fonte de fer.

On devra s'attacher particulièrement à étudier les proportions générales et les contours des diverses parties. La hauteur totale est laissée au goût des concurrents.

On fera l'élévation à l'échelle de 7 centimètres, le plan et la coupe à l'échelle de moitié de l'élévation.

3e *Concours.* — Un tombeau.

Cette tombe, destinée à recevoir les restes d'un musicien distingué, se composerait d'une pierre couchée pour couvrir le corps, et d'une pierre debout recevant l'effigie du mort.

Toute la composition consiste dans le caractère honorifique et symbolique qu'on saura lui imprimer.

La dimension horizontale de cette tombe sera de 2 mètres sur 1 mètre.

On fera l'élévation principale et l'élévation latérale à l'échelle de 20 centimètres, le plan et la coupe à l'échelle de 10 centimètres par mètre.

2e Section. — **Composition ornementale.**

1er *Concours.* — Un chiffre orné pour cachet.

Ce chiffre serait composé de deux lettres, un M et un P. La première sera plus importante que la seconde, et ce P pourra être ajusté en simple ou en double composition, mais de façon à laisser l'M plus apparent.

La forme de l'empreinte est laissée au choix du concurrent, mais la composition devra être exécutée sur une dimension de 20 centimètres.

2e *Concours.* — Une plaque de foyer.

On suppose que la plaque proposée, faite en fonte de fer, est destinée à la grande cheminée du salon de famille d'un château sa dimension principale sera de 1 mètre.

La composition devra comprendre les armoiries, chiffre ou monogramme de la famille propriétaire du château, placés au centre d'un ajustement purement ornemental (avec exclusion de figures); le tout traité dans un caractère essentiellement bas-relief.

Les compositions devront être exécutées à l'échelle de moitié de la grandeur naturelle.

3e *Concours.* — Un fronton ornemental.

Le fronton dont il s'agit serait destiné à la décoration de l'hôtel du ministre de la justice.

Il devra se composer d'attributs destinés à caractériser la loi; des rinceaux traités dans un style sévère et monumental devront,

à l'exclusion de toute figure humaine, compléter cette composition.

La base du tympan du fronton aurait 8 mètres de longuenr et sa hauteur serait de 1m,65.

Les compositions devront être exécutées à l'échelle de 7 centimètres.

3e Section. — **Composition décorative avec figure.**

1er *Concours.* — La clef ornée d'un arc en pierre.

On suppose que la clef dont il s'agit fermerait l'arc plein cintre de la baie principale d'un marché à grain; elle se composerait d'une tête personnifiant l'Agriculture, accompagnée d'attributs caractérisant les produits du sol et le travail qui les féconde.

Cette clef devra avoir 60 centimètres de hauteur, 30 centimètres à l'intrados et 40 centimètres à l'extrados.

2e *Concours.* — Un candélabre-support.

On suppose que le propriétaire d'un château voudrait faire faire le modèle pour le bronze d'un support de lampe destiné à un vestibule, entièrement décoré de sujets et trophées de chasse.

Ce candélabre-support devrait avoir 1m,60 de hauteur, posséder une plate-forme pour recevoir la lampe, et on désire qu'il entre dans sa composition une figure et des animaux ajustés d'une façon sévère et ornementale; des attributs de chasse pourront être également employés, mais avec la réserve que le bon goût doit dicter.

La composition sera faite au tiers de l'exécution.

3e *Concours.* — L'encadrement d'un diplôme.

On suppose que l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie voudrait faire faire un diplôme spécial pour les récompenses à accorder aux élèves des écoles, et qu'elle ait à commander une composition devant caractériser son but et la distinction qu'elle veut décerner aux efforts des futurs artistes de l'industrie.

A cet effet, on devra supposer que le cadre orné dont il s'agit embrasse un espace blanc de 25 centimètres de large sur 15 centimètres de hauteur.

Le caractère et le but de l'Union centrale sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'indiquer les symboles susceptibles d'être

2

appliqués à la composition demandée. Il suffira de dire que cette composition peut comprendre : ornements, figures, animaux, attributs, etc.

La composition sera faite grandeur réelle.

4e Section. — **Composition d'art appliqué à l'industrie.**

1er *Concours.* — Une enseigne d'auberge.

Dans les vieux hôtels d'Allemagne et de France, on constate la présence de vastes potences scellées au mur extérieur et destinées à porter un tableau à double face, peint sur tôle, où l'enseigne du logis, figurée, appelle de loin l'attention du passant. La potence était ordinairement exécutée en fer forgé, avec ornements et fleurettes en tôle repoussée au marteau. Il y a des exemples de ces compositions qui sont des morceaux d'art remarquables.

On suppose que, dans une ville de province, la tradition des enseignes se soit maintenue et qu'il s'agisse de composer un de ces appareils par les procédés qui viennent d'être indiqués. Le milieu du tableau d'enseigne serait supposé être à 3 mètres du mur de face de l'hôtel.

Les compositions seront faites au quart de de la grandeur réelle.

2e *Concours.* — Une fontaine de salle à manger.

Cette fontaine sera exécutée en faïence, décorée à l'aide d'ornements et arabesques peints; elle se composerait d'un vase contenant environ 10 litres d'eau et d'un bassin au-dessous.

Le tout pourra être scellé le long d'un mur en s'ajustant sur un panneau de bois.

Le robinet devra être étudié spécialement.

La coloration sera indiquée, et elle devra être contenue dans la tonalité des couleurs vitrifiables.

Les compositions seront faites moitié de la grandeur réelle, avec un détail du robinet.

3e *Concours.* — Un ostensoir.

L'ostensoir (monstrance ou soleil) est une pièce d'orfèvrerie contenant l'hostie consacrée, destinée, conformément aux rites de

l'Eglise catholique, à permettre à l'officiant de donner la bénédiction.

On pourra employer pour l'exécution de cette pièce les pierres précieuses, les émaux, l'or et l'argent mats ou brunis; sa dimension ne devra pas être moindre de 70 centimètres, ni excéder 90 centimètres.

On pourra, pour sa décoration, s'inspirer des symboles eucharistiques, tels que la vigne, le blé, l'agneau pascal, etc., et figurer les emblèmes des quatre évangélistes, le saint patron de l'Eglise, etc.

Il conviendra que cette pièce puisse être aisément maniée et présentée; le pied devra être étudié avec le plus grand soin.

L'ostensoir sera exécuté moitié de la grandeur réelle; on devra figurer les tons des diverses matières employées.

Art. 7.

Chaque ouvrage portera les noms et prénoms du concurrent, l'estampille de l'établissement ou le nom du professeur dont il est l'élève et la mention suivante :

« Le professeur soussigné atteste en toute sincérité que ce tra-
« vail, à sa connaissance, a été exécuté dans toutes ses parties
« par l'élève ***, sans aucune collaboration étrangère, et depuis
« le 1er janvier 1868. »

Sur les envois de modelage, cette mention sera fixée à l'aide de cachets.

Art. 8.

Les professeurs ou chefs d'institution et les professeurs particuliers seront tenus d'envoyer au président de l'Union centrale une note indiquant le nom, l'âge, la durée des études des élèves exposants et le nombre d'heures consacrées par chacun d'eux à l'étude du dessin ou du modelage par semaine.

Art. 9.

Les œuvres sur papier devront être envoyées tendues sur carton, mais sans passe-partout ni sous verre, et ne pas excéder la dimension du modèle ou celle fixée par le programme.

Les œuvres de modelage seront exécutées en terre ou moulées en plâtre; leur dimension sera approximativement celle du modèle.

Art. 10.

Les œuvres de concours de même nature, section et classe, seront exposées par juxtaposition, le modèle en tête et classées par ordre alphabétique de villes, d'écoles et de noms d'élèves. Après le jugement, elles seront classées de nouveau, suivant l'ordre de classement fixé par le jury.

TITRE II

De l'exposition libre.

Art. 11.

Les envois des écoles seront reçus et inscrits au nom du chef de l'établissement et au nom des professeurs qui dirigent les études de dessin et d'art.

La place concédée sera proportionnelle au nombre d'élèves dont les travaux seront envoyés.

Un mois avant l'ouverture de l'exposition, l'Union centrale fera connaître la surface dont on pourra disposer par élève.

Les élèves libres enverront directement leurs dessins, tendus sur carton, et ils joindront à leurs envois une note indiquant leur âge, la durée de leurs études, et, s'il y a lieu, les noms de leurs anciens professeurs.

Les élèves libres auront, quant à la place, les mêmes avantages que les élèves des écoles.

Art. 12.

Chaque ouvrage portera les indications et mentions exigées par l'article 7.

Pour les élèves libres, ils mettront eux-mêmes sur leurs ouvrages la mention suivante :

« Je soussigné (nom, prénoms) atteste, en toute sincérité, que ce « travail a été entièrement exécuté par moi, sans aucune collabora- « tion étrangère, et depuis le 1er janvier 1868. »

ART. 13.

Il sera fait une classification en groupes d'écoles correspondant au nombre d'heures consacrées au dessin ou modelage par semaine.

Les envois des élèves libres formeront un groupe spécial.

TITRE III

Des récompenses.

1° *Concours spéciaux.*

ART. 14.

Dans les concours d'après le modèle, le prix sera une médaille de bronze.

Dans les concours de composition, le prix sera une médaille d'argent.

ART. 15.

Un prix exceptionnel, dit *prix d'études générales*, sera accordé à l'élève ayant manifesté des aptitudes remarquables dans les huit sections du concours d'après le modèle.

Ce prix sera une médaille d'or.

Les élèves pouvant aspirer à cette récompense devront avoir obtenu au moins la notation 6 dans chacune des 8 sections, et un minimum de 136 dans la totalité des 8 sections de l'article 2.

Les élèves des classes primaire, secondaire et supérieure concourront simultanément.

(Voir l'art. 26 ci-après et l'annexe 4.)

2° *Exposition libre.*

ART. 16.

Des récompenses pourront être accordées aux élèves, aux professeurs et aux chefs d'institution.

On pourra récompenser les chefs d'institution séparément ou en mentionnant les noms des professeurs, comme aussi on pourra récompenser les professeurs en mentionnant l'institution dont ils font partie.

TITRE IV

Du Grand Prix de l'Union centrale.

Art. 17.

Voulant favoriser d'une façon tout exceptionnelle le développement des études d'art, l'Union centrale fonde un prix, dit *Grand Prix de l'Union centrale.*

Le concours pour ce prix sera précédé d'une épreuve d'essai.

Cette épreuve et le concours définitif auront lieu dans un local spécial qui sera désigné ultérieurement et sous les yeux d'une commission nommée par l'Union centrale.

Art. 18.

Seront admis à l'épreuve d'essai tous les concurrents qui se présenteront.

Seront exemptés de l'épreuve d'essai les élèves qui auront obtenu les premières places dans le concours d'études générales.

Le nombre de ces élèves sera déterminé par le Jury.

Art. 19.

Prendront part au concours définitif, outre les élèves admis de droit comme on l'a dit dans l'article précédent, les concurrents désignés par le Jury parmi ceux qui auront subi l'épreuve d'essai.

Art. 20.

L'épreuve d'essai consistera dans un travail de copie fait en une journée d'après un modèle qui sera donné par l'Union cen-

trale, et qui sera exécuté soit en dessin, soit en terre, au choix des concurrents.

Art. 21.

Le concours définitif sera fait en quatre journées, dont une pour l'esquisse, qui devra être arrêtée et laissée en original au Président du concours; les trois autres jours seront consacrés à l'exécution rendue de la composition.

Le sujet du concours sera une composition d'art appliquée à l'industrie; elle pourra être exécutée en dessin ou en terre, au choix des concurrents.

La composition devra être conçue de façon à pouvoir être susceptible d'exécution industrielle.

Le programme du concours définitif sera donné le matin même du jour de l'ouverture du concours.

Art. 22.

Les épreuves d'essai et le concours définitif seront exposés publiquement avant et après le jugement.

Art. 23.

Le Grand Prix de l'Union centrale pourra être remporté par un, deux ou trois concurrents, suivant la force du concours, ce qui sera apprécié par le Jury.

L'Union centrale mettra à la disposition de chacun des lauréats désignés par le Jury une somme de 860 francs, qui devra être employée en frais de voyage.

Ce voyage étant spécialement destiné à compléter l'éducation artistique du lauréat, il sera tenu à son retour de présenter au Président de l'Union centrale les cahiers de croquis et dessins qu'il aura faits, ou des notes qu'il aura prises.

Il sera rendu compte publiquement de ces travaux à la distribution solennelle des prix de l'Exposition qui suivra l'Exposition de 1869.

TITRE V

Du Jury.

ART. 24.

Le Jury chargé d'apprécier la valeur des concours entre élèves et des récompenses à décerner aux exposants libres sera nommé par le Comité d'organisation de l'Union centrale.

Il sera composé : de membres de l'Union Centrale, — de professeurs ayant des élèves exposants; — d'artistes, d'industriels, de professeurs, d'écrivains, d'amateurs ne faisant pas partie de l'Union centrale. (*Voir* la modification contenue dans l'approbation ci-après du comité d'organisation.)

ART. 25.

Le Jury se partagera en sections.

Chacun des Jurys partiels statuera définitivement sur les récompenses à décerner dans sa section.

Le prix d'études générales et le Grand Prix de l'Union seront décernés par le Jury tout entier.

ART. 26.

Le jugement des différents concours sera fait suivant une notation maximum de vingt-quatre points correspondant à *très-bien,* dix-huit à *bien,* douze à *assez bien,* six à *passable.*

Pour le prix d'études générales, la notation vingt-quatre restant l'équivalent de *très-bien* pour la classe supérieure, cette notation ne comptera plus que pour 24/2 ou douze à un élève de la classe secondaire, et pour 24/3 ou huit à un élève de la classe primaire.

ART. 27.

Il sera fait un rapport par section de Jury, et un rapport d'ensemble au nom du Jury tout entier sur les concours et l'Exposition libre.

Ce rapport général sera confié à un membre du Jury désigné par le vote des sections réunies.

ART. 28.

Le jugement relatif aux concours et à l'Exposition libre sera rendu dans le courant de l'Exposition, et les ouvrages couronnés mis à une place d'honneur avec la mention de la récompense qu'ils auront remportée.

(Voté par la commission consultative.)

Le Président de la Commission consultative,

G. DAVIOUD.

Le Secrétaire de la Commission,

C. MINORET.

Vu et approuvé par le Comité d'organisation, sauf la modification suivante ayant rapport au Jury :

Les membres du Jury sont nommés moitié par l'Union centrale, moitié par les chefs d'établissement dont les élèves ont pris part à l'Exposition.

Le Président de l'Union centrale,

E. GUICHARD.

Le Secrétaire du Comité,

Aug. LEFÉBURE fils.



CONCOURS DE MODÈLES

*Prix fondé par la Commission consultative de l'*UNION CENTRALE *des beaux-arts appliqués à l'industrie, en exercice pendant l'année* 1868.

RÈGLEMENT (1)

La commission consultative de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, en exercice pendant l'année 1868, considérant l'insuffisance reconnue de bons modèles de dessin, désirant provoquer un effort général pour remédier à un état de choses fâcheux, fait appel à tous les hommes spéciaux, — artistes, professeurs, éditeurs, — et les invite à prendre part aux concours qu'elle fonde à cet effet, dans les formes suivantes :

ARTICLE PREMIER.

Les concours de modèles sont divisés en trois sections : dessin d'architecture, dessin d'ornement, dessin de figure.

ART. 2.

Les œuvres envoyées devront répondre aux besoins de l'enseignement dans les classes *primaire* et *secondaire* seulement, à l'exclusion de la classe *supérieure*.

(1) Voir l'annexe no 5.

Art. 3.

La qualité d'un modèle dépendant de la façon dont il est interprété par les procédés industriels autant que de la valeur même du dessin original :

Ne seront admises à concourir que des œuvres exécutées par un procédé quelconque de gravure ou de lithographie (2).

Les modèles devront avoir été exécutés en vue du concours, ou tout au moins édités depuis le 1er janvier 1868.

Art. 4.

Les concurrents pourront prendre part à tous les concours indistinctement, et, pour chacun d'eux, envoyer plusieurs modèles ou séries de modèles.

Art. 5.

Le prix dans chacun des trois concours sera une médaille d'or de la valeur de cent francs.

En outre, le Jury des récompenses sera chargé de désigner les meilleurs modèles dans la totalité des envois.

Les modèles ainsi désignés seront signalés d'une façon particulière à l'attention publique, et, à cet effet, frappés d'une estampille au nom de l'Union centrale, avec ces mots : *Concours de* 1869. *Modèle recommandé par le jury.*

Les ouvrages couronnés porteront cette mention : *Concours de modèles de* 1869. — *Médaille d'or.*

Art. 6.

Les œuvres de concours seront exposées publiquement avant et après le jugement.

Art. 7.

Les envois seront reçus au Palais des Champs-Elysées, à partir du 20 juillet jusqu'au 30 juillet, terme de rigueur.

(2) Les modèles présentés sous forme de photographie ne seront point admis au concours.

Les places occupées par les œuvres sont entièrement gratuites.

Les œuvres de concours seront exposées par les soins de l'Union centrale, dans une salle distincte.

Les frais d'envoi et de retour sont à la charge des expéditeurs.

Certifié conforme aux décisions prises par la Commission consultative, dans sa séance du 26 mai 1868.

Le Président de la Commission,

G. Davioud.

Le Secrétaire de la Commission,

C. Minoret.

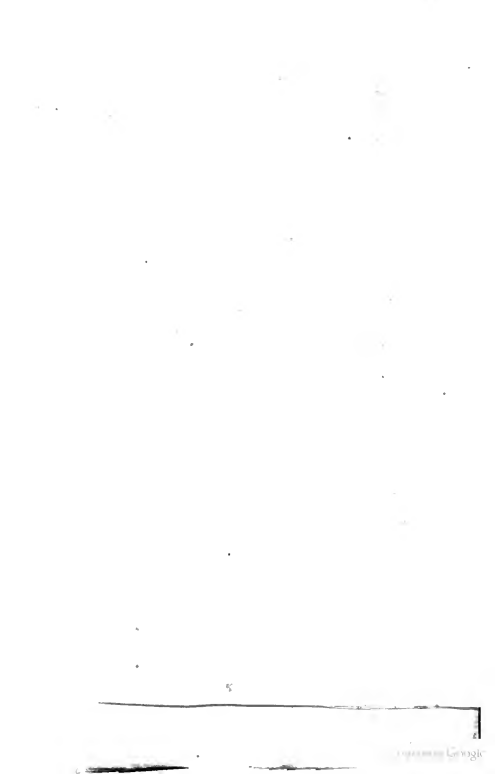
Vu et approuvé par le Comité d'organisation, dans sa séance du 28 juillet 1868.

Le Président de l'Union centrale,

E. Guichard.

Le Secrétaire du Comité,

Aug. Lefébure fils.



RAPPORTS ET DOCUMENTS

Annexe 1

RAPPORT

de la Commission consultative sur l'Exposition et les Concours à organiser en 1869 pour le développement des études des arts du dessin.

A Monsieur le président de l'Union Centrale,

Monsieur le Président,

L'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie ayant résolu d'ouvrir, en 1869, une exposition analogue à celles qui par deux fois ont si justement éveillé l'attention publique, le Comité d'organisation a bien voulu charger la Commission consultative de préparer un projet de règlement relatif à la partie de cette exposition qui se rattache d'une manière plus particulière aux développements et aux progrès des études des arts du dessin en France.

Saisie, dès le 5 décembre 1867, de l'examen de cette grave question, la Commission consultative s'est immé-

diatement mise à l'œuvre : elle vient aujourd'hui, Monsieur le Président, vous apporter le résultat de son travail.

La mission qui nous était confiée n'était pas absolument nouvelle. Déjà l'Union centrale a organisé, en 1865, une exposition à laquelle furent appelés toutes les écoles de dessin ; nous ne pouvions l'oublier, et pour la rédaction du règlement que nous avons l'honneur de vous soumettre, nous avons puisé d'utiles informations dans les travaux de nos devanciers. En plus d'un point l'expérience avait prononcé ; la voie était toute tracée, et, pour bien faire, il nous aurait suffi de nous souvenir. Toutefois, la Commission consultative a considéré que l'exposition de 1869 ne devait pas se borner à répéter celle de 1865 ; que le terrain, désormais exploré, nous permettait de marcher d'un pas plus sûr, et que, le cercle d'action où se meut l'Union centrale s'étant agrandi, il convenait d'élargir les conditions de la lutte et d'en rehausser l'importance et le caractère. En 1865, l'exposition des écoles, tentative heureuse et qui déjà a porté ses fruits, n'a guère été que la constatation et la mise en lumière d'un fait qui a ému tous les amis de l'art ; elle a été comme un inventaire des forces, malheureusement bien inégales et bien mêlées, dont l'enseignement du dessin peut disposer en France ; elle nous a permis de passer en revue nos jeunes générations, et nous avons pu constater, en même temps que leur bonne volonté, l'insuffisance de leur armement. La pauvreté des modèles mis sous les yeux des élèves, les défectuosités des systèmes qui exercent mécaniquement la main des écoliers, sans faire travailler leur intelligence, la parcimoinie avec laquelle on leur mesure les heures qu'ils peuvent consacrer au dessin, toutes ces lacunes et toutes ces imperfections ont été hautement signalées par le jury des écoles. Sous ce rapport, l'exposition de 1865 a

eu une grande portée: en montrant l'état réel des choses, elle a dit quelle œuvre immense il reste à accomplir.

Au mal signalé par le jury, il est un remède. Une intelligente réforme de l'enseignement, qui, en laissant à l'initiative individuelle la part qui lui appartient, utiliserait les éléments dont les écoles peuvent disposer, et imprimerait un mouvement nouveau à ces forces mal disciplinées, une telle réforme, disons-nous, serait le meilleur remède à opposer aux dangers de la situation : car tout résultat se mesure à la valeur des commencements, et ce sont les bons élèves qui presque toujours deviennent les bons maîtres. Cette réorganisation de l'enseignement du dessin s'accomplira peu à peu, et l'Union centrale y jouera son rôle, quand le moment sera venu pour elle d'ajouter à l'influence du conseil l'autorité de l'exemple et de la leçon effective. Dès à présent, l'Union peut beaucoup pour favoriser les progrès de l'enseignement des arts du dessin, et plus particulièrement des arts appliqués à l'industrie, qui demeurent l'objet principal de ses travaux et de ses encouragements. Les éléments dont elle dispose, les influences qui dès le début se sont dévouées à l'œuvre entreprise, lui permettent déjà, sinon d'atteindre le but, du moins de le montrer à tous les chercheurs de bonne volonté. L'Union centrale aura sous ce rapport d'autant plus d'autorité, que, fidèle à son principe, elle fera toujours une large place aux efforts de l'initiative privée, qu'elle ne se constituera pas en académie, qu'elle ne dégénérera pas en petite Eglise.

Ces dangers, Monsieur le Président, ne sauraient être redoutés en présence de l'esprit libéral qui anime le Comité d'organisation; mais comme il n'est jamais surabondant de proclamer les principes qui servent de guide à une société, la Commission consultative a cru devoir, dès la première heure de ses travaux, affirmer solennel-

lement les doctrines qui lui sont chères : sans renoncer, le cas échéant, à indiquer, en matière d'enseignement, ses idées et ses préférences, elle n'a point eu de peine à se mettre d'accord sur une formule qui concilie tous les intérêts et réserve tous les droits, et à cette question, posée par l'un de ses membres : « Y a-t-il lieu de patronner une méthode particulière? » elle a été unanime à répondre : « Non, l'Union centrale ne patronne aucune méthode spéciale, mais elle recommande la simultanéité des études et un certain choix de modèles. »

Ces principes ont été en quelque sorte la loi de notre travail, et nous avons eu plus d'une occasion de les appliquer, lorsque nous avons reconnu qu'en présence de la situation qui nous a été révélée en 1865, les progrès de l'enseignement du dessin peuvent être largement encouragés par des concours et par une exposition libre.

Nous ne séparons pas dans notre pensée ces deux éléments, qui se complètent l'un l'autre, et qui constituent la base du projet de règlement que nous avons préparé.

Ainsi que le montrera la suite de ce travail, les concours représentent, par le choix des modèles indiqués, par la détermination des programmes, les aspirations mêmes de l'Union centrale. Ici, elle marque le but et quelquefois le moyen ; elle impose aux concurrents des limites légitimes; elle use de son droit, elle accomplit un devoir, en fixant avec précision les conditions de la lutte. L'Union ne doit rien négliger pour assurer la sincérité des concours : conséquemment, elle n'y peut admettre tous ceux qui désireraient y prendre part; pour des œuvres qui ne doivent pas être exécutées sous ses yeux, il faut en effet une garantie d'authenticité, et cette garantie, elle ne peut la trouver que dans la signature d'un chef d'institution ou d'un professeur, attestant que les dessins ou les figures modelées sont bien l'ouvrage du jeune artiste

dont ils portent le nom, et qui les a menés à fin loyalement et sans collaboration étrangère.

Ces conditions étaient nécessaires, et nous avons dû les imposer; mais nous n'avons pas voulu aller plus loin dans la voie de la rigueur. A tous ceux qui, par des considérations quelconques, ne fût-ce que leur propre caprice, ne prendront point part aux concours, nous ouvrons largement les portes de l'exposition, de l'exposition libre, comme nous avons aimé à la désigner, pour accentuer nettement notre pensée. Nous n'avons fait ici qu'une restriction : nous n'admettons à l'exposition que les ouvrages exécutés depuis le 1er janvier 1868 : car, ce qu'était le passé, 1865 nous l'a dit, et ce que nous voulons constater, ce n'est pas une situation rétrospective, c'est l'état des choses à la veille du jour où l'exposition s'ouvrira.

Sous cette réserve, qui, nous l'espérons, ne paraîtra pas trop sévère, l'exposition est véritablement libre. Elle s'ouvre aux envois des écoles, à ceux des élèves des professeurs particuliers et même à ceux du travailleur solitaire qui, sans appartenir à une institution, sans recevoir des leçons d'un maître, s'exerce, loin des yeux de la foule, à l'étude du dessin ou de la sculpture.

L'exposition ainsi conçue est la réalisation d'un principe cher à l'Union centrale; elle fait à l'initiative individuelle la part qui lui est due; elle laisse à chacun le choix de ses modèles ou de ses procédés : c'est à ce point de vue que l'exposition est vraiment le complément des concours. La réunion de ces deux éléments concilie les intérêts légitimes de l'Union centrale avec les droits non moins sacrés des jeunes artistes qui voudront agir dans leur pleine liberté.

Ces préliminaires établis, il convient d'entrer dans quelques détails, d'une part au sujet des concours, d'autre part au sujet de l'exposition libre.

Sans parler ici d'un concours exceptionnel dont nous nous réservons de préciser plus tard les conditions et l'importance, les concours spéciaux que nous proposons tout d'abord d'organiser se divisent en deux catégories distinctes : concours d'après le modèle et concours de composition. L'Union centrale ne pouvait perdre de vue que si le jeune dessinateur doit savoir reproduire, dans leur exactitude et dans leur caractère, les types que l'on met sous ses yeux, il doit être plus qu'un copiste, montrer qu'il s'est assimilé les nobles exemples qu'on lui a donnés, et prouver, par un sentiment personnel, qu'il saura, selon le vœu de notre Société, appliquer l'art à l'industrie. Entre celui qui invente et celui qui imite, nos préférences ne pouvaient hésiter. Elles se marquent pour nous dans l'inégalité des récompenses que nous voudrions voir attribuer aux concurrents des deux catégories : pour les concours d'après le modèle, nous proposons la médaille de bronze ; pour les concours de composition, la médaille d'argent.

Les concours d'après le modèle se subdivisent en huit sections correspondant aux différentes branches de l'art du dessin, aux modes divers par lesquels l'artiste peut exprimer sa pensée. L'article 2 du projet de règlement que nous avons préparé fait connaître avec détail la classification qu'il nous a paru logique d'établir, non pour multiplier à plaisir des divisions que l'unité de l'art rendrait arbitraires, mais pour faciliter l'organisation de nos concours, et faire une place aux élèves qui jusqu'a présent ont spécialisé leurs études. Sans reproduire ici le texte du règlement, il nous suffira d'indiquer que, parmi les huit sections établies, les cinq premières embrassent le dessin depuis son rudiment générateur, qui est la géométrie, jusqu à l'art décoratif, qui, dans sa savante synthèse, associe tous les éléments que la nature et la fantaisie peuvent fournir à l'artiste, c'est-à-dire les

lignes architecturales, l'ornement, la fleur, les animaux et la figure humaine. Les trois autres sections correspondent plus particulièrement à l'art du sculpteur ; par une gradation empruntée à l'ordre même des faits, elles vont du modelage de l'ornement le plus simple au modelage de la figure et au modelage décoratif, qui combine toutes les formes du relief.

Les concours de composition ne pouvaient admettre des subdivisions aussi multipliées. Pour donner satisfaction à toutes les aptitudes, il nous a paru suffisant de classer ces concours en quatre sections qui ont pour objet : la composition architecturale, la composition ornementale, la composition décorative avec figure, et la composition d'art appliqué à l'industrie.

La création de ces douze sections appelle à nos concours toutes les catégories d'élèves qui étudient les arts du dessin : nous avons pensé à ceux qui sont habiles à reproduire un modèle donné, et nous n'avons pas oublié ceux qui, déjà plus forts, se sentent capables de composer. Enfin, notre large classification tient également compte de ceux qui, armés du crayon ou de la plume, cultivent le dessin proprement dit, et de ceux qui, modelant la terre ou la cire, sont déjà sculpteurs ou le seront demain.

Mais nous ne pouvions en rester là : après avoir fait état de la spécialité des concurrents, nous devions nous préoccuper de l'inégalité de leurs forces. Nous avons voulu faire une part dans le combat, et peut-être dans la victoire, aussi bien à l'élève qui débute dans la carrière qu'à celui qui y marche déjà d'un pas plus assuré, et à celui qui, n'étant plus un écolier, se sent maître de son instrument comme de sa pensée. De là, dans chacune des sections, trois classes correspondant aux divers degrés de force des jeunes concurrents : classe *primaire*, classe *secondaire*, classe *supérieure*. Il est d'ailleurs interdit à un élève

de concourir dans plus d'une classe de la même section. C'est à lui de prendre conseil de son professeur, de mesurer l'effort dont il se sent capable, et de choisir dans série des modèles d'une section celui qu'il croit pouvoir reproduire avec quelque chance de succès.

C'est dans cet esprit, Monsieur le Président, que nous avons introduit dans le règlement une disposition aux termes de laquelle un élève ne peut concourir que dans une seule classe; mais il ne lui est pas défendu, s'il se sent assez bien armé pour le tenter, de figurer dans les huit sections des concours d'après le modèle. Les développements dans lesquels nous aurons à entrer tout à l'heure montreront que la Commission consultative verrait avec plaisir se produire de pareilles ambitions; elles seraient l'indice et peut-être la preuve d'aptitudes multiples qu'on ne saurait trop encourager. L'Union centrale, nous l'avons dit, recommande la simultanéité des études.

Le cadre des concours ainsi fixé, deux choses graves restaient à faire : il fallait choisir les modèles pour les concours de copie, et déterminer les programmes pour les concours de composition.

Il est inutile de dire que nous avons apporté une attention particulière dans l'accomplissement de ce double travail. Le Comité d'organisation jugera jusqu'à quel point il nous a été donné de résoudre la difficulté.

Le choix des modèles à proposer aux concurrents est, à nos yeux, d'une importance capitale. La responsabilité de l'Union centrale y est directement engagée : sans prétendre au périlleux honneur de réformer les habitudes de l'enseignement du dessin en France, l'Union a peut-être le droit de donner des conseils, et c'est par le choix des modèles recommandés aux élèves des écoles qu'elle affirmera son esprit et ses tendances. A cette difficulté, qui à elle seule eût suffi pour nous rendre prudents, s'ajoutaient d'autres embarras. Il fallait que les modèles

choisis répondissent, dans chacune des huit sections, aux forces inégales des concurrents; il fallait qu'ils présentassent, en outre, un ensemble de conditions qui, sans doute, sont loin de s'exclure, mais qu'il est rare de trouver réunies. Parmi les monuments, heureusement si nombreux, que l'art du passé nous a légués, et qui, au point de vue de l'histoire, sont tous intéressants, tous ne sont pas de nature à être mis sous les yeux des élèves. A quelques-uns de ces types manque la beauté absolue, aux autres le caractère original des créations souveraines; beaucoup enfin n'ont jamais été reproduits par la gravure ou par le moulage. Et alors même que l'original remplit toutes les conditions désirables, il faut que la copie confiée à l'élève soit absolument fidèle, qu'elle soit facile à lire, qu'elle parle à son intelligence comme à ses yeux, qu'elle renferme une leçon, non-seulement pour son crayon, mais encore pour son esprit.

Ces difficultés et d'autres encore rendaient le choix délicat : nous l'avons fait. La sous-commission, qui a été plus particulièrement chargée de ce travail, a consigné, dans une note spéciale que nous joignons au présent rapport (1), les motifs qui l'ont conduite à nous proposer le choix, de certains modèles et les raisons de goût et d'expérience qui ont déterminé ses résolutions. Il est inutile de répéter ici ce qui a été dit par son rapporteur; qu'il nous suffise de faire remarquer que l'idée mère qui a inspiré la Sous-Commission des modèles et la Commission consultative elle-même, c'est que l'élève ne doit pas se borner à copier et à épeler des formes, mais qu'il doit en avoir la connaissance intime et le sentiment; de là, la nécessité de choisir des types qui soient éloquents par eux-mêmes, qui constituent, non des morceaux, mais des ensembles, et qui, empruntés à des monuments différents

(1) Voir l'annexe n° 2.

par l'âge comme par le style, puissent répondre aux diverses aspirations de l'élève, et le séduire tout en l'instruisant. C'est à ce point de vue que nous nous sommes placés, et le Comité d'organisation jugera sans doute que, dans son échelle ascendante, l'ensemble des concours d'après le modèle est une sorte d'initiation aux concours de composition, complément et but suprême de toute éducation d'artiste.

En ce qui touche les concours de composition, nous n'avons pas été moins attentifs à la rédaction des programmes. Qu'il s'agisse d'architecture, d'ornement, d'art décoratif, d'art appliqué à l'industrie, nous avons choisi nos sujets de telle sorte que le concurrent y puisse trouver l'occasion, non-seulement de montrer le résultat de ses études antérieures, mais encore et surtout d'exercer la plus précieuse de ses facultés, l'esprit d'invention. Parmi les programmes proposés, il n'en est pas un seul qui ne renferme, à des degrés divers, une difficulté à vaincre, et qui, conséquemment, n'implique la nécessité d'un effort de l'intelligence et du goût, et, par suite, la possibilité d'une victoire qui, remportée dans de pareilles conditions, sera véritablement honorable. Nous n'avons pas à nous étendre d'ailleurs sur les motifs qui ont dicté nos choix. Ces motifs, M. le Président de la Commission consultative a bien voulu les résumer dans une note qui fait suite à ce rapport (1). Il suffira de dire qu'examinés dans leur ensemble, les concours, tels que nous voudrions les voir organisés, sont essentiellement des concours de composition, et qu'ils ne s'adressent qu'aux élèves qui, nouveaux dans la carrière ou déjà exercés, sentent s'agiter en eux cette force secrète qui est l'âme de l'artiste.

Les observations qui précèdent démontrent, Monsieur le Président, quel intérêt nous attachons aux concours

(1) Voir l'annexe n° 3.

de l'Union centrale; ce sera aux élèves de répondre à l'appel qui est fait à leur habileté et à leur imagination. Nous serons compris, sinon par tous, du moins par quelques-uns, c'est-à-dire par les meilleurs; et si, pour le résultat de nos concours, il ne nous est pas permis d'avoir des certitudes, nous avons du moins des ambitions, peut-être même des espérances.

A ces concours, qui, s'ils ne sont pas tous brillants, renfermeront tous un enseignement utile, s'ajoute l'exposition libre. Nous en avons déjà parlé. Elle s'ouvre sans conditions et sans entraves aux élèves des écoles, aux élèves des professeurs particuliers, à ceux aussi qui travaillent sans maîtres. Elle représente l'initiative individuelle dans son légitime effort, et, à cet égard, elle offre une inconnue dont le jury devra préciser la valeur. Nous avons admis en principe que, si les lauréats des concours pouvaient avoir des titres, les uns à la médaille de bronze, les autres à la médaille d'argent, des récompenses pourraient aussi être décernées aux exposants libres, élèves ou professeurs. Nous nous sommes abstenus de déterminer la nature de ces récompenses; mais, si l'esprit d'une délibération peut ici être invoqué à défaut d'une résolution formelle, nous devons dire qu'un sentiment a paru prévaloir dans le sein de la commission consultative : c'est que les récompenses à attribuer aux exposants libres devraient être d'un ordre inférieur à celles que pourront mériter les lauréats des concours. Il nous semble équitable que l'Union centrale réserve les meilleurs de ses prix à ceux qui, s'associant à sa pensée, l'auront le mieux comprise. N'est-il pas juste d'ailleurs que l'importance de la récompense se mesure aux difficultés qu'il aura fallu vaincre pour la mériter?

Ainsi que nous venons de le rappeler, Monsieur le Président, nous proposons d'accorder la médaille de bronze aux lauréats des concour d'après le modèle, e la

médaille d'argent aux élèves qui auront le mieux réussi dans les concours de composition. Il reste à notre disposition une récompense plus haute, la médaille d'or; nous la réservons pour un prix de création nouvelle, qui présente à nos yeux une singulière importance : c'est *le prix d'études générales*.

Lorsqu'on relit l'histoire de l'art, lorsqu'on cherche à se rendre compte de la manière dont les anciens maîtres se sont formés, on est frappé de ce fait, que les dons heureux du talent ont presque toujours appartenu, non à ceux qui se sont enfermés dans l'étroite sphère d'une étude spéciale, mais, au contraire, à ceux qui, comprenant que l'art est un dans ses manifestations diverses, ont voulu tout connaître, mettre en jeu toutes les facultés artistes de l'intelligence et parler à la fois tous les langages. Qu'enseignait-on à la fin du quinzième siècle dans l'un des plus féconds ateliers de Florence, celui d'Andrea Verrochio? La sculpture, assurément, puisque le glorieux maître de la maison était essentiellement sculpteur, mais aussi tous les arts qui en dépendent : l'orfévrerie, la ciselure, l'art de nieller, l'art de fondre les métaux, et de plus, car cet enseignement était vraiment encyclopédique, le dessin dans tous ses éléments et dans toutes ses applications, depuis la géométrie, qui montre les formes à l'état simple, jusqu'à l'ornement, qui les complique et les enroule en arabesques savantes; depuis la perspective et les premières lois de la lumière et de l'ombre, jusqu'aux plus délicats mystères du clair-obscur; depuis l'anatomie, qui scrute dans le cadavre les ressorts cachés de l'ossature et les fonctions des muscles, jusqu'à la peinture héroïque, qui met en jeu cet admirable mécanisme, qui élève un mouvement à la dignité d'une attitude, donne au geste de l'éloquence, et fait briller dans la personne humaine l'étincelle de la vie morale. Quels élèves, quels maîtres, doit-on dire, sorti-

rent de ce grand atelier? On le sait. Un nom, celui de Léonard de Vinci, résume toutes les ambitions et tous les résultats de ce magnifique enseignement, où l'étude du détail ne faisait jamais perdre de vue l'harmonie de l'ensemble, où celui qui donnait la leçon et celui qui la recevait vivaient dans cette conviction féconde que les conséquences se lient aux causes, que les branches de l'arbre ne sauraient être séparées du tronc qui les supporte et les alimente, et que, sous ses aspects différents, l'art garde à jamais sa grande unité.

Nous n'avons pas, il est superflu de le dire, la prétention de former des maîtres pareils à ceux qui sont sortis de l'atelier de Verochio. Un désir, si sincère qu'il soit, ne saurait suffire à l'éclosion de résultats si éclatants; l'esprit d'ailleurs souffle où il veut, et le moyen n'a pas encore été trouvé de produire des génies. Mais il n'est nullement impossible, même au temps où nous sommes, de doter les arts appliqués à l'industrie d'hommes habiles, pleins de goût, et qui sauront d'autant mieux leur métier qu'ils en auront appris plusieurs. Il est dans le rôle de l'Union centrale et dans son droit de réagir, dès à présent, contre le danger des études étroitement spéciales, et de proclamer ce principe, trop oublié, que les diverses formes de l'art se prêtent un mutuel secours, et qu'il est mauvais de séparer dans l'étude ce qui dans les choses est essentiellement un. Si l'Union veut entrer dans cette voie, elle y trouvera, même en France, de glorieux précédents. Ce n'est pas seulement aux beaux temps de Florence qu'il a existé un enseignement multiple; plus tard, et lorsque les jours de la décadence étaient déjà venus, une tentative intéressante fut faite dans le même sens. Il n'est pas indifférent de rappeler que, lorsqu'au mois de novembre 1667, Colbert soumettait à la signature de Louis XIV l'édit relatif à l'organisation des Gobelins, ou pour bien dire « de la Manufacture royale

des meubles de la Couronne, » le ministre se préoccupa de résoudre à nouveau le problème que les Florentins avaient déjà résolu. Il comprit la nécessité d'organiser la simultanéité des études, au moins pendant la période de début. Les textes sont curieux à relire. Les enfants, à leur entrée aux Gobelins, sont confiés à un maître peintre qui leur enseigne d'abord le dessin en général; puis, cette première période d'initiation achevée, les élèves, qui jusque-là ont reçu un enseignement commun, sont « distribuez par le directeur et mis en apprentissage chez les maistres de chacun des arts et mestiers, selon qu'il les jugera propres et capables; » c'est-à-dire que lorsque, ses aptitudes s'étant précisées, l'élève entre dans l'atelier de l'orfévre, de l'ébéniste, du tapissier, du mosaïste, il a déjà étudié dans leur ensemble les diverses formes du dessin, et qu'il a tout ce qu'il faut pour devenir un maître excellent dans les arts de la décoration et de la parure.

On a donc pensé autrefois que celui-là même qui voudra plus tard concentrer son effort dans la pratique d'une forme spéciale de l'art, a un intérêt considérable à exercer d'abord et à la fois toutes ses facultés. Et comment, dans un temps où la ligne de démarcation entre les diverses industries du goût s'est si fâcheusement accusée, où parmi les artistes industriels il en est si peu qui puissent faire à eux seuls un meuble ou un bijou, comment ne pas reconnaître qu'il est légitime, qu'il est urgent de favoriser dans les écoles et ailleurs l'étude simultanée des diverses formes de l'art du dessin? C'est de cette pensée, longuement mûrie, qu'est né le *prix d'Etudes générales*, prix exceptionnel qui pourra être accordé à l'élève qui aura manifesté des aptitudes remarquables dans les différentes sections des concours d'après le modèle.

Tous ceux qui auront pris part aux concours dont il

s'agit pourront aspirer à cette récompense, à la condition toutefois que leurs travaux dénotent, dans chacune des sections spéciales, un minimun de force, et que ces aptitudes additionnées présentent pour toutes les sections réunies un ensemble véritablement digne d'encouragement. Pour coter ces aptitudes et en déterminer la valeur, nous avons adopté un système de notation qui est exposé en détail dans une note particulière rédigée par un des membres de la Commission consultative (1).

Pour résumer ce système, il suffira de dire ici que ceux-là seuls pourront prendre part au concours pour le *prix d'Études générales*, qui auront obtenu au moins la notation 6 dans chacune des huit sections, et un minimun de 136 dans la totalité des sections considérées dans leur ensemble. Ces chiffres correspondent aux travaux des élèves de la classe supérieure; mais nous avons voulu faire participer aux chances de ce concours les élèves des classes secondaire et primaire. Ce résultat a été obtenu en faisant subir aux chiffres que nous venons d'indiquer une diminution proportionnelle aux forces présumées des deux classes moins avancées, de telle sorte que la loi du rapport reste la même dans le système de notation afférent à chacune des catégories de concurrents. Les chances de la lutte sont ainsi égalisées. Le concours pour le *prix d'Etudes générales* s'établit d'ailleurs de plein droit sur les œuvres exécutées d'après les modèles choisis, et les trois classes concourent ensemble.

Quel sera, pour 1869, le résultat de cette première expérience? Il serait difficile de le prévoir; mais il nous a paru opportun de poser dès à présent le principe d'appeler l'attention des élèves et aussi celle des professeurs sur cette idée, si bien comprise jadis, que l'intelligence

(1) Voir l'annexe n° 4.

de l'artiste ne peut que grandir par l'étude simultanée des diverses formes de l'art. Telles sont les considérations qui ont conduit la Commission consultative à proposer la création du *prix d'Études générales*, et qui paraissent le recommander d'une manière toute particulière à l'attention sympathique des fondateurs de l'Union centrale.

Notre travail touchait à sa fin, et nous n'avions plus à nous occuper que de la constitution du jury, lorsque nous avons été saisis d'une proposition nouvelle, due à l'initiative du Comité d'organisation, et tendant à créer un prix exceptionnel, qui permettrait à celui qui l'aura mérité de faire, aux frais de l'Union centrale, un voyage d'études.

La Commission consultative s'est chaleureusement associée à cette excellente pensée.

Toutefois, il lui a paru que la proposition qui lui était soumise, et qui renfermait en germe les plus précieuses conséquences, pouvait, dans le mode de réalisation, subir quelques amendements. Vous savez, Monsieur le Président, ce qu'était ce projet à l'origine; nous devons dire ce qu'il est devenu à la suite d'un sérieux examen.

Le prix reçoit une appellation en harmonie avec son importance : il devient le *grand prix de l'Union centrale.*

Il est décerné à la suite d'un concours solennel précédé d'une épreuve d'essai.

L'épreuve et le concours ont lieu à Paris, sous les yeux d'une commission nommée par l'Union, et dans des conditions telles que rien n'est négligé pour garantir la parfaite sincérité de la lutte et la valeur morale du résultat.

A l'épreuve d'essai, qui consistera en un travail de copie, fait en une journée d'après un modèle donné, et

qui devra être exécuté, soit par les procédés du dessin, soit par ceux de la sculpture, nous admettons tous les concurrents qui se présenteront. Nous dispensons toutefois de cette épreuve préliminaire les élèves, vraisemblablement peu nombreux, qui auront obtenu les premières places dans le concours d'études générales. Ceux-là ont montré des aptitudes qui leur constituent des titres, ils ont fait leurs preuves; ils méritent d'être admis sans précaution nouvelle au concours pour le *grand prix de l'Union centrale.*

Le nombre des concurrents étant ainsi limité par les conditions justement rigoureuses que nous venons d'indiquer, les élèves sont appelés à exécuter, soit par le dessin, soit par le modelage, une composition dont le sujet leur sera donné le matin même de l'ouverture du concours, et qui sera une composition d'art appliqué à l'industrie. Le travail qu'ils accompliront ainsi sous nos yeux ne devra pas être une conception purement pittoresque et sans application possible; il devra constituer un modèle qui, dans son ensemble et dans ses détails, puisse se prêter à une exécution industrielle. Ici encore l'Union centrale ne peut perdre de vue le but qu'elle poursuit, l'utile mission qu'elle s'est donnée.

Le concours terminé, les résultats en sont jugés par le jury tout entier, et le prix peut être remporté par un ou par deux concurrents.

Ce prix consiste en une somme de....., qui devra être employée en frais de voyage.

Dans quelles conditions s'exécutera ce voyage? quelle région, remarquable au point de vue des trésors d'art, le lauréat devra-t-il ou pourra-t-il visiter? Ce sont là des points que la Commission consultative n'a pas voulu déterminer. Elle les a débattus cependant, et, sur de pareilles questions, il ne lui a pas été difficile de se faire

une opinion. Elle incline à penser qu'en raison des légitimes entraves dont ce concours solennel sera entouré, le *grand prix de l'Union centrale* ne sera vraisemblablement pas obtenu par un écolier à son début dans la carrière. L'exécution heureuse d'une composition d'art appliqué à l'industrie suppose une force acquise, un esprit déjà mûr ou bien près de l'être, en tout cas, une main assouplie et obéissante à la volonté. On est donc en droit de penser que le vainqueur, parvenu à cet âge où la jeunesse se sent capable de résolutions réfléchies et viriles, sera apte à choisir lui-même, dans la mesure de ses goûts déjà précisés, selon sa vocation déjà éloquente, le pays où il pourra faire utilement un voyage d'exploration et d'études, complément et couronnement de l'instruction commencée. Les nobles œuvres de l'art ne sont pas toutes réunies sous le même ciel; le génie des peuples qui les ont créées, les révolutions et les circonstances historiques ont disséminé dans des régions différentes ces modèles qu'il faut connaître et qui font d'un spectacle une leçon; le lauréat de l'Union centrale ne peut manquer d'être aussi intelligent que l'abeille, et, comme elle va toute seule à la fleur qui contient le miel, il ira, sans qu'on l'y conduise, où ses aspirations d'artiste le pousseront, à l'enseignement qui sera d'autant meilleur qu'il aura été plus librement choisi. Nous ne lui demanderons qu'une chose : c'est de prouver qu'il a été digne de sa victoire, qu'il a fait un voyage sérieux, qu'il a observé, qu'il a compris, et, pour en être bien sûrs, nous l'obligerons de présenter à son retour au Président de l'Union centrale les cahiers de notes qu'il aura prises, les croquis et les dessins qu'il aura faits pendant son excursion. Dans ces conditions, la récompense décernée à la suite d'un concours solennel et public est aussi enviable qu'elle est féconde; l'idée généreuse du Comité d'organisation portera ses fruits, et le temps n'est pas loin peut-être où le

grand prix de l'Union centrale sera pour les artistes de l'industrie mieux qu'un brevet de maîtrise.

Les dernières dispositions du projet de règlement que nous avons l'honneur de vous soumettre sont relatives à l'organisation du jury.

Ici encore, les précédents empruntés à l'exposition de 1865 ont dû nous servir de guide. Il nous a paru, comme à nos devanciers, qu'au moment de se mettre à l'œuvre, les concurrents et les exposants devaient être informés par avance que le jury qui sera appelé à juger leurs travaux présentera, sous le rapport de l'impartialité et de la compétence, toutes les garanties désirables. Ce but ne serait-il pas atteint si ce jury, qui sera nommé par le comité d'organisation, était composé de membres de l'Union centrale, de professeurs ayant des élèves exposants, d'artistes, d'industriels, d'écrivains et d'amateurs ne faisant pas partie de l'Union? Pour l'accomplissement d'une mission aussi délicate que celle qui consistera à apprécier les résultats des concours et à statuer sur les récompenses à décerner aux exposants libres, l'Union, qui dispose déjà de si précieux éléments, ne saurait s'entourer de trop de lumières.

Des sections spéciales du jury seront appelées à juger les concours d'après le modèle, les concours de composition et les œuvres envoyées à l'exposition libre. Ces jurys partiels statueront définitivement sur les récompenses à décerner dans chacune des sections dont l'examen leur aura été confié. Quant aux prix solennels, c'est-à-dire au *prix d'Études générales* et au *grand prix de l'Union centrale*, ils seront décernés par le jury tout entier; l'exposition des ouvrages des lauréats permettra d'ailleurs au public et aux élèves eux-mêmes de contrôler les arrêts de leurs juges.

Enfin, des rapports spéciaux seront rédigés au nom de chacune des sections du jury, et les résultats des con-

cours et de l'exposition seront appréciés, au nom du jury tout entier, dans un travail d'ensemble qui, passant en revue les envois des écoles, ceux des élèves des professeurs particuliers, et ceux des élèves libres, résumera dans sa vaste synthèse la situation de l'enseignement du dessin.

C'est ici, Monsieur le Président, que s'arrête notre tâche. Vous remarquerez sans doute que, dans ce rapport comme dans le projet de règlement, nous avons laissé de côté certains détails d'exécution qui importent au succès de l'exposition de 1869, mais que nous ne pouvions aborder utilement, la solution de ces questions d'aménagement intérieur dépendant de l'étendue des locaux qui nous seront concédés au palais des Champs-Elysées, et du nombre plus ou moins considérable de concurrents ou d'exposants libres qui répondront à l'appel que l'Union centrale se propose de leur adresser. Nous savons d'ailleurs avec quelle intelligence pratique le comité d'organisation sait résoudre toutes les difficultés, et nous avons pleine confiance en ceux qui, ayant réussi une fois, sauront réussir encore.

Tel est, Monsieur le Président, le résumé des travaux auxquels la Commission consultative s'est livrée pour satisfaire à l'invitation que vous lui avez adressée au mois de décembre dernier. Il ne nous appartient pas d'apprécier la valeur de nos propositions : le comité en jugera. Qu'il nous soit permis cependant d'ajouter que, parmi les dispositions qui ont pris place dans notre projet de règlement, il n'en est pas une seule qui n'ait été mûrement débattue et examinée dans son principe comme dans ses conséquences. L'élaboration de ce règlement, qui se résume en quelques pages, a occupé la Commission consultative pendant de nombreuses séances; c'est l'œuvre de toute une saison. Le travail a été difficile, mais il n'a point été pénible. Un commun désir,

celui d'être utiles à l'Union centrale, nous a soutenus dans ce long labeur, et si quelque défaillance avait pu nous arrêter un instant, cette pensée aurait suffi pour réveiller toutes les bonnes volontés et ranimer tous les courages.

Le rapporteur : PAUL MANTZ.

Certifié conforme à la minute du rapport, adopté à l'unanimité par la Commission consultative, dans sa séance du 28 avril 1868.

Le Président de la Commission consultative,

G. DAVIOUD.

Le Secrétaire de la Commission,

C. MINORET.

Vu et approuvé par le Comité d'organisation, dans sa séance du 28 juillet 1868.

Le Président de l'Union centrale,

E. GUICHARD.

Le Secrétaire du Comité,

AUG. LEFÉBURE fils.

Annexe n° 2

RAPPORT

De la Sous-Commission chargée du choix des modèles pour les Concours d'exécution

A Messieurs les Membres de la Commission consultative.

Messieurs,

Il nous semblait tout d'abord que les subdivisions établies très-sagement par vous dans le projet de règlement, et l'esprit dans lequel vous entendiez diriger les efforts de l'Union, ne laissaient à votre sous-commission que le soin facile de remplir le cadre tracé par vous. Mais, dès notre première réunion, nous avons compris qu'en nous remettant le choix des progammes et la détermination des modèles, vous faisiez à notre responsabilité une part considérable.

Ici, tout était à créer. Il fallait tenir compte des formes diverses de l'enseignement des arts du dessin, rechercher les moyens de satisfaire les forces relatives des

élèves, provoquer des efforts dans un ordre entièrement nouveau. Il convenait, dans cette circonstance solennelle, de bien accuser le but de l'Union, qui cherche partout à développer le sentiment individuel, mais qui n'entend le dégager qu'autant qu'il est appuyé sur des études fortes et logiques, sous peine par elle de ne provoquer que de vaines tentatives.

En effet, Messieurs, les concours d'exécution n'ont pas seulement, comme il semble tout d'abord, le modeste avantage de former des mains habiles à la copie, ils acquièrent au contraire une singulière importance si l'on réfléchit qu'ils sont pour nous des agents indispensables pour faire pénétrer partout où ils seront accueillis les vérités dont nous sommes pénétrés ici, c'est-à-dire que l'éducation de l'artiste tient bien plus à la leçon qui développe son esprit qu'à celle qui forme sa main. A cet effet, les modèles choisis pour les concours doivent répandre la connaissance simple, précise, des formes, parler à l'intelligence de l'élève et former son goût.

Il y a donc dans leur détermination tout un ensemble de conditions parfaites à rechercher, et nous avons fait tous nos efforts pour vous présenter des choix dignes de la tâche que vous vous êtes imposée.

Nous devions, de plus, sous peine de rester dans un cercle bien étroit, provoquer, par la solennité de notre exposition, des efforts qui répondissent à des vues que vous avez depuis longtemps, et introduire des éléments d'émulation qui doivent certainement aider l'élève à sortir de la voie banale d'une reproduction scrupuleuse, mais toujours timorée. Nous avons donc cherché tous les moyens propres à saisir l'esprit de l'écolier, à l'élever au-dessus de la condition du copiste servile, à l'entraîner à la passion du beau, en l'engageant par des modèles attrayants à faire marcher de pair l'intelligence et la main. Dans ce but, nous avons combiné les choix de

modèles dans certaines sections, de façon à présenter une sorte de méthode qui servit à dégager l'élève de la routine, tout en lui imposant l'obligation de ne pas s'affranchir du devoir d'apprendre les règles et les lois premières auxquelles il doit la connaissance et le respect de son art. Ainsi, par exemple, nous avons voulu, dans l'important concours de la figure, rechercher l'étude de la forme belle et synthétique, et en même temps faire comprendre l'importance du caractère et de l'individualité ; c'est pourquoi nous avons établi l'obligation de ne se présenter au concours qu'avec la copie de deux têtes d'un style bien différent.

Très-souvent nous avons laissé au concurrent le choix des moyens de reproduction, pour engager la spontanéité et l'initiative de l'interprète, plus encore que la précision du copiste.

Nous avons cherché à combler une lacune dans bien des enseignements, et nous avons décidé de vous proposer un concours d'anatomie.

Les études géométriques, qui sont l'entrée en matière du dessin, mais qui cependant doivent moins nous préoccuper que le dessin à main levée, sont consacrées par des concours qui ont pour objet de bien faire comprendre l'importance de la perspective et du tracé d'ombre.

Les programmes pour l'art décoratif, la fleur, l'ornement, sont tous arrêtés en vue de mettre en valeur ces deux grands principes de l'enseignement : connaissance parfaite du détail, intelligence des ensembles. Toujours nous avons recherché des sujets complets, afin que l'élève comprit bien l'insuffisance de l'étude de ce qu'on appelle le morceau. Les fragments dont nous demandons la reproduction ont tous une valeur de composition qui devient absolue quand ils sont détachés de l'ensemble dont ils font partie. C'est sans danger d'erreur pour l'élève

que nous les indiquons, et sa pensée ne s'égarera pas à leur chercher un complément.

Nous ne pouvions oublier que l'Union centrale a une tout autre mission que celle de l'Ecole des beaux-arts, et les choix que nous vous présentons témoignent bien du sentiment que vous avez à cet égard. Sans abdiquer le droit de dire que l'élève ne peut devenir fort qu'à la condition de sortir du cercle borné des études spéciales, sans cesser d'affirmer que l'art est un, nous ne pouvions pas, sans erreur grossière pour notre institution, ne pas rattacher nos concours à des applications à l'industrie. Aussi avons-nous pris les modèles les plus propres à faire comprendre à quelle hauteur vous entendiez mener ceux que leur confiance dans votre direction appellera à vous soumettre leurs travaux. Enfin, nous avons gradué les concours d'exécution de façon à arriver insensiblement aux concours de composition, qui doivent être le complément de l'éducation artistique.

Nous n'avons pas craint de rendre les concours difficiles. Nous connaissons les ressources des écoles, et nous avons voulu les mettre en mesure de manifester leur habileté et leur intelligence. L'exposition libre sera là pour convaincre tout le monde que nous ne nous sommes pas trompés : elle prouvera, comme elle l'a fait déjà en 1865, qu'il y a en France une force toute prête à seconder les vues de l'industrie, si peu qu'on la développe dans un sens conforme aux principes de l'art et du goût. Nous avons cherché à lui imprimer, par les choix que nous venons de vous proposer, un mouvement que vous apprécierez, et dont, nous en avons la conviction, le corps enseignant et l'industrie vous sauront gré.

Le Rapporteur,

A. Louvier de Lajolais.

Certifié conforme à la minute du rapport, adopté par la Commission consultative.

Le Président de la Commission,

G. DAVIOUD.

Le Secrétaire de la Commission,

C. MINORET.

Vu et approuvé par le Comité d'organisation dans sa séance du 28 juillet 1868.

Le Président de l'Union centrale,

E. GUICHARD.

Le Secrétaire du Comité,

E. LEFÉBURE fils.

Annexe 3.

NOTE

Sur les Concours de composition

Nous avons divisé la série des concours de composition en quatre sections, correspondant à la généralité des études variées que nous avons caractérisées dans l'article 2 du règlement. Ces sections sont :

1° Compositions architecturales;
2° Compositions ornementales;
3° Compositions décoratives avec figures;
4° Compositions d'art appliqué à l'industrie.

Comme on le voit, nous avons évité la correspondance directe des compositions avec les huit sections du dessin copié. La première, le dessin géométrique, n'est qu'une étude nécessaire dans ses applications. La cinquième, le dessin de figure, n'offrait que des compositions relevant d'un ordre d'idées se rattachant à la peinture historique, et les septième, huitième et neuvième sections, le modelage sous ses trois aspects, trouvaient leur place dans les sections 2, 3 et 4 de la composition, puisque, dans la rédaction des programmes, le moyen à employer, dessin ou modelage, est laissé au choix des concurrents.

Si nous avons, des trois grands arts du dessin, conservé l'architecture dans les exercices de composition, nous l'avons fait en vue des obligations impérieuses de

cet art dans l'industrie. L'architecture est, par-dessus tout, l'art de la matière assouplie à nos besoins : elle est la base même de tous les produits d'ameublement, de décoration et d'ordonnance. Il est difficile de saisir la limite où l'habitation cesse et où le rôle de l'architecte finit; dans cette incertitude, nous avons maintenu cette étude. Quant à la sculpture et à la peinture humaine, animale et ornementale, elles se retrouvent en application dans les trois dernières sections, à des titres et des degrés divers, comme elles existent également dans la première, la composition d'architecture. Puisse l'impossibilité de séparer les trois arts dans leurs applications variées à l'industrie montrer une fois de plus à la jeunesse la nécessité de ne pas les séparer dans l'étude du dessin!

Une fois les quatre sections admises, comme il a été dit ci-dessus, nous avons fractionné chacune d'elles en trois concours, correspondant moins à des forces diverses qu'à des variétés d'application. En matière de composition, on ne peut guère affirmer que tel programe soit plus facile à traiter que tel autre; mais nous avons cru devoir varier l'importance et la nature du travail dans chacun d'eux.

Sans entrer dans l'examen de chacun des douze programmes de composition, ce qui pourrait apporter un certain trouble dans l'esprit des élèves par la comparaison entre le commentaire et le texte, nous croyons pouvoir dire, en termes généraux, que nous recommandons le plus scrupuleux respect des conditions imposées, car, sans cela, le concours n'existerait pas; que les concurrents devront s'attacher à se bien pénétrer du côté caractéristique de chaque programme, ce qui est le meilleur moyen de donner une physionomie propre à leur composition, et qu'il est nécessaire de tenir grand compte de la matière à employer pour exécuter le sujet traité. Loin

d'être une entrave, l'observation des lois de fabrication est un puissant moyen d'expression, et, à cet effet, les élèves n'auront qu'à comparer les produits des belles époques avec l'état correspondant de l'industrie, pour se convaincre de cette vérité. Enfin, la commission ne fixe pas le mode d'exécution des esquisses, ce qui indique que le dessin, l'aquarelle, le lavis, la peinture, le modelage en terre ou en cire, et tous autres moyens peuvent être mis à contribution. Il s'agit, pour ces douze programmes, de donner la mesure d'une conception de l'esprit, le procédé importe peu; le meilleur sera celui que chaque élève trouvera le plus convenable pour rendre, de la façon la plus claire, la plus prompte et la plus complète, la pensée qu'il aura eue dans l'ensemble et dans le détail.

Approuvé par la Commission consultative.

Le Président de la Commission consultative,

G. Davioud.

Le Secrétaire de la Commission consultative,

C. Minoret.

Vu et approuvé par le Comité d'organisation dans la séance du 28 juillet 1868.

Le Président de l'Union centrale,

E. Guichard.

Le Secrétaire du Comité,

Aug. Lefébure, fils.

Annexe 4.

NOTE

sur le système de notation adopté pour le prix d'études générales

(ART. 15 ET 26 DU RÉGLEMENT.)

La commission Consultative a cru intéressant *de rechercher si le prix d'études générales pourrait être obtenu par un élève concourant simultanément dans les trois classes primaire, secondaire et supérieure.*

Il avait été précédemment établi que, pour prendre part au concours, une somme minimum de points devrait être obtenue sur la totalité des 8 sections de l'article 2, et qu'un minimum dans chaque section serait aussi nécessaire.

En conséquence, la notation pour déterminer la force des élèves dans la classe supérieure ayant été fixée à 24 points, la Commission consultative décida que le minimum de points à obtenir sur la totalité des 8 sections de l'article 2 du règlement serait de 136 points (soit une moyenne de 17 points pour chaque section), et que, dans cette somme, une section particulière ne pourrait pas entrer pour une somme moindre de 6 points.

En admettant qu'un élève concourt simultanément

dans les 3 classes pour le prix d'études générales, il devient nécessaire de connaître quel est le rapport existant entre les forces de chacune des classes primaire, secondaire et supérieure, et aussi de rechercher dans quelle proportion la quotité de points obtenus dans les classes inférieures peut entrer dans la somme de points nécessaires à l'obtention du prix, ce mode de concours ne pouvant être dans aucun cas une cause d'abaissement du niveau des études.

Je pense que la force relative entre les 3 classes pourrait être déterminée ainsi :

24 points pour la classe supérieure,
12 points pour la classe secondaire,
8 points pour la classe primaire;

chacun de ces chiffres exprimant dans chaque classe la note *très-bien;* c'est-à-dire que la force de la classe primaire peut être considérée comme le tiers de celle de la classe supérieure, et la force de la classe secondaire comme la moitié de celle de la classe supérieure.

Il se présente alors trois cas pour atteindre la somme minimum de 136 points.

1° Un élève concourt dans les huit sections de la classe supérieure;
2° Ou simultanément dans les classes secondaire et supérieure;
3° Ou simultanément dans les classes primaire et supérieure.

Dans le premier cas, il devra obtenir une moyenne de 17 points dans chaque section.

Dans les deux autres cas, l'élève obtiendra ou un minimum de 6 points dans chaque section des classe primaire ou secondaire, et une moyenne de plus de 17 points

dans la classe supérieure, ou bien il obtiendra dans les classes primaire ou secondaire la note maximum de 8 ou de 12 points, ce qui l'obligera néanmoins à obtenir encore dans la classe supérieure une moyenne au-dessus de 17 points. De telle sorte que l'effort à faire dans la classe supérieure sera d'autant plus grand que les classes primaire ou secondaire entreront pour une part plus forte dans le concours.

Ainsi, pour fixer plus directement ce qui précède, je dirai :

1° Qu'un élève concourant simultanément dans les classes supérieure et secondaire devra concourir dans quatre sections de la classe supérieure et dans quatre sections de la classe secondaire;

2° Que celui concourant simultanément dans les classes primaire et supérieure devra concourir dans cinq sections de la classe supérieure et dans trois sections de la classe primaire.

Et alors, dans le premier cas, l'élève devra obtenir un minimum d'au moins 10 points sur chacune des 4 sections de la classe secondaire, soit pour les quatre. 40 points

Et il lui faudra obtenir dans les quatre sections de la classe supérieure une somme de. 96 points

Pour former le total de . . . . 136 points

Somme minimum fixée pour prendre part au concours.

Soit une moyenne de 24 points pour chaque section de la classe supérieure, au lieu de 17 points nécessaires lorsque l'on concourt dans les huit sections de cette classe.

Si, au contraire, l'élève obtient dans les quatre sections de

la classe secondaire le maximum de 12 points, soit pour les quatre . . . . 48 points

Il lui faudra obtenir dans les quatre sections de la classe supérieure une somme de. 88 points

Pour former la somme de.............. 136 points

Soit une moyenne de 22 points dans chaque section de la classe supérieure, au lieu de 17 points nécessaires lorsque l'on concourt dans les 8 sections de la classe supérieure.

Si je fais le même calcul pour le deuxième cas, j'obtiens le résultat suivant pour le concours simultané dans les classes primaire et supérieure.

1° Pour le minimum de 6 points dans les 3 sections primaires, soit........................... 18 points

Il faudra dans les 5 sections supérieures.. 118 points

Total........ 136 points.

Ce qui, pour les 5 sections supérieures, donne une moyenne de 23,6 au lieu de 17 points.

2° Pour le minimum de 8 points dans les 3 sections primaires, soit............................ 24 points.

Il faudra donc dans les 5 sections supérieures.................................. 112 points

Total.......... 136 points

Moyenne dans les 5 sections supérieures, 22, 4 au lieu de 17 points.

Si je recherche à quel point plus élevé peut atteindre l'élève dans chacun des cas précédents, afin de déterminer quelle moyenne correspondante il faudra obtenir

dans les 8 sections de la classe supérieure, je vois que le maximum 12 dans les 4 sections secondaires produisant .... 48 points

Plus le maximum 24 dans les 4 sections supérieures produisant .... 96 points

Donnent un total de .... 144 points

Et que le maximum 8 dans les 3 sections primaires produisant .... 23 points

Plus le maximum 24 dans les 5 sections supérieures produisant .... 120 points

Total......... 144 points

Donnent une moyenne de 18 points dans chacune des 8 sections de la classe supérieure, peu différente de la moyenne 17 fixée par la commission pour prendre part au concours.

Le résultat de ces chiffres indique qu'il y a peu de danger à admettre le concours simultané dans les 3 classes, puisque, même en obtenant le maximum des notes dans chaque classe, la moyenne obtenue ne dépassera jamais que d'un point celle fixée dans les 8 sections de la classe supérieure pour prendre part au concours, et qu'il peut être intéressant de le faire, puisqu'il y aurait avantage à encourager les élèves ne pratiquant que quelques-unes des 8 sections de l'article 2 du règlement à compléter leur éducation par l'étude des parties de l'art du dessin qui leur manquent.

Je propose donc à la commission de répondre affirmativement à la question suivante :

« Les 3 classes concourront-elles simultanément? »

Le chiffre 24 serait appliqué à la notation de la force absolue dans chacune des 3 classes, ce chiffre représen-

tant la note *très-bien* dans chacune des trois classes pour les concours partiels.

Et la force relative pour concourir au prix d'études générales serait fixée ainsi :

24 points pour la classe supérieure,
24/2 pour la classe secondaire,
Et 24/3 pour la classe primaire.

Le Rapporteur,

SIMONET.

Certifié conforme à la minute de la note approuvée par la Commission consultative.

Le Président de la Commission consultative,

G. DAVIOUD.

Le Secrétaire de la Commission,

C. MINORET.

Vu et approuvé par le Comité d'organisation, dans sa séance du 28 juillet 1868.

Le Président de l'Union centrale,

E. GUICHARD.

Le Secrétaire du Comité,

AUG. LEFÉBURE, fils.

Annexe 5.

NOTE

sur les Concours de Composition

En créant un concours de modèles, la Commission consultative désire remédier, autant qu'il lui est possible, à un état de choses fâcheux, objet de plaintes fondées, le petit nombre de bons modèles.

Si en général les modèles manquent, ce n'est pas que les belles œuvres fassent défaut dans l'histoire de l'art : c'est qu'il est extrêmement difficile de ramener par le dessin les créations des maîtres au degré de simplicité, de clarté, de fidélité indispensables pour les rendre pleinement intelligibles à l'élève et les faire servir à l'éducation de l'œil et de la main en même temps qu'à l'éducation du goût.

A cette difficulté de l'interprétation vient souvent s'en ajouter une autre, toute matérielle, inhérente au procédé de reproduction qui laisse beaucoup trop à désirer, ainsi qu'on peut s'en convaincre aisément, surtout à l'examen des modèles d'architecture.

Ce sont ces motifs qui ont décidé la Commission consultative à rejeter du concours les modèles simplement dessinés, et à exiger que les modèles soient présentés *tels*

que le commerce les livre aux élèves ; elle a voulu, par là, éviter les modifications que pourrait faire subir au modèle dessiné son transport sur bois, sur pierre ou sur métal, et ne récompenser qu'un résultat complet et définitif.

Si les œuvres mêmes des maitres pouvaient être mises entre les mains des élèves, aucune de ces difficultés n'existerait, et c'est pour cette raison qu'il n'a pas été institué de concours de modèle pour le modelage. En effet, dans cet ordre d'études, ce sont les créations mêmes des grands maîtres que le modelage met à la disposition des élèves : il ne s'agit donc pas de créer des modèles, mais de faire un choix intelligent et gradué de ce qui convient à l'enseignement, choix qui peut être difficile, mais non impossible.

N'ayant à se préoccuper des modèles ni pour le modelage, ni pour le tracé géométrique, la Commission a réduit ses concours aux modèles pour le dessin architectural, le dessin ornemental et le dessin de la figure, qui comprennent dans leur ensemble toutes les variétés du dessin, et elle a retranché de son programme le dessin décoratif, qui n'est que le résumé et l'application de ces trois genres.

Enfin, la Commission consultative a limité ses concours aux modèles nécessaires aux classes primaire et secondaire : à la classe primaire, car tout le monde sait de quelle importance est, pour le reste de l'éducation, la première direction qu'on a reçue ; à la classe secondaire, parce que c'est là, à ce second degré de l'enseignement, que l'absence de modèles se fait le plus vivement sentir ; tandis que l'élève de la classe supérieure, déjà préparé à l'étude des chefs-d'œuvre, sûr de sa main et habitué à voir, peut trouver dans l'œuvre gravé d'après les maitres ou par eux-mêmes, et dans les publications spéciales, les modèles dont il a encore besoin.

La Commission espère non-seulement que les hommes spéciaux répondront à son appel, mais encore que tous ceux qui s'intéressent au progrès des arts en France tiendront à honneur d'aider l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie à atteindre le but qu'elle poursuit.

Approuvé par la Commission consultative.

Le Président de la Commission,
G. DAVIOUD.

Le Secrétaire de la Commission,
C. MINORET.

Vu et approuvé par le Comité d'organisation :

Le Président de l'Union centrale,
E. GUICHARD.

Le Secrétaire du Comité,
AUG. LEFÉBURE fils.

LISTE

DES

MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE

EN EXERCICE PENDANT L'ANNÉE 1868

MM.

G. DAVIOUD ✻, architecte de la ville, président.

MANTZ (PAUL) ✻, homme de lettres, rédacteur à la *Gazette des Beaux-Arts*, vice-président.

LOUVRIER DE LAJOLAIS, artiste-peintre, vice-président.

MINORET (CAMILLE), avocat, officier d'académie, secrétaire.

CHALONS-D'ARGÉ, archiviste au ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, secrétaire-adjoint (décédé).

SALIN (PATRICE), chef de bureau au Conseil d'Etat, officier d'académie, secrétaire-adjoint.

BARTHOLDI ✻, sculpteur statuaire.

BENARD (PAUL), architecte.

BIAIS, dessinateur-ornemaniste.

BURTY, homme de lettres, rédacteur au journal la *Liberté*.

CHESNEAU (ERNEST) ✻, homme de lettres, rédacteur au journal le *Constitutionnel*.

CHOISELAT, sculpteur statuaire ornemaniste.

DULOS ✻, graveur.

GATTIKER, dessinateur pour étoffes.

GÉROME O. ✻, de l'Institut, peintre d'histoire.

MM.

GONELLE (JOSEPH), dessinateur pour cachemires.

J. GRANGEDOR, peintre, homme de lettres, rédacteur au journal *le Temps* et à la *Gazette des Beaux-Arts*.

LIÈVRE (ÉDOUARD), artiste peintre.

LUCHET (AUGUSTE), homme de lettres, rédacteur au journal le *Siècle*.

MILLET (AIMÉ) ✻, sculpteur statuaire.

MORAND, expert arbitre près le tribunal de commerce.

MOTET (LÉONCE), ingénieur civil.

PARENT, architecte.

PETIT (EUGÈNE), architecte.

POPELIN (CLAUDIUS) ✻, artiste-peintre, émailleur.

POTERLET (VICTOR), dessinateur pour papiers peints.

PRIGNOT, dessinateur pour ameublements.

REY (LOUIS), peintre décorateur.

ROUSSEAU (EMILE) ✻, chimiste.

ROUSSEL (ALCIDE), dessinateur.

SAUVAGEOT (CLAUDE), architecte, directeur de l'*Art pour tous*.

SIMONET, architecte, chef d'atelier à l'Ecole centrale et spécial e d'architecture.



CATALOGUE DES CONCOURS

CATALOGUE DES CONCOURS

INDIQUANT

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
AINSI QUE LE NOMBRE ET LE NOM DE LEURS ÉLÈVES
QUI Y ONT PRIS PART

1re SECTION. — DESSIN GÉOMÉTRIQUE.

1er CONCOURS. — Ombre portée d'un vase dans une niche et ombre propre des corps.

(Les 53 dessins présentés à ce concours par 27 écoles sont exposés dans la salle n° 3).

ÉCOLES LAÏQUES.

1 Lycée impérial de Napoléonville (Morbihan) : l'élève Emm. Le Goff.

2 École communale professionnelle de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : les 4 élèves Barbier, Deffradas, Liselot et Pélissier.

3 École laïque communale d'Avallon (Yonne) : l'élève Onésime Cambuzat.

4 École municipale du 10e arrondissement de Paris (jeunes garçons et adultes (hommes) : les 3 élèves Frédéric Eylé, Morelle et Visbec.

ÉCOLES DES FRÈRES.

5 Noviciat préparatoire des Frères des écoles chrétiennes, rue Oudinot, 27 : les 4 élèves L. Cullié, J. Guyot, André Obrier, Ed. Prévost.

6 Établissement de Saint-Nicolas, 92, rue de Vaugirard : l'élève A. Clerget.

7 École communale de la rue Violet, à Grenelle : l'élève Mativet.

8 École communale de la ville de Brioude (Haute-Loire) : les 2 élèves Ant. Gaillard et Ant. Sestier.

9 — de Clermont-Ferrand : l'élève Fairérol.

10 — de Marseille, rue Puget : l'élève Pierre Bar.

11 — de Mézières : les 2 élèves Léon Houdinet et Paul Stengel.

12 — libre de Nantes : Alph. Hidrio.

13 Communauté des Frères des écoles chrétiennes de Rouen : les 7 élèves A. Bégard, G. Besson, H. Delapille, Aug. Gendarme, T. Hauchart, C. Peigney et H. Vrel.

14 Ecole communale de la ville de St-Omer (Pas-de-Calais) : l'élève Alf. Hocq.

15 — de Valence-sur-Rhône : l'élève Ferd. Bravaix.

16 — de Valenciennes (Nord) : l'élève Ch. Rivre.

17 — de Verdun : les 2 élèves Hyac. Boulhaut et Alb. Ticher.

18 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois, à Paris : l'élève Aug. Chapelle.

19 Pensionnat de Frères, à Paris-Passy : les 3 élèves A. Evette, P. Guillemant et Alb. Hauducœur.

20 — à Alais (Gard) : l'élève Robert René.

21 — à Lille (pensionnat St-Pierre) : l'élève H. Roussel.

22 — à Moulins (Allier) : les 4 élèves Nastord, Pellé, Presle et Suchet.

23 — à Nantes : les 2 élèves Léonce Doisneau et Elie Chaillou.

24 — à Reims : l'élève G. Rivart.

25 Pensionnat Saint-Joseph, à Beauregard près Thionville (Moselle) : les 2 élèves A. Desroche et Ch. Germain.

26 Pensionnat Saint-Pierre, à Dreux : les 4 élèves Ch. Bertrand, Eug. Hauquelin, Jules Hervieux et Firmin Roque.

2e CONCOURS. — Perspective d'une table de la Renaissance. Le tableau et le point de vue sont déterminés.

Le balustre au milieu d'une face latérale sera exécuté séparément en perspective, à trois fois la grandeur du modèle, le tableau et le point de vue étant déterminés comme dans l'ensemble.

(Les 21 dessins présentés à ce concours par 17 écoles sont exposés dans la salle n° 3.)

LAÏQUES.

27 Ecole commerciale fondée par la Chambre de commerce de Paris : l'élève J. Dubuisson.

28 Ecole communale de garçons, de la rue d'Aligre, 12e arr. de Paris : l'élève Alf. Kahenn.

29 — d'Avallon : l'élève J. B. Ménetré.

30 Ecole de peinture, sculpture et dessin, à Rennes (Ille-et-Vilaine), l'élève Louis Pinel.

FRÈRES.

31 Noviciat de la rue Oudinot : les 3 élèves F. Delamare, Henry Joseph et Ant. Volle.

32 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : l'élève Joseph Germain.

33 Ecole communale de la ville de Brioude : les 2 élèves J. Deberle et Paul Dussaux.

34 — de Mézières : l'élève Gabriel Leconte.

35 — de Saint-Omer : l'élève Eug. Griset.

36 — de Sédan : l'élève Ch. Gétiaux.

37 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois, à Paris : l'élève Lucien.

38 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : les 2 élèves F. Harrand et Le Cornec.

39 — à Alais : l'élève Joseph Darboux.

40 — à Dreux : les 2 élèves Faverol et Georges Merlin.

41 — à Nantes : l'élève E. Chaillou.

42 — à Reims : l'élève Lallement.

3e CONCOURS. — Perspective et ombre d'une monstrance en cuivre du quinzième siècle.

Le tableau et le point de vue sont laissés au choix des concurrents.

Nota. — Les trois concours ci-dessus contiendront le tracé des opérations.

Chaque dessin sera exécuté dans un cadre de 0m,50 sur 0m,35.

(Les 28 dessins présentés à ce concours par 18 écoles sont exposés dans la salle n° 3.)

LAÏQUES.

43 Ecole communale de la rue d'Aligre, 12e arr. : l'élève A. Juvenel.

44 Cours d'adultes du soir, avenue d'Italie, 70, 13e arr. : l'élève Florimond Munier.

45 Ecole municipale du 10e arr. (hommes) : les 2 élèves Fournereau et Emile Olivier.

46 Ecole de peinture, sculpture et dessin de Rennes : l'élève Hippolyte Denniel.

FRÈRES.

47 Noviciat de la rue Oudinot : les 3 élèves Alban Baldon, V. Martin et H. Monteillet.

48 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : l'élève Ant. Buitrago.

49 Ecole communale de la rue Saint-Bernard : l'élève Michel Maron.

50 Ecole communale de la ville de Brioude : les deux élèves P. Feuillarade et Ant. Sicard.

51 — de Clermont-Ferrand : l'élève Taravant.

52 — de Mézières : les 3 élèves Ch. Busquet, Léon Petitpierre et Léon Richard.

53 — de Saint-Omer : l'élève H. Bouvart.

54 — de Sédan : l'élève Alph. Pierrard.

55 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève A. Lefol.

56 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : les 2 élèves Ch. Cartier et Joseph Siruguet.

57 — à Alais : l'élève Lucien Romain.

58 — à Dreux : les 3 élèves Derepas, Flèche et Ménager.

59 — à Moulins : les 2 élèves Chaverbert et Jardin.

60 — à Reims : l'élève Marly.

2e SECTION. — DESSIN ARCHITECTURAL

1er CONCOURS. — Copie du temple de Thésée, dessiné au trait, plan et élévation, à l'échelle de 0m,03 par mètre.

(Les 97 dessins, présentés à ce concours par 53 écoles, sont exposés dans la salle n° 3.)

LAÏQUES.

61 Lycée impérial de Nancy : les 2 élèves Mainguet et Beutz.

62 Collége de la ville d'Auxerre (Yonne) : l'élève Léopold Saffroy.

63 Ecole communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève Em. Lemaigre.

64 Ecole communale de la rue Morand, 11e arrondissement de Paris : l'élève A. Rousseau.

65 — de la rue d'Aligre, 12e arr. : les 2 élèves Poirel et Regnard.

66 — de la place de la Mairie à Vaugirard, 15e arr. : les 4 élèves Bellenot, Bioret, Chavaneau, Nonet.

67 — de l'Ile-en-Jourdain (Gers) : l'élève (n'a pas signé).

68 Ecole municipale du 10e arr. de Paris (hommes) : les 2 élèves Delahaye et Garrigues.

69 Ecole de peinture, sculpture et dessin de Rennes : l'élève Pilorget.

70 Institution Grandhomme, rue de Bordeaux, à Paris : l'elève Léon Huardeau.

71 — Périer, rue de la Verrerie, à Paris : l'élève Ernest Baron.

72 — Piron, rue de l'Éperon, à Paris : l'élève Monnier.

73 Pensionnat Debuyser, au Cateau (Nord) : l'élève Ovide Hautier.

FRÈRES.

74 Noviciat de la rue Oudinot : les 3 élèves Baldon, Cruchet et Usse.

75 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 3 élèves Buitrago, Clerget, Cordin.

76 — à Issy (Seine) : l'élève Lapeyre.

77 Ecole communale de la rue d'Argenteuil, 1er arr. : l'élève Boschert.

78 — de la rue d'Assas, 6e arr. : les 2 élèves Peger et Raviot.

79 — de la rue Saint-Bernard, 11e arr. : l'élève Bouhin.

80 — de la rue du Moulin-des-Prés, 13e arr. : les 2 élèves Métalle et Taillia.

81 — de la place de la Mairie, à Montrouge, 14e arr.: les 2 élèves Delgorge et Jolly.

82 Ecole communale de Brioude : l'élève Eug. Pradine.

83 — de Clermont-Ferrand : les 3 élèves Fairérol, Taravant et Vialleix.

84 — de Limoges : l'élève Pierre Couder.

85 — de la paroisse d'Ainay, à Lyon (Rhône) : l'élève Ant. Tabory.

86 — de la rue Puget, à Marseille : l'élève Fortuné Saint-Marc.

87 — libre de Saint-Pierre, à Nantes : l'élève Durassier.

88 — communale de Nîmes (Gard) : l'élève Pocheville.

89 — d'Orléans : les 3 élèves Rivière, Royer et Dussaux.

90 Communauté des Frères des écoles chrétiennes de Rouen : les 9 élèves Christie, Décard, Desaneaux, Dufayet, Elucet, Fouquier, Morel, Ch. Pierre et Tornier.

91 École communale de Saint-Amour (Jura) : les 2 élèves Gindre et Roussel.

92 — de Saint-Étienne (Loire) : l'élève Ant. Fayon.

93 — de Saint-Omer : l'élève Alf. Hocq.

94 — de Sedan : les 4 élèves Fourrier, Gainière, Genvot et Lagrange.

95 — de Toulouse (quartier Saint-Sernin) : l'élève Rammulocher.

96 — de Valence : l'élève H. Vendroux.

97 — de Valenciennes : les 3 élèves Dufner, Leclercq et Macluque.

98 — de Verdun : les 2 élèves Boulhaut et Ticher.

99 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève V. Thouron.

100 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : les 4 élèves Bringier, Brouty, Fortin, Rossy.

101 — à Alais : l'élève Eug. Blanc.

102 — à Avignon : l'élève Aug. Vigier.

103 — à Chartres : l'élève Ern. Guérin.

104 — à Clermont-Ferrand : les 2 élèves Louis Goursonnet et Arthur Clément.

105 — à Dreux : les 2 élèves Latouche et Paul Trotry.

106 — à Lille : l'élève Henri Roussel.

107 — à Moulins : les 5 élèves Nastord, Pellé, Presle, Saulnier et Suchet.

108 — à Nantes : les 2 élèves Léonce Doisneau et H. Dupont.

109 — Orléans : les 3 élèves Charpentier, Houy et Sourceau.

110 — à Reims : l'élève C. Lallement.

111 — à Toulouse : l'élève Louis Boutiq.

112 — à Villefranche : les 2 élèves C. Lièvre et C. Vergnolet.

113 Orphelinat de jeunes garçons, à Versailles : l'élève Lermiens.

2e CONCOURS. — Copie de la porte d'entrée de la maison rue du Grand-Cerf, à Chartres (seizième siècle), reproduite en élévation et plan.

Le dessin sera lavé et exécuté à l'échelle de 8 centimètres par mètre.

(Les 77 dessins présentés à ce concours par 50 écoles sont exposés dans la salle n° 3).

LAÏQUES.

114 Lycée impérial de Nancy : l'élève **Ed. Saint-Dezier.**

115 Collége d'Auxerre : l'élève Gust. Graudrupt.

116 — de Châteaudun : l'élève Gasnier.

117 Ecole normale de la ville de Foix : l'élève Faur.

118 — communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève H. Verny.

119 — communale de la rue d'Aligre, 12e arr. : les 2 élèves Bertrand et Kahenn.

120 Cours d'adultes du soir de l'avenue d'Italie, 13e arr. : les 2 élèves Ch. Etienne et F. Poirault.

121 — de la place de la Mairie, Vaugirard, 15e arr. : les 4 élèves Barré, Gaston Charles, Eugène et Gustave Lambert.

122 — de la rue Doudeauville, 18e arr. : l'élève P. Caviézel.

123 Ecole municipale du 10e arr. (hommes) : les 2 élèves Morelle et Vlsbec.

124 École municipale de peinture, sculpture et dessin de Rennes : l'élève Denniol.

125 — municipale du 20e arr. (jeunes filles) : l'élève Marie Jolivet.

126 Ecoles gratuites des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, de Limoges : l'élève Macaire.

127 Institution Périer, à Paris : l'élève Baron.

128 — Piron, à Paris : l'élève Pontard.

129 — Breuillard, à Auxerre : l'élève Guyard.

130 Atelier de M. Eugène Prignot, à Paris : l'élève Meunier.

FRÈRES.

131 Noviciat de la rue Oudinot : les 4 élèves Cullié, Monteillet, H. Josept et Obrier.

132 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 3 élèves Bellissort, Callet et Prévost.

133 — à Issy (Seine) : les 2 élèves Durand et Guépin.

134 Ecole communale de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 7e arr. (Gros-Caillou) : l'élève Moireau.

135 — de la rue Violet (Grenelle), 15e arr. : l'élève Girault.

136 — de la Chapelle-Saint-Denis, 18e arr. : l'élève Budan.

137 — de Bellac (Haute-Vienne) : l'élève Héliot.

138 — de Chartres : l'élève Bourgine.

139 — de Limoges : l'élève Giroux.

140 École communale de Lyon, rue Adélaïde Perrin : l'élève Vernes.

141 — de Marseille, rue Puget : l'élève Bar.

142 — de Mézières : les 2 élèves Petit-Pierre et Richard.

143 — libre de Saint-Pierre, à Nantes : les 2 élèves Taunay et Vincent.

144 Ecole communale de Nice (Alpes-Maritimes) : l'élève L. Daniel.

145 — de Nîmes : l'élève Reboul.

146 Communauté des Frères des écoles chrétiennes de Rouen : les 4 élèves Christie, Décard, Delapille et Roussel.

147 Ecole communale de Saint-Omer : l'élève Eug. Griset.

148 — de Sedan : les 3 élèves Nanquette, Renault et Reuveure.

149 — de Valence : l'élève Monier.

150 — de Valenciennes : les 2 élèves Bourgeois et Pourre.

151 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève Macheras.

152 Pensionnat des Frères à Paris-Passy : les 4 élèves Evette, Guillemant, Harrand et Shobinger.

153 — à Alais : l'élève Guigardet.

154 — à Avignon : l'élève Busquet.

155 — à Clermont-Ferrand : les 3 élèves F. Grenet, Adrien Poncel, A. Rappe.

156 — à Dreux : l'élève F. Roque.

157 Pensionnat des Frères à Moulins : les 2 élèves Moreau et Ramillon.

158 — à Nantes : les 2 élèves Chaillou et Doisneau.

159 — à Orléans : l'élève Cosson.

160 — à Reims : l'élève Villot.

161 — à Toulouse : l'élève Grenié.

162 — à Villefranche-sur-Saône : l'élève Chassaing.

163 Orphelinat de jeunes garçons à Versailles : les 2 élèves Dessaint et Fourel.

3e CONCOURS. — Copie de la façade occidentale sur la cour du château de Pailly, construit au XVIe siècle, près de Langres, par Ribailler, architecte champenois.

Le dessin sera lavé et exécuté à l'échelle de 2 centimètres par mètre.

(Les 52 dessins, présentés à ce concours par 36 écoles, sont exposés dans la salle n° 3).

LAÏQUES.

164 Lycée impérial de Chambéry (Savoie) : l'élève J. Perret.

165 École communale de l'avenue d'Italie, 13e arrondissement : l'élève F. Munier.
Billonnet et Grimbert.

166 — de la place de la Mairie, Vaugirard, 15e arrondissement : les 3 élèves Balquet, Beaumont et David.

167 École municipale du 10e arrondissement (hommes) : les 2 élèves Fournereau et Em. Olivier.

168 École de peinture, sculpture et dessin, de Rennes : l'élève L. Pinel.

169 Institution Levé, à Paris : l'élève V. Delaisse.

170 — Périer, à Paris : l'élève Ern. Baron.

171 Atelier de M. Villeminot, à Paris : l'élève Léon Chédeville.

FRÈRES.

172 Noviciat de la rue Oudinot : les deux élèves Delamare et Martin.

173 Établissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 2 élèves H. Leroy et G. Périer.

174 Ecole communale de la rue d'Assas, 6e arr. : l'élève F. Percher.

175 — de l'avenue de la Roquette, 11e arr. : l'élève

176 — de la rue du Moulin-des-Prés, 13e arr. : l'élève Remy.

177 — de la Chapelle-Saint-Denis, 18e arr. : l'élève Guébin.

178 — communale de la ville de Caen : les 2 élèves

179 — de Lyon, rue Adélaïde Perrin : les 2 élèves Blaise Carnot et Bel.

180 — de Marseille, rue Puget : l'élève

181 — de Marseille, rue Sainte-Marthe : les 2 élèves Brizet et Dellepiane.

182 — de Mézières : l'élève Ch. Busquet.

183 École libre de Nantes : l'élève Alph. Hidrio.

184 — communale de Nîmes : l'élève P. Cordet.

185 — de Reims : l'élève Ant. Hanzen.

186 — de Roanne : l'élève Benoît Méant.

187 — libre de Rouen : les 5 élèves Bégard, Besson, Gendarme, Hauchart, Peignet.

188 — communale de St-Etienne : l'élève Ant. Fayon

189 — de St-Omer : l'élève Bouvart.

190 — de Sedan : les 2 élèves Degohis et Alph. Pierrard.

191 — de Valenciennes : les 2 élèves Bassez et Dufner.

PENSIONNATS.

192 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève L. Bichot.

193 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : les 2 élèves Halliez et Vinet.

194 — à Beauregard, près Thionville : l'élève Plagnieux.

195 — à Moulins : les 2 élèves Chavebert et Jardin.

196 — à Nantes : l'élève Hipp. Michée.

197 — à Reims : l'élève J. Marly.

198 — à St-Omer : l'élève P. Huret.

199 Orphelinat de jeunes garçons à Versailles : l'élève Ch. Fourel.

3e SECTION. — DESSIN ORNEMENTAL.

1er CONCOURS. — Copie d'un fragment d'ornement courant (céramique grecque), tiré du COURS D'ORNEMENT, par M. Edouard Lièvre.

On devra exécuter le dessin à un dixième en plus de la grandeur du modèle.

(Les 126 dessins présentés à ce concours par 76 écoles sont exposés dans la salle n° 4.)

LAÏQUES.

200 Lycée du Prince-Impérial, à Vanves, près Paris : l'élève Croux.

201 Collége spécial d'Alais : l'élève R. de Chanaleilles.

202 — de Charleville (Ardennes) : les 2 élèves Descharmes et Moyse.

203 — de Soissons (Aisne) ; l'élève Mignot.

204 Ecole normale primaire de Charleville : l'élève Baudon.

205 — communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève Gendraud.

206 — communale du 7e arr., rue du Bac, cours du soir pour les adultes : l'élève Lévêque.

207 — du 9e arr., cours du soir pour les adultes : l'élève H. Detouche.

208 — du 11e arr., rue Morand, cours du soir pour les adultes : l'élève Jacquillon.

209 — du 16e arr., rue Jouvenet, classe du jour pour les jeunes garçons : l'élève Doneaud.

210 Institution libre de l'Ile-en-Jourdain (Gers) : les 2 élèves Ayguebère et Richon.

211 Ecole de peinture, sculpture et dessin, de Rennes : l'élève Favrais.

212 — municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes) du 3e arr. de Paris : l'élève Thérèse Martin.

213 — du 5e arr. : les 2 élèves Clotilde Bourdon et Jenny Tortechot.

214 — du 7e arr. : les 2 élèves (noms illisibles).

215 — du 10e arr. : l'élève Alexandrine Kouniski.

216 — du 13e arr. : les 2 élèves A. et Henriette Tétar.

217 — du 14e arr. : les 2 élèves Marie Panel et Hélène Vien.

218 — du 20e arr. : les 2 élèves Louise Desroy et Marie Jolivet.

219 — impériale gratuite de dessin de Saint-Quentin, fondée par Maurice Quentin de Latour : l'élève Delvigne.

220 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, fondées à Limoges, pour les dames et les jeunes gens : les 6 élèves Fourgeaud, Lerousseau, Ruand, et Mlles Briquet, de Larouverade et Moreau.

221 Ecole de la Société d'agriculture, sciences et arts de Limoges (garçons) : les 2 élèves Reynaud et Vergnaud.

222 Ecole de la même société (jeunes filles) : les 2 élèves Marie Bechade et Léonie Delaume.

223 Institution Béchet, à Paris : l'élève A. Dejean.

224 — Bichoffe, à Paris : les 2 élèves Gellé et Prétet.

225 — Noellet, à Paris : les 2 élèves Lonap et Schneider.

226 — Pénard, à Paris : l'élève Faucille.

227 — Périer, à Paris : l'élève Baron.

228 Institution Pouzol, à Paris : les 2 élèves Deber et Gilbault.

229 — Degrand, à St-Mandé, près Paris : les 2 élèves Conteville et Picon.

230 — Jeannin, à Colombes, près Paris : l'élève Besançon.

231 Cours normal supérieur professé par M. Landry, à Paris, rue Saint-André-des-Arts, 27 : l'élève Marie Savoye.

232 Cours particulier de dessin professé par M. Raguet, à Paris : les 2 élèves Capel et Gant.

233 Cours secondaire pour les jeunes filles, dirigé par M. Passepont, à Auxerre : les 2 élèves Julia Mortimer et Marceline Horiot.

FRÈRES.

234 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 3 élèves Cordin, Pagès et Vernay.

235 — à Issy, près Paris : les 2 élèves Guepin, Durand et Raynaud.

236 Ecole communale de la rue d'Assas, 6e arr. : l'élève Ant. Rabin.

237 — de la rue Saint-Bernard, 11e arr. : l'élève Mathias Ginsbach.

238 — de la rue du Moulin-des-Prés, 13e arr. : les 4 élèves Leroy, Métalle, Sarteur et Taillia.

239 — de la rue Violet (Grenelle), 15e arr. : l'élève Girauld.

240 Ecole libre d'Alais : l'élève Cardinal.

241 Ecole communale de Bellac (Haute-Vienne) : l'élève Larue.

242 — de Chartres : l'élève Gaigné.

243 — de Clermont-Ferrand : l'élève Sarrou.

244 École communale de Douai : l'élève **Duriez.**

245 — de Fourchambault (Nièvre) : l'élève Lescanne.

246 — de Limoges : l'élève A. Faure.

247 — de Marseille, rue Puget : les 2 élèves **Bar** et **Genouliat.**

248 — de Montpellier : l'élève Ricard.

249 — de Nancy : l'élève Beaumann.

250 Ecole libre de Saint-Pierre, à Nantes : l'élève **Bourgeois.**

351 Ecole communale de Nice : l'élève J.-B. Dalmas.

252 — de Reims : l'élève Mauduit.

253 — de Roanne : l'élève Martinez.

254 Communauté des Frères des écoles chrétiennes de Rouen : les 10 élèves Bricard, Décard, Desaneaux, Dufayet, Fouquier, Lenoir, Louail, Lucet, Ch. Pierre, H. Vriel.

355 Ecole communale de Saint-Etienne : l'élève **Piallat.**

256 — de Saint-Omer : l'élève Bourel.

257 — de Sedan : les 5 élèves Genvot, Fourrier, Antoine Edmond, Mousset et Renault.

258 — de Valenciennes : les 2 élèves Dufner et Leclercq.

259 — de Verdun : l'élève Boivin.

260 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève Aug. Martin.

261 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : les deux élèves Cartier et Bresson.

262 — A Avignon : l'élève Eug. Bourdiol.

263 — A Béziers : l'élève Jean Jeanjean.

264 — A Clermont-Ferrand : les 6 élèves Blanche, Cassière, Lacombe, Maltère, Poncet et Serciron.

265 Pensionnat des Frères à Marseille : l'élève Victor Guillou.

266 — A Moulins : l'élève Suchet.

267 — A Nantes : les 3 élèves Cassard, Gascoin et Michée.

268 — A Orléans : les 2 élèves Chaux et Vigneron.

269 — A Saint-Omer : l'élève Griaux.

270 — A Thionville (Pensionnat Saint-Joseph) : l'élève Rouppert.

271 — A Villefranche-sur-Saône : l'élève Picard.

272 Orphelinat de jeunes garçons, à Versailles : l'élève Bertoud.

273 Institution de jeunes filles dirigée par les dames Augustines, à Auxerre : l'élève Louise Godet.

274 Cours normal pour les jeunes institutrices, dirigé par les mêmes dames, à Auxerre : l'élève Sophie Guillout.

275 Charles Hoffmann, élève libre.

2e CONCOURS. — Copie d'hémorocales blanches, tirées du cours gradué de M. Chabal-Dussurgey.
Le procédé de reproduction est laissé au choix du concurrent.

(Les 191 dessins présentés à ce concours par 110 écoles sont exposés dans la salle n° 4.)

LAÏQUES.

276 Lycée impérial de Chambéry : l'élève Alexandre Martin.

277 — de Nancy : l'élève Piouville.

278 — du Prince Impérial, à Vanves : les 2 élèves Boulard et Leguillon.

279 Collége spécial d'Alais : l'élève Mathieu.

280 — d'Auxerre : l'élève A. Michaut.

281 — de Châlon-sur-Saône : l'élève Alexandre Chaussier.

282 — de Charleville : l'élève Descharmes.

283 — de Châteaudun : l'élève Deniau.

284 — de Maubeuge : les 2 élèves Sévère Royale et Lottiau-Husmer.

285 — de Soissons : l'élève V. Veron.

286 — de Tarbes : l'élève Vidalé.

287 — de Wissembourg (Bas-Rhin) : l'élève Ackermann.

288 Ecole normale primaire de Charleville : l'élève Lelièvre.

289 Ecole primaire de Dornecy : l'élève Henri Lionnet.

290 Ecole commerciale de Paris : les 2 élèves Maillet et Palluy.

291 Ecole communale du 7e arr., rue du Bac, cours du soir pour les adultes : les 2 élèves Lévêque et Rivaux.

292 — du 9e arr., cours du soir pour les adultes : les 2 élèves Georgin et Raimbert.

293 — du 11e arr., rue Morand, cours du soir pour les adultes : l'élève Jacquillon.

294 — du 13e arr., avenue d'Italie, cours du soir pour les adultes : les 3 élèves Ch. Durand, L. Duruy et Léon Gibier.

295 — du 13e arr., rue Saint-Hippolyte, cours du soir pour les adultes : les 3 élèves Cl. Bouvet, Brulé et Hénaut.

296 — du 18e arr., rue Doudauville, cours du soir : l'élève Caviézel.

297 — De Châlon-sur-Saône : l'élève J. Muard.

298 — de Tarbes : l'élève Ducousso.

299 Ecole municipale du 10e arrondissement de Paris : les 9 élèves Berton, Bertrand, Billotey, Caucaunier, Germinet, Lambert, Lesueur, Poirier et Schueller.

300 Ecole de peinture, sculpture et dessin, de Rennes : l'élève Delaplanche.

301 Ecole municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes), du 3e arr. de Paris : les 3 élèves Julia Devant, Angelina Garnier et Marie Martin.

302 — du 5e arr. : les 7 élèves Alice Bellion, Adolphine Bonomé, Maria Guérin, Louise de Latour, Eléonore Levau, Claire Turcas et Louise Yvernault.

303 — du 7e arr. : les 4 élèves Mlles Marie Benut, Malhère, Michel et Millet.

304 École municipale du 12e arr. : les 2 élèves Mlles Eugénie Ossian et Reveillac.

305 — du 13e arr. : les 3 élèves Mlles Grimbert, A. Tétar et Henriette Tétar.

306 — du 14e arr. : les 2 élèves Léontine Caumont et Adèle Laumonier.

307 — du 16e arr. : les 8 élèves Hortense Blang, Blanche de Boisgeslin, Marie Bonnellier, Eugénie Bunout, Louise Chaumont, Marie Clément, Marguerite Hunt et Cécile Pariot.

308 — du 17e arr. : les 5 élèves Anna Delbonnel, Gabrielle Descombes, Marie Galiche, Thérèse Goin, Lacombe.

309 — du 18e arr. : les 4 élèves Blanche Bocquet, Augustine Lefèvre, Hélène Lucas, et Berthe Jonquet.

310 — du 20e arr. : les 2 élèves Marie Jolivet et Lucie Mudel.

311 Ecole impériale gratuite de dessin de Saint-Quentin : l'élève Rimette.

312 Ecoles gratuites de beaux-arts appliqués à l'industrie, fondées, à Limoges, pour les dames et les jeunes gens : les 5 élèves Briquet, Raymondand, et Benita Chaminade, Céline de Chaminade et Alphonsine Ruaud.

313 Ecole de la Société d'agriculture, sciences et arts, (garçons) : l'élève F. Gros.

314 Pensionnat Debuyser, au Cateau (Nord) : l'élève Gaston Panien.

315 Institution Degrand, à Saint-Mandé : l'élève Ch. Couteville.

316 Ecole des beaux-arts de Saint-Omer : l'élève Vermeesch.

317 Pensionnat Saint-Denis, à Saint-Omer ; l'élève Marie Clère.

318 Cours libre de Mlle Lion, à Paris, rue Montmartre, 167 : les 2 élèves Lucie Mignaut et Marie Rauguet.

319 Cours secondaire pour les jeunes filles, dirigé par M. Passepont, à Auxerre : l'élève Philomèle Ferrand.

320 Cours particulier du même professeur : l'élève Pauline Dubon.

321 Cours de M. J. Grangedor, à la Société d'enseignement professionnel pour les femmes : l'élève Anna Hoffmann.

322 — de M. Landry : les 3 élèves Adrienne Bouly, Louise François et Marie Villot.

323 — de M. Raguet : l'élève Nanteuil.

324 — de M. Edwarmay, professeur au lycée, à Angoulême : l'élève L. Navarre.

FRÈRES.

325 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 3 élèves Chapart, Poirson et C. Raphaël.

326 — A Issy : les 3 élèves Baillet, Raynaut et Belloguet.

327 Ecole communale de la rue d'Argenteuil, 1er arr., cours du soir pour les adultes : les 2 élèves Louis Creveau et Aug. Demouth.

328 — de la rue d'Assas, 6e arrondissement; les 2 élèves Henri Decaudin et Léon Decaudin.

329 — de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain (Gros-Caillou), 7e arr. : les 2 élèves Bornet et Cuveilier.

330 — de la rue du Moulin-des-Prés, 13e arr. : l'élève Pailmet.

331 École communale de la place de la Mairie, Montrouge, 14e arr. : les 4 élèves Bijout, Daltini, Gautier, Tournier.

332 — de la Chapelle-Saint-Denis, 18e arr. : l'élève Perrière.

333 Ecole libre d'Alais : l'élève Cardinal.

334 Ecole communale de Bellac : les 3 élèves G. Arbellot, Fr. Héliot et Alph. Larue.

335 — de Caen : les 4 élèves Avenel, Bernier, Billonnet et Dauguet.

336 — de Carcassonne : l'élève Martimort.

337 — de Chartres : l'élève Gaigne.

338 — de Clermont-Ferrand : les 4 élèves Charmaison, Dunand, Taravaut et Viallex.

339 — de Douai : l'élève Ferrand Duriez.

340 — de Fourchambault : l'élève Et. Lescanne.

341 — de Limoges : l'élève Boutet.

342 — de Lyon : les 2 élèves Bel et Vaxillaire.

443 — de Marseille, rue Puget : l'élève Lefort.

344 — de Marseille, rue Sainte-Marthe : les 2 élèves Brezet et Dellepiane

345 — de Mézières : l'élève Richard.

346 — de Montpellier : l'élève Vialla.

347 — de Nancy : l'élève Beaumann.

448 Ecole libre de Saint-Pierre, à Nantes : l'élève Gustave Derennes.

349 Ecole communale de Nîmes : l'élève Ranchier.

350 — de Reims : l'élève Louis Mauduit.

351 Ecole communale de Roanne : les 2 élèves Calixte Debaile et Cyrille Girard.

352 Ecole libre de Rouen : les 7 élèves Bégard, Besson, Christie, Delapolle, Gendarme, Hauchard et Peignet.

353 Ecole communale de Saint-Etienne : l'élève Jourjon.

354 — de Saint-Léonard (Haute-Vienne) : l'élève Marquet.

355 — de Saint-Omer ; l'élève Foucaut.

356 — de Sedan : les 6 élèves Dégahir, Gainière, Gétiaux, Lagrange, Maget et Rouveure.

357 — de Valence : l'élève Vendroux.

358 — de Valenciennes : l'élève Et. Dufner.

359 — de Verdun : l'élève Ticher.

360 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève A. Gaudin.

361 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : les 3 élèves Bicheron, Dupuise et Vinet.

362 — à Avignon : l'élève Gilles Pierre.

363 — à Beauregard, près Thionville : l'élève Pierre Him.

364 — à Dreux : l'élève Verdier.

365 — à Marseille : l'élève Montanard.

366 — à Moulins : les 2 élèves Chaverber et Ch. Gérard.

367 — à Nantes : les 2 élèves Huchet et Raimondeau.

368 — à Orléans : les 3 élèves Carpentier, Chavigny et Ismaël Trémeau.

369 Pensionnat des Frères, à Reims : l'élève H. Ermand.

370 — à Saint-Omer : l'élève Vandembroucque.

371 — à Villefranche : l'élève L. Lacote.

372 Orphelinat de jeunes garçons à Versailles : l'élève Bemelmans.

373 Institution de jeunes filles dirigée par les dames Augustines, à Auxerre : les 2 élèves Lucile Courtois et Léontine Finot.

374 Cours normal pour les jeunes institutrices, dirigé par les mêmes dames, à Auxerre : l'élève Adeline Grillout.

3e CONCOURS. — Copie d'un casque de parade, dit à l'antique.

Le casque devra être éclairé de droite à gauche, contrairement au modèle qui l'est de gauche à droite.

Le procédé est laissé au choix du concurrent.

L'exécution sera faite à l'échelle de moitié en plus de la grandeur du modèle.

(Les 80 dessins, présentés à ce concours par 52 écoles, sont exposés dans la salle n° 4.)

LAÏQUES.

375 Lycée impérial de Nancy : l'élève Jean Gillet.

376 Collége de Wissembourg : l'élève Ch. Hérold.

377 Ecole normale primaire de Foix : l'élève Faur.

378 Ecole commerciale de Paris : les 5 élèves Chevalier, Coutan, Delvallée, Leroy et Oscar Martin.

379 Ecole communale professionnelle de Clermont-Ferrand : les 3 élèves Bourdin, Lefèvre, Open.

380 Ecole communale du 4e arr. de Paris, rue Geoffroy-l'Asnier : l'élève Thévenon.

381 — du 11e arr., rue Morand, cours du soir pour les adultes : l'élève J. Jacquillon.

382 — du 13e arr., avenue d'Italie, cours du soir : l'élève F. Munier.

383 — de l'Ile-en-Jourdain (Gers) : l'élève Maurice Deluc.

384 Ecole municipale du 10ᵉ arr. : les 9 élèves Bodin, Brun, Guillaumeron, Loron, Martin, Olivier, Peureux, Poirier et Sion.

385 Ecole de peinture, sculpture et dessin, de Rennes : l'élève A. Dallongeville.

386 Ecole municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes) du 3ᵉ arr. : l'élève Marie Chalandes.

387 — du 5ᵉ arr. : l'élève Jeanne Roche.

388 — du 7ᵉ arr. : l'élève Amélie Bredoux.

389 — du 14ᵉ arr. : les 6 élèves Marie Adam, Céleste Boudois, Adeline Caillot, Camille Landry, Gabrielle de Poret et Louise Prudhomme.

390 — du 20ᵉ arr. : l'élève Louise Desroys.

391 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : les 3 élèves Macaire, Roger, Mˡˡᵉ Yvetot.

392 Ecole de la Société d'agriculture, etc., de Limoges (garçons) : l'élève Dienaide.

393 Ecole de la même société (jeunes filles) : l'élève Léonie Couland.

394 Institution Levé : les 2 élèves Courtois et Delaisse.

395 Ecole des beaux-arts de St-Omer : l'élève Glachon.

396 Atelier de M. Villeminot, sculpteur : les 2 élèves Louis Barbou et Léon Chédeville.

397 L'élève libre Alexis Herbulot, demeurant à Alouzon (Ardennes).

FRÈRES.

398 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 3 élèves Caffin, Danton et Guillon.

399 Ecole communale de la rue d'Argenteuil, 1er arr., cours du soir pour les adultes : l'élève C. Billet.

400 — de la rue d'Assas, 6e arr., cours du soir : l'élève Ed. Gilbert.

401 — de l'avenue de la Roquette, 11e arr. : l'élève Ducorne.

402 — de la rue Violet (Grenelle), 15e arr., cours du soir : l'élève Eug. Mauler.

403 Ecole libre d'Alais : l'élève Isidore Boisson.

404 Ecole communale de Clermont-Ferrand : l'élève Taravant.

405 — de Douai : l'élève Alf. Leplout.

406 — de Fourchambault : l'élève Léopold Juilleron.

407 — de Lyon : les 2 élèves Camet et Labrosse.

408 — de Mézières : l'élève Léon Petit-Pierre.

409 — de Nancy : l'élève Em. Richard.

410 Ecole libre de Nantes : l'élève H. Aubin.

411 Ecole communale de Nîmes : l'élève Adolphe Martin.

412 — de Reims : l'élève Paul Denoncin.

413 — de Roanne : l'élève Alfred Hugues.

414 — de Saint-Omer : l'élève Victor Samelot.

415 — de Sedan : l'élève Aug. Nanquette.

416 — de Valence : l'élève Monier.

417 — de Valenciennes : les 2 élèves Carion et Pourre.

418 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève Papigny.

419 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : les 2 élèves Girault et Schosinger.

420 — à Avignon : l'élève Pierre Simon.

421 — à Beauregard, près Thionville : l'élève Ch. Henrion.

422 — à Béziers : l'élève J. Bertray.

423 — à Nantes : l'élève J. Argond.

424 — à Orléans : l'élève Ducloux.

425 — à Saint-Omer : l'élève Alfred Bourgeois.

426 Orphelinat de jeunes garçons, à Versailles : l'élève Fourel.

4e SECTION. — DESSIN DE LA FIGURE.

1er CONCOURS. — Exercice d'après les deux grandes planches anatomiques de M. Léveillé (os et muscles) réunies et combinées, comprenant : 1° le tracé de la charpente osseuse; 2° le croquis des muscles superposé dans le même contour au tracé précédent.

On devra reproduire la figure sous les trois aspects indiqués dans les planches.

Le tracé de la charpente ossense et le croquis des muscles devront être d'une teinte différente.

Le procédé d'exécution est laissé au choix des concurrents.

(Les 24 dessins présentés à ce concours par 21 écoles sont exposés dans la salle n° 4.)

LAÏQUES.

427 Lycée impérial de Tours : les 2 élèves Foucher et Vallée.

428 — de Tarbes : l'élève B. Dat.

429 Collége de Dieppe : l'élève Hotin.

430 École communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève Montadat.

431 École communale du 9e arrondissement, cours du soir pour les adultes : l'élève Dumas.

432 École municipale du 3e arrondissement : l'élève Vaillant.

433 École de peinture, sculpture et dessin, de Rennes : l'élève Eug. Quinton.

434 École municipale de dessin pour les jeunes personnes et les adultes (femmes), 20e arrondissement : l'élève Lucie Hude.

435 École impériale gratuite de dessin, de Saint-Quentin : l'élève Colmont.

436 École de la Société d'Agriculture, etc., de Limoges (garçons) : les 2 élèves Ragougnaud et Gauveret.

437 École gratuite libre, dirigée par M. Paul Gélibert, à Paris : l'élève Spohn.

438 Institution Levé, à Paris : l'élève Hébuterne.

439 École des beaux-arts de Saint-Omer : l'élève Glachon.

FRÈRES.

440 Établissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 2 élèves Pagès et Roberton.

441 École communale de la rue d'Assás, 6e arrondissement : l'élève Decaudin.

442 — de la rue Violet (Grenelle), 15e arrondissement : l'élève Mativet.

443 — de Saint-Omer : l'élève Roux.

444 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève A. Gaudin.

445 Pensionnat de Dreux : l'élève Arsène Poisin.

446 — de Saint-Omer : les 2 élèves Ducrocq et Leroy.

2ᵉ CONCOURS. — Copie de la Tête de Page, d'après Luini, par Reverdin, et d'une Tête de Gentilhomme, d'après Holbein.

Nul ne sera admis au concours s'il ne présente ces deux copies.

(Les 458 dessins présentés à ce concours par 109 écoles sont exposés dans les salles 4 et 5.)

LAÏQUES.

447 Lycée impérial de Laval (Mayenne) : les 5 élèves Bernier, Davy, Meslay, Peslier et Rézé.

448 — de Nancy : les 2 élèves Liouville et Mainguet.

449 — de Tours : les 5 élèves Bénardeau, Faucher, Lehon, Schoofs et Vallée.

450 — du Prince impérial, à Vanves : les 3 élèves Favier, Loyeux et G. de Simancourt.

451 — de Tarbes : les 3 élèves Paul Coutand, Aug. Dupont et F. Massie.

452 Collége spécial d'Alais : l'élève Oswald Brunel.

453 — d'Auxerre : l'élève Léon Montagne.

454 — d'Auxonne (Côte-d'Or) : l'élève Edm. Rigaud.

455 — d'Avallon : l'élève Arm. Geantet.

456 — de Châlon-sur-Saône : les 3 élèves Fr. Bonnotte, Alex. Chaussier et J. Lille.

457 — de Charleville : l'élève Paul Noël.

458 — de Châteaudun : l'élève Canot.

459 Collége spécial de Dieppe : les 3 élèves Bourguin, Duboc et Hotin.

460 — de Lectoure (Gers) : les 2 élèves P. Goguet et Pascal Perrey.

461 — de Maubeuge : les 2 élèves Sévère Royale et Lothiau-Usmez.

462 École normale primaire de Charleville : l'élève Léon Baudet.

463 École primaire de Donecy : l'élève Henri Lyonnet.

464 École communale de Paris : les 4 élèves G. Coutan, Gueffier, Leroy, Gaston Marguery.

465 École communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève L. Usclade.

466 École communale de la rue de Pontoise, 5e arr. de Paris, cours du soir pour les adultes : les 2 élèves Théodore Lebœuf et Terrier.

467 — de la rue du Bac, 7e arr., cours du soir : les 3 élèves Eug. Burinoy, Puechmagre et Révaux.

468 — du 9e arr., cours du soir : l'élève L. Borelli.

469 — de l'avenue d'Italie : 13e arr., cours du soir : l'élève Fernand Poiraud.

470 — de la rue Saint-Hippolyte, 13e arr. : les 2 élèves Cl. Bouvet et Ch. Hénaut.

471 — de Châlon-sur-Saône : l'élève Eug. Vélon.

472 — de l'Ile-en-Jourdain : les 2 élèves Déluc et Riscle.

473 École municipale du 3e arr. de Paris : l'élève Geoffroy.

474 — du 10e arr. : les 4 élèves Bertrand, Gossens, Lambert, Sicot.

475 École municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes) du 3e arr. de Paris : l'élève Francine Ducrot.

476 École municipale de dessin du 5e arr. : les 4 élèves Adolphine Bonomé, Maria Guérin, Louise de Latour et Claire Turcas.

477 — du 7e arr. : les 4 élèves Marie Benoît, Malhère, Claire Millet et E. Willy.

478 — du 10e arr. : les 5 élèves Angèle Dupin, Anna Latour, A. Marchand.

479 — du 12e arr. : l'élève Julie Rosier.

480 — du 13e arr. : l'élève Henriette Tétar.

481 — du 14e arr. : les 7 élèves Marie Adam, Céleste Boudois, Adeline Caillot, Camille Landry, Claire Marit, Gabrielle de Poret et Louise Prudhomme.

482 — du 16e arr. : les 4 élèves Blanche de Boisjelin, Louise Chaumont, Marguerite Hunt, Cécile Paviot.

483 — du 17e arr. : les 3 élèves Maria Alix, Eléonore Poitevin, Emilie Rutkowska.

484 — du 18e arr. : les 5 élèves Blanche Bocquet, Marie Bret, M. Dufour, A. Lefebvre, Hélène Lucas.

485 — du 20e arr. : les 4 élèves Camille Choizeau, Louise Desroys, Lucie Hudel, Marie Jolivet.

486 Ecole impériale gratuite de dessin, de Saint-Quentin : l'élève Lucien Delvigne.

487 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : les 7 élèves Denardou, Fourgeaud, Macaire, Salomon, Mlles Yvetot, Francine Capet et Hochon.

488 Ecole de la Société d'agriculture etc., de Limoges (garçons) : l'élève Regnaud.

489 — de la même Société (jeunes filles) : l'élève Léonie Delaunay.

490 Institution Levé, à Paris : l'élève P. Hébuterne.

491 Institution Perier : l'élève E. Baron.

492 — Breuillard, à Auxerre : l'élève Victor Devaux.

493 Cours secondaire pour les jeunes filles, dirigé par M. Passepont, à Auxerre : l'élève Philomèle Ferrand.

494 Pensionnat Debuyser, au Cateau : l'élève H. Proy.

495 Ecole des arts dirigée par M. Moreau-Charny, à Nevers : l'élève

496 Ecole des beaux-arts de Saint-Omer : l'élève Louis Vermeesch.

497 Pensionnat Saint-Denis, à Saint-Omer : l'élève Louis Annocque.

498 Cours particulier de M. Gabriel, à Paris : l'élève Berthe Harlene.

499 — de M. Raguet : les 2 élèves Nanseuil et H. Pignard.

500 — de M. Edwarmay, à Angoulême : l'élève L. Navarre.

501 — M. Herbulot, élève libre, demeurant à Mouzon (Ardennes).

FRÈRES.

502 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 2 élèves Cané et Danton.

503 — à Issy : l'élève Belloguet.

504 Ecole communale de la rue d'Argenteuil, 1er arr. : l'élève J. Claparède.

505 — de la rue d'Assas, 6e arr. : les 2 élèves Decaudin et Rasquin.

506 — de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 7e arr. : l'élève Cuveillier.

507 — de l'avenue de la rue de la Roquette, 11e arr. : l'élève Hector Vataire.

508 — de la rue Saint-Bernard, 11e arr. : les 2 élèves Jules Carton, L. Fusch.

509 — de la rue du Moulin-des-Prés, 13e arr. : les 2 élèves Auburtin, Bonnet.

510 — de la place de la Mairie, à Montrouge, 14e arr.: les 3 élèves Datinié, Guenaire, Lefebvre.

511 — de la rue Viollet, 15e arr. : l'élève

512 — de la Chapelle-Saint-Denis, 18e arr. : les 3 élèves Clipot et Cam. Perrière.

513 Ecole libre d'Alais : l'élève Arnavielle.

514 Ecole communale de Bellac ; l'élève G. Arbellot.

515 — de Caen : les 3 élèves Avenel, Danguet et Lamaze.

516 — de Chartres : l'élève Gaigné.

517 — de Clermont-Ferrand : les 3 élèves Millien, Taravant, J. Taravant.

518 — de Douai : l'élève Félix Périn.

519 — de Fourchambault : l'élève Juilleron.

520 — du Havre (section d'Ingouville) : l'élève

521 — de Limoges : l'élève Chadelaud.

522 — de Lyon : les 2 élèves Blaise Camet et Labrosse.

523 — de Marseille, rue Puget : les 5 élèves P. Bar, Ern. Genouillet, J. Lefort, Ant. Rey et Fortuné St-Marc.

524 — de Marseille, rue Ste-Marthe : les 2 élèves Brizet et Delpianne.

525 — de Mézières : l'élève Petitpierre.

526 — de Nancy : les 3 élèves Ch. Girard, Em. Richard, André Montluçon.

527 Ecole libre de St-Pierre, à Nantes : l'élève Henri Aubin.

528 Ecole communale de Nice : l'élève Pierre Barbet.

529 — de Nîmes : l'élève E. Reboul.

530 Ecole communale de Reims : l'élève Louis Mauduit.

531 — de Roanne : les 4 élèves André Gay, Cyrille Girard, Jean Girard, Emm. Martinez.

532 Ecole libre de Rouen : les 2 élèves Hauchart et H. Gendarme.

533 Ecole communale de St-Etienne : l'élève Panzé.

534 — de Saint-Omer : l'élève C. Rassé.

535 — de Sedan : les 13 élèves Antoine Edmond, G. Dégahir, J. Fourrier, J. Gainière, H. Genvot, Ch. Gétiaux, J.-B. Lagrange, C. Maget, Léon Mounet, A. Nanquette, A. Pierrard, J. Renault, H. Rouveure.

536 — de Tarbes : les 3 élèves J. Despalangue, J. La bat, Em. Verger.

537 — de Toulouse : les 5 élèves Hipp. Duliac, Ed. Fox, Eug. Feuillet, J. Guillaud, Justin Lafont.

538 — de Verdun : l'élève Albert Boivin.

539 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois, à Paris : l'élève

540 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : les 4 élèves Bardon, Dumont, Février et Robinet.

541 Pensionnat St-Louis, à Argenton (Indre) : l'élève

542 Petit séminaire d'Auxerre : l'élève Louis Durlot.

543 Pensionnat des Frères, à Avignon : les 2 élèves F. Marry et J. Raymond.

544 — à Beauregard, près Charleville : les 2 élèves Goze et Thomas.

545 — à Béziers : l'élève Laissac.

546 — à Clermont-Ferrand : les 2 élèves Gourssonnet et Robert.

547 — à Dreux : l'élève Rocque,

548 — à Marseille : l'élève Marius Caval.

549 Pensionnat des Frères, à Moulins : les 2 élèves Jardin et C. Ramilton.

550 — à Nantes : l'élève Giovanetti.

551 — à Orléans : les 2 élèves Ch. Ducloux, Ismaël Trimeau.

552 — à Saint-Omer : l'élève Clovis Batteman.

553 — à Villefranche : l'élève Fr. Poncet.

554 Orphelinat de jeunes garçons, à Versailles : Ch. Fourel.

555 Institution de jeunes filles dirigée par les Dames Augustines, à Auxerre : les 2 élèves Louise Courtois et Léontine Finot.

556 — dirigée par les Dames de la Sainte-Enfance, à Auxerre : l'élève Marie Roy.

557 Cours normal pour les jeunes institutrices, dirigé par les Dames Augustines, à Auxerre : l'élève Adeline Guillout.

3e CONCOURS. — Feuille de croquis faits d'après la frise du Parthénon.

Cette série se composera d'au moins trois figures et de deux cavaliers.

La hauteur du dessin doit être au moins de 20 centimètres. Les croquis seront exécutés d'après le bas-relief et le concurrent devra se préoccuper de rendre bien plutôt l'esprit général et le style du modèle que le jeu des ombres sur le bas-relief.

(Les 36 dessins présentés à ce concours par 17 écoles sont exposés dans la salle n° 4.)

LAÏQUES.

558 Lycée impérial de Laval : les 2 élèves Legrand et Outin.

559 Collége de Charleville : l'élève P. Noël.

560 Ecole communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève Thévenon.

561 Ecole communale du 9e arr. de Paris, cours du soir : l'élève Benucci.

562 — du 13e arr., avenue d'Italie : les 2 élèves L. Duruy et Florimond Munier.

563 Ecole municipale du 3e arr. de Paris : les 4 élèves Geoffroy, Laurent, Montluçon et Parisy.

564 — du 10e arr. : les 5 élèves Guillaumeron, Loron, Molenot, Em. Olivier et Sieffert.

565 Ecole municipale gratuite de dessin d'Auxerre l'élève Callé.

566 Ecole municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes), 3e arr. de Paris : l'élève Francine Ducrot.

567 École municipale du 5e arr. : l'élève Jeanne Roche.

568 — du 14e arr. : les 6 élèves Marie Adam, Camille Landry, Claire Marit, Marie Danel, Gabrielle de Poret et Lucie Prud'homme.

569 — du 20e arr. : les 2 élèves Louise Desroys et Marie Jolivet.

570 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : les 6 élèves Ch. Balleroy, David, J. Jonchade, Martial, Valery et Mlle Marie Damet.

FRÈRES.

571 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : l'élève Poirson.

572 Ecole communale de Saint-Omer : l'élève Omer Gozé.

573 Pensionnat des Frères, à Beziers : l'élève

574 Orphelinat de jeunes garçons, à Versailles : l'élève

5e SECTION. — DESSIN DÉCORATIF.

1er CONCOURS. — Copie d'un dessin d'après un fragment de la Renaissance, tiré du jubé (cathédrale de Limoges).

On exige un grandissement d'un dixième en plus.

Le procédé d'exécution est laissé au choix du concurrent.

(Les 76 dessins présentés à ce concours par 56 écoles sont exposés dans la salle n° 5.)

LAÏQUES.

575 Lycée impérial de Chambéry : l'élève Gurret.

576 Collége d'Alais : l'élève E. Beau.

577 — de Châteaudun : l'élève Canot.

578 — de Lectoure : l'élève Goguet.

579 — de Soissons : l'élève Bourgeois.

580 Ecole primaire de Dornecy : les 2 élèves Jacquard et H. Lyonnet.

581 Ecole professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève Thévenon.

582 — de Douai : les 5 élèves Cabre, Lecat, Legrand, Leininger et Mazurelli.

583 Ecole communale de la rue du Bac, 7e arr. de Paris : les 2 élèves Burney et Puechmagre.

584 École communale de la rueNeuve-Coquenard, 9e arr. : l'élève Pourchez.

585 — de Châlon-sur-Saône : l'élève Lécuyer.

586 Ecole municipale du 3e arr. de Paris : l'élève H. Bernard.

587 — du 10e arr. : les 3 élèves Brun, Caucaunier, Hista.

588 Ecole municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes) du 3e arr. de Paris : l'élève Julia Devant.

589 — du 5e arr. : les 3 élèves Alice Bellion,Louise de Latour et Claire Turcas.

590 — du 20e arr. : l'élève Clotilde Guenez.

591 Ecole impériale gratuite de dessin, de Saint-Quentin : l'élève Delvigne.

592 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : les 4 élèves Jean Denardou, H. Macaire, Mlles Marguerite Briquet, Benita Charminade.

593 Ecole de la Société d'agriculture, etc., de Limoges (garçons) : l'élève G. Cocurat.

594 Ecole de la même Société (jeunes filles) : l'élève Hélène Coste.

595 Institution Bichoffe, à Paris : l'élève Aug. Prétet.

596 — Périer, à Paris : les 3 élèves Baron, Capelle, Gaud.

597 — Jeannin, à Colombes, près Paris : l'élève Eug. Besançon.

598 Ecole des beaux-arts de Saint-Omer : l'élève Decroix.

599 M. Herbulot, élève libre, à Mouzon (Ardennes).

FRÈRES.

600 Établissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 3 élèves Buitagro, Pagès et Poirson.

601 — à Issy, près Paris : l'élève Hesse.

602 École communale de la rue d'Argenteuil, 1er arr. de Paris, cours du soir : l'élève Henri Dupras.

603 — de la rue d'Assas, 6e arr., cours du soir : l'élève Rabin.

604 — de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 7e arr., cours du soir : l'élève F. del Rio.

605 — de la rue Saint-Bernard, 11e arr., cours du soir : l'élève Léon Franken.

606 — de la rue du Moulin-des-Prés, 13e arr., cours du soir : l'élève Paté.

607 — de la place de la Mairie, à Montrouge, 14e arr., cours du soir : l'élève Dattinie.

608 École communale de Bellac : l'élève Philippe Martin.

609 — de Chartres : l'élève Bourgeois.

610 — de Clermont-Ferrand : l'élève Millien.

611 — de Fourchambault : l'élève Visset.

612 — de Limoges : l'élève Georges Giroux.

613 — de Marseille, rue Puget : l'élève P. Bar.

614 — de Nancy : l'élève Simon.

615 — de Roanne : l'élève Alfred Hugues.

616 École libre de Rouen : l'élève Gendarme.

617 École communale de Saint-Étienne : l'élève Pialat.

618 — de Saint-Omer : l'élève Aubert.

619 — de Valenciennes : l'élève Bassez.

620 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève Hébert.

621 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : les élèves Brazard, Dosne, Dulong et Mordant.

622 — à Avignon : l'élève Vigier.

623 — à Beauregard, près Thionville : l'élève Eug. Remy.

624 — à Clermont-Ferrand : les 2 élèves Giraudet et Serciron.

625 — à Nantes : l'élève Alfred Armand.

626 — à Orléans : l'élève L. Court.

627 — à Saint-Omer : l'élève Gaston Leclercq.

628 — à Toulouse : l'élève Rollaud Roquelaine.

629 — à Villefranche : l'élève Poncet.

2e CONCOURS. — Copie d'un dessin de Holbein (vitrail, musée de Bâle).
On exige un grandissement de un dixième.

(Les 70 dessins présentés à ce concours par 56 écoles sont exposés dans les salles nos 5 et 6.)

LAÏQUES.

630 Lycée impérial de Chambéry : l'élève Alex. Martin.

631 — de Nancy : l'élève P. Fournier.

632 Collége d'Auxerre : l'élève Konarski.

633 — de Lectoure : l'élève Pascal Derrey.

634 — de Soissons : l'élève Druy.

635 École commerciale de Paris : les 2 élèves Gaston Marguery et Tunna.

636 École professionnelle de Douai : l'élève J. Scalbert.

637 École communale du 9e arr. de Paris, classe du soir pour les adultes : l'élève Martin.

638 — du 18e arr., cours du soir : l'élève Caviézel.

639 École communale de Tarbes : l'élève Labat.

640 École municipale du 10e arr. de Paris : les 5 élèves Bertrand, Catelin, Guillaumeron, Lesueur et Loron.

641 École municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes), 5ᵉ arr. de Paris : l'élève Jeanne Roche.

642 — du 14ᵉ arr. : les 2 élèves Camille Landry et Gabrielle de Poret.

643 — du 20ᵉ arr. : les 2 élèves Berthe Guenez et Marie Jolivet.

644 École impériale gratuite de dessin, de Saint-Quentin : l'élève Alf. Clochez.

645 Écoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : les 3 élèves Félix Lafond, Mˡˡᵉ Faucher et Mᵐᵉ E. Yvetot.

646 École de la Société d'agriculture, etc., de Limoges (garçons) : l'élève Boulesteix.

647 École de la même Société (jeunes filles) : l'élève Alice Bennassi.

648 École des beaux-arts de Saint-Omer : l'élève Ed. Dolain.

649 École dirigée par M. Lataste, à Tarbes : l'élève Labat.

650 Atelier de M. Prignot, dessinateur : l'élève Fernand Meunier.

FRÈRES.

651 Établissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard, les 2 élèves Bertholet et Caffin.

652 — de la rue d'Assas, 6ᵉ arr., cours du soir : l'élève Decaudin.

653 — de la place de la Mairie, Montrouge, 14ᵉ arr., cours du soir : l'élève Brard

654 Établissement de la rue Violet (Grenelle), 15e arr., cours du soir : l'élève Peynot.

655 Ecole communale de Bellac : l'élève Arbellot.

656 — de Brioude : les 2 élèves Charrois et Dusaux.

657 — de Chartres : l'élève Gaigné.

658 — de Clermont-Ferrand : l'élève Vialleix.

659 — de Douai : l'élève L. Fiévet.

660 — de Fourchambault : l'élève Visset.

661 — de Limoges : l'élève Aug. Faure.

662 — de Lyon : les 2 élèves B. Camet et V. Labrosse.

663 — de Mézières : l'élève Ch. Busquet.

664 — de Reims : l'élève Alb. Roppé.

665 — de Roanne : l'élève Gay.

666 — de Saint-Etienne : l'élève Jourjon.

667 — de Saint-Omer : l'élève L. Roux.

668 — de Sedan : les 2 élèves Lagrange et Pierrard.

669 — de Valence : l'élève Bravais.

670 — de Valenciennes : l'élève L. Carion.

671 — de Verdun : l'élève Alb. Boivin.

672 — de Villefranche-sur-Saône : l'élève F. Saint-Cyr.

673 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève P. Schmitt.

674 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : les 2 élèves Derenaucourt et L. Maheu.

675 — à Avignon : l'élève Joseph Blanc.

676 Pensionnat des Frères à Beauregard, près Thionville : les 2 élèves Blanchefort et Digot.

677 — à Châteauroux : l'élève Léon Lamy.

678 — à Clermont-Ferrand : l'élève V. Frichet.

679 — à Dreux : l'élève G. Merlin.

680 — à Marseille : l'élève Gleize.

681 — à Nantes : l'élève J. Argoud.

682 — à Orléans : l'élève Edm. Fournier.

683 — à Saint-Omer : l'élève Déperrois.

684 — à Toulouse : l'élève B. Grenié.

685 Orphelinat de jeunes garçons, à Versailles : l'élève Gauthier.

3e CONCOURS. — Copie du cadre renfermant le portrait de Catherine de Médicis, émail de Léonard Limousin (collection de M. le baron J. de Rothschild).
On exige un grandissement de un dixième.
La copie du portrait n'est pas demandée.

(Les 67 dessins présentés à ce concours par 31 institutions sont exposés dans la salle n° 6).

LAÏQUES.

686 Lycée impérial de Chambéry : l'élève Humbert de Pierrefeu.

687 Collége de Soissons : l'élève Batier.

688 Ecole commerciale de Paris : les 3 élèves Alb. Chapuis, G. Charonat et G. Marguery.

689 Ecole communale professionnelle de Clermond-Ferrand : l'élève Touron.

690 — de l'avenue d'Italie, 13e arr. de Paris, cours du soir pour les adultes : les 2 élèves Louis Duruy et F. Munier.

691 — d'Avallon : l'élève Carré.

692 Ecole municipale du 10e arr. : les 3 élèves Gossens, V. Martin et Em. Olivier.

693 Cours municipal de dessin d'Auxerre (garçons) : l'élève Jules Passepont.

694 Ecole municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes) du 3e arr. : l'élève Angélina Garnier.

695 — du 5e arr. : les 3 élèves Adolphine Bonomé, Valentine Coutier et Jenny Torchetot.

696 — du 20e arr. : l'élève Marie Jolivet.

697 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : les 5 élèves Balleroy, Roger, Valery, Mlles Damet et Deschamp.

698 Ecole de la Société d'agriculture, etc., de Limoges (garçons) : l'élève Viletelle.

699 Ecole de la même Société (jeunes filles) : l'élève Léonie Couland.

700 Institution Levé, à Paris : l'élève V. Delaisse.

701 Ecole des beaux-arts de Saint-Omer : l'élève Nizeloff.

702 Ecole spéciale de dessin de Lons-le-Saulnier : l'élève Louis Oudot.

FRÈRES.

703 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 3 élèves Cané, Chappart et Danton.

704 Ecole communale de la rue d'Argenteuil, 1er arr., cours du soir : l'élève Barret.

705 — de la rue d'Assas, 6e arr., cours du soir : l'élève Decaudin.

706 — de la rue Saint-Bernard, 11e arr., cours du soir : l'élève Guisbach.

707 — de l'avenue de la Roquette, 11e arr., cours du soir : l'élève Ducornu.

708 — de la rue du Moulin-des-Prés, 13e arr. : l'élève Auburtin.

709 — de la rue Violet, 15e arr. : l'éléve Peynot.

710 École communale de Bellac : l'élève **Arbellot.**

711 — de Brioude : l'élève Gaillard.

712 — de Clermont-Ferrand : l'élève **Taravant.**

713 — de Douai : l'élève Félix Perrin.

714 — de Fourchambault : l'élève Juilleron.

715 — de Limoges : l'élève Boutet.

716 — de Lyon : les 2 élèves Bel et Vernu.

717 — de Mézières : l'élève Léon Petitpierre.

718 — de Reims : l'élève L. Mauduit.

719 — de Roanne : les 2 élèves Gay et Martinez.

720 — de Saint-Etienne : l'élève Jourjon.

721 — de Saint-Omer : les 2 élèves Delattre et **Samelot.**

722 — de Sedan : les 2 élèves Gétiaux et Renaud.

723 — de Valenciennes : les 2 élèves **Bourgeois** et Pourre.

724 Demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois : l'élève Tischbauer.

725 Pensionnat des Frères, à Paris-Passy : l'élève Evette.

726 — à Avignon : l'élève Agricol Rogier.

727 — à Beauregard, près Thionville : l'élève Digot.

728 — à Béziers : l'élève de Berkam.

729 — à Châteauroux : l'élève Lamy.

730 — à Dreux : l'élève Derepas.

731 — à Nantes : l'élève P. Raffenoux.

732 — à Saint-Omer : l'élève Royaval.

733 — à Villefranche : l'élève L. Lacôte.

734 Orphelinat de jeunes garçons, à Versailles : l'élève Ch. Fourel.

6e SECTION. — MODELAGE ORNEMENTAL.

1er CONCOURS. — Chapiteau du 12e siècle, tiré de l'église abbatiale de Saint-Denis.

LAÏQUES.

(Les 11 modelages présentés à ce concours par 8 écoles sont exposés dans la salle n° 4.)

735 Ecole communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève Dufay.

736 Ecole municipale du 3e arr. de Paris (hommes) : les 2 élèves Daubigné et Sausset.

737 Ecole municipale du 10e arr. : les 2 élèves Spirko et Tuillier.

738 Cours municipal de dessin d'Auxerre (garçons) : l'élève H. Allemand.

739 Ecole gratuite des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : l'élève Ruaud.

FRÈRES.

740 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : l'élève Bouritte.

741 Ecole communale de Saint-Omer : l'élève Alex. Ambert.

742 — de Sedan : les 2 élèves Gétiaux et J.-B. Lagrange.

2e CONCOURS. — Copie d'un panneau de clôture d'Audenarde, bas-relief du 16e siècle.

(Les 16 modelages présentés à ce concours par 7 écoles sont exposés dans la salle n° 5.)

LAÏQUES.

743 Ecole communale professionnelle de Clermont-Ferrand : les 2 élèves **Ant. Peylet** et **Louis Usclade.**

744 Ecole municipale du 3e arr. de Paris (hommes) : les 2 élèves Cana et Sausset.

745 — du 10e arr. : les 3 élèves **Angibert**, Olivier et Roger.

746 **Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie**, de Limoges : les 2 élèves Balleroy et Dupuy.

FRÈRES.

747 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 4 élèves Benard, Klef, Robert et Schatelle.

748 Ecole communale de Saint-Omer . Oscar Baras.

749 — de Sedan : **les 2 élèves Dégahir et Nanquette.**

3e CONCOURS. — Exécution, d'après une gravure, d'un panneau de la galerie de François Ier à Fontainebleau.

Ce modelage devra avoir 80 centimètres de hauteur.

(Les 17 modelages présentés à ce concours par 12 écoles sont exposés dans la salle n° 5.)

LAÏQUES.

750 Ecole communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève Amable Oloix.

751 Ecole municipale du 3e arr. de Paris (hommes) : les 2 élèves Charguereau et Saingery.

752 — du dixième arr. : les 2 élèves Cribiée et Pollet.

753 Ecole de peinture, sculpture et dessin de Rennes : l'élève Eug. Quinton.

754 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : l'élève Mage.

755 Ecole de la Société d'agriculture, etc., de Limoges (garçons) : l'élève Em. Lagrange.

756 Atelier de M. Villeminot, sculpteur à Paris : les 2 élèves Barbou et Chédeville.

FRÈRES.

757 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 3 élèves Cané, Morin et Simonin.

758 Ecole communale de la rue de la Jussienne, 2e arr. de Paris, cours du soir : l'élève E. Engrand.

759 — de la rue Saint-Bernard, 11e arr., cours du soir : l'élève .

760 — de la place de la Mairie, Montrouge, 14e arr., cours du soir : l'élève .

761 Ecole communale de Saint-Omer : l'élève Massein.

7e SECTION. — MODELAGE DE LA FIGURE.

1er CONCOURS. — Exécution d'après le lion en bas-relief de la colonne de Juillet, par M. Barye.

(Les 23 modelages présentés à ce concours par 10 écoles sont exposés dans la salle n° 4).

LAÏQUES.

762 Ecole communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève Montadat.

763 Ecole communale de la rue de Pontoise, 5e arr. de Paris, cours du soir : l'élève

764 Ecole municipale du 3e arr. de Paris (hommes) : les 2 élèves Berthoz et Valton.

765 — du 10e arr. : les 3 élèves Cribiée, Olivier et Sperkc.

766 Ecole de peinture, sculpture et dessin, de Rennes : l'élève Emm. Dolivet.

767 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : les 2 élèves Balleroy et Dupuy.

768 Atelier de M. Villeminot, sculpteur à Paris : les 2 élèves Barbou et Chédeville.

FRÈRES.

769 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard :

les 5 élèves, Bibolet, Guillet, Klef, Pujos et Schastel.

770 Ecole communale de Saint-Omer : l'élève Roux.

771 — de Sedan : les 5 élèves Ch. Gétiaux, J. Fourrier, J.-B. Lagrange, A. Pierrard.

2e CONCOURS. — Exécution d'un morceau d'anatomie.

Le bras entier et l'épaule du côté droit écorchés, d'un homme.

Ce fragment sera exécuté en haut relief sur un fond; il sera de grandeur naturelle.

Le choix du modèle et du mouvement est laissé aux concurrents.

(Les 6 modelages présentés à ce concours par 4 écoles sont exposés dans la salle n° 5.)

LAÏQUES.

772 Ecole municipale de dessin du 3e arrondissement de Paris : l'élève Alliot.

FRÈRES.

773 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : les 2 élèves Drouet et Ribière.

774 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 2 élèves Danton et Roberton.

775 Ecole communale de Saint-Omer : l'élève Lefebvre.

3ᵉ CONCOURS. — Copie d'un bas-relief antique représentant un faune dansant (Nᵒ 218 du musée de l'Ecole des Beaux-Arts.)

(Les 25 modelages présentés à ce concours par 11 écoles sont exposés dans la salle nᵒ 5.)

LAÏQUES.

776 Ecole communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève J. Manaranche.

777 Ecole communale de la rue Doudauville, 18ᵉ arr. de Paris, cours du soir : l'élève G. Dubois.

778 Ecole municipale du 3ᵉ arr. : les 3 élèves Berther, Gremeret et Saingery.

779 — du 10ᵉ arr.: les 4 élèves Coste, Pétrimont, Pollet et Roger.

780 Ecole de peinture, sculpture et dessin de Rennes : l'élève Théophile Tigeot.

781 Écoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : les 2 élèves Clément et Dupuy.

FRÈRES.

782 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 4 élèves Charroy, Delporte, Ozouf et Pujos.

783 Ecole communale de la rue de la Jussienne, 2ᵉ arr. de Paris, cours du soir : les 3 élèves Chantard, Hoppé et Mulard.

784 — de Chartres : l'élève Célestin Blin.

785 — de Saint-Omer : les 2 élèves Jean Lys et J. Massin.

786 — de Sedan : les 3 élèves Gainière, Pierrard et Renault.

8e SECTION. — MODELAGE DÉCORATIF.

1er CONCOURS.— Face principale d'un bahut (époque Louis XII) exécuté en bas-relief sur un fond et d'après une gravure.

Ce modelage aura 80 centimètres de longueur et sa saillie n'aura pas besoin d'excéder 10 centimètres de relief sur le fond.

(Les 4 modelages présentés à ce concours par 4 écoles sont exposés dans la salle n° 5.)

LAÏQUES.

787 Ecole municipale du 10e arr. de Paris : l'élève Puissant.

788 Ecole de peinture, sculpture et dessin, de Rennes : l'élève Ed. André.

FRÈRES.

789 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : l'élève Deboutride.

790 Pensionnat de Saint-Omer : l'élève C. Bateman.

2e CONCOURS. — Motif de la Renaissance italienne (bas-relief n° 704 du Musée de l'école des Beaux-Arts).

(Les 11 modelages présentés à ce concours par 9 écoles sont exposés dans la salle n° 5.)

LAÏQUES.

791 Ecole communale professionnelle de Clermont-Ferrand : l'élève Dufay.

792 Ecole municipale du 3e arr. de Paris : l'élève Lecourtier, Roch.

793 Ecole municipale du 10e arr. de Paris : les 2 élèves Coste et Olivier.

794 Ecole municipale de dessin d'Auxerre (garçons) : l'élève H. Allemand.

795 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : l'élève Rogeron.

796 Cours particulier de M. Edwarmay, à Angoulême : l'élève L. Navarre.

FRÈRES.

797 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : les 2 élèves Bibolet et (nom illisible).

798 Ecole communale de Saint-Omer : l'élève V. Samelot.

799 — de Sedan : l'élève J. Renault.

3e CONCOURS. — Exécution d'un brûle-parfums, d'après une gravure de Marc-Antoine, rendue suivant la face présentée et contre un fond.

Ce modelage ne devra pas excéder 60 centimètres de haut; le fond sera la section de la moitié de l'objet exécuté en ronde bosse.

(Les 11 modelages présentés à ce concours par 7 écoles sont exposés dans la salle n° 5.)

LAÏQUES.

800 Ecole communale professionnelle de Clermont-Ferrand : les 2 élèves Icard et Manaroche.

801 Ecole municipale du 3e arr. de Paris : les 2 élèves Alliot et Lalouette.

802 — du 10e arr. : les 5 élèves Lange, Pétremont, Peureux, Pesne et Roger.

803 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : l'élève Theillout.

804 Atelier de M. Ambroise Choiselat, sculpteur, à Paris : l'élève Le Poittevin.

FRÈRES.

805 Etablissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard : l'élève Raph. Carré.

806 Ecole communale de la rue de la Jussienne, IIe arr. de Paris, cours du soir : l'élève V. Chautard.

CONCOURS DE COMPOSITION

1re SECTION. — COMPOSITION ARCHITECTURALE

1er CONCOURS. — Une porte cochère en menuiserie

Cette porte destinée à fermer un hôtel bâti pour un Cercle des Beaux-Arts, serait à deux ventaux avec guichet. La baie qui la reçoit serait plein cintre ; sa largeur serait de 3 mètres 50 centimètres, et sa hauteur de 25 mètres sous clef. La partie supérieure de la porte serait fixe et à jour, le surplus en menuiserie pleine. On devra figurer l'ajustement des diverses parties entre elles.

On fera l'élévation, une coupe horizontale et une coupe verticale à l'échelle de 10 centimètres par mètre.

(Les 3 compositions présentées à ce concours par 3 écoles sont exposées dans la salle n° 6).

LAÏQUES.

807 Ecole commerciale de Paris : l'élève Cailloux.

808 Ecole municipale du 10e arr. : l'élève Fressoz.

FRÈRES.

809 Ecole communale de Toulon (Var) : l'élève Fr. Gimello.

2e CONCOURS. — Une petite fontaine décorative.

Cette fontaine, destinée à orner l'une des places d'une petite ville industrielle, se composerait d'un bassin circulaire ou polygonal inférieur, avec bordure en pierre de 8 mètres de diamètre et d'une vasque au centre surmontée d'une statue élevée sur un soubassement, point d'appui ou colonne.

Cette composition serait exécutée en fonte de fer.

On devra s'attacher particulièrement à étudier les proportions générales et les contours des diverses parties. La hauteur tota'e est laissée au goût des concurrents.

On fera l'élévation à l'échelle de 7 centimètres, le plan et la coupe à l'échelle de moitié de l'élévation.

Aucune école n'a pris part à ce concours.

3e CONCOURS. — Un tombeau.

Cette tombe, destinée à recevoir les restes d'un musicien distingué, se composerait d'une pierre couchée pour couvrir le corps et d'une pierre debout recevant l'effigie du mort.

Toute la composition consiste dans le caractère honorifique et symbolique qu'on saura lui imprimer.

La dimension horizontale de cette tombe sera de 2 mètres sur 1 mètre.

On fera l'élévation principale et l'élévation latérale à l'échelle de 20 centimètres, le plan et la coupe à l'échelle de 10 centimètres par mètre.

(Les 6 compositions présentées à ce concours par 5 écoles sont exposées dans la salle n° 6.)

LAÏQUES.

810 École communale de l'avenue d'Italie, 13e arrondissement de Paris, cours du soir : l'élève F. Munier.

811 École communale du 10e arrondissement : les 2 élèves Fourneràu et Olivier.

812 Institution Levé, à Paris : l'élève Delaisse.

813 Atelier de M. Villeminot, sculpteur, à Paris : l'élève (modelage non signé.)

814 — de M. Robert, à Saint-Étienne : l'élève Désiré Robert.

2ᵉ SECTION. — COMPOSITION ORNEMENTALE.

1ᵉʳ CONCOURS. — Un chiffre orné pour cachet.

Ce chiffre serait composé de deux lettres, un M et un P. La première sera plus importante que la seconde, et ce P pourra être ajusté en simple ou en double composition, mais de façon à laisser l'M plus apparent.

La forme de l'empreinte est laissée au choix du concurrent, mais la composition devra être exécutée sur une dimension de 20 centimètres.

(Les 9 compositions présentées à ce concours par 6 écoles sont exposées dans la salle nº 6.)

LAÏQUES.

815 École commerciale de Paris : l'élève Oscard Martin.

816 École communale du 9ᵉ arrondissement, cours du soir : l'élève Dumas.

817 École municipale du 7ᵉ arrondissement : les 2 élèves Daussin et Laurent.

818 — du 10ᵉ arrondissement : l'élève Fr. Peureux.

819 École municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes), 3ᵉ arrondissement : l'élève Marie Martin,

820 Élèves libres : Ch. Billy (deux compositions), Edmond Chastel, Léon Dieudonné.

2e CONCOURS. — Une plaque de foyer.

On suppose que la plaque proposée, faite en fonte de fer, est destinée à la grande cheminée du salon de famille d'un château; sa dimension principale sera de 1 mètre.

La composition devra comprendre les armoiries, chiffre ou monogramme de la famille propriétaire du château, placés au centre d'un ajustement purement ornemental (avec exclusion de figure); le tout traité dans un caractère essentiellement bas-relief.

Les compositions devront être exécutées à l'échelle de moitié de grandeur naturelle.

(Les 8 compositions présentées à ce concours par 5 écoles sont exposées dans la salle n° 6).

LAÏQUES.

821 Ecole commerciale de Paris : l'élève Alf. Ternisien.

822 Ecole municipale du 3e arr. de Paris : les 2 élèves Geoffroy et Lalouette.

823 — du 10e arr. : les 3 élèves. Guillaumoron, Loron et Poirier.

824 Ecole municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes) du 14e arr. : l'élève Gabrielle de Poret.

FRÈRES.

825 École communale de Clermont-Ferrand : l'élève Taravant.

2e CONCOURS. — Un fronton ornemental.

Le fronton dont il s'agit serait destiné à la décoration de l'hôtel du ministre de la justice.

Il devra se composer d'attributs destinés à caractériser la loi ; des rinceaux traités dans un style sévère et monumental devront, à l'exclusion de toute figure humaine, compléter cette composition.

La base du tympan du fronton aurait 8 mètres de longueur et sa largeur serait de 1 mètre 65 centimètres.

Les compositions devront être exécutées à l'échelle de 7 centimètres.

(Les 9 compositions présentées à ce concours par 4 écoles sont exposées dans la salle n° 6).

LAÏQUES.

826 Ecole municipale du 10e arr. de Paris : les 2 élèves Cribiée et Olivier.

827 Institution Levé, à Paris : les 2 élèves Courtois et Delaisse.

828 Atelier de M. Villeminot, sculpteur à Paris : les 4 élèves(quatre modelages non signés).

829 — de M. Robert, à Saint-Etienne : l'élève Désiré Robert.

3e SECTION. — COMPOSITION DÉCORATIVE AVEC FIGURE.

1er CONCOURS. — La clef ornée d'un arc en pierre.

On suppose que la clef dont il s'agit fermerait l'arc plein cintre de la baie principale d'un marché à grain : elle se composerait d'une tête personnifiant l'agriculture, accompagnée d'attributs caractérisant les produits du sol et le travail qui le féconde.

Cette clef devra avoir 60 centimètres de hauteur, 30 centimètres de largeur à l'intrados et 40 centimètres à l'extrados.

Aucune école n'a pris part à ce concours.

2e CONCOURS. — Un candélabre-support.

On suppose que le propriétaire d'un château voudrait faire faire le modèle pour le bronze d'un support de lampe destiné à un vestibule, entièrement décoré de sujets et trophées de chasse.

Ce candélabre-support devrait avoir 1 mètre 60 centimètres de hauteur, posséder une plate-forme pour recevoir la lampe, et on désire qu'il entre dans sa composition une figure et des animaux ajustés d'une façon sévère et ornementale; des attributs de chasse pourront être également employés, mais avec la réserve que le bon goût doit dicter.

La composition sera faite au tiers de l'exécution.

(Les 5 compositions présentées à ce concours par 2 écoles sont exposées dans la salle n° 6.)

LAÏQUES.

830 Ecole municipale du 3e arr. de Paris : les 4 élèves Alliot, Claude, Ferrand et Lallouette.

831 — du 10e arr. : l'élève Lange.

3e CONCOURS. — L'encadrement d'un diplôme.

On suppose que l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie voudrait faire faire un diplôme spécial pour les récompenses à accorder aux élèves des Ecoles, et qu'elle ait à commander une composition devant caractériser son but et la distinction qu'elle veut décerner aux efforts des futurs artistes de l'industrie.

A cet effet, on devra supposer que le cadre orné dont il s'agit embrasse un espace blanc de 25 centimètres de large sur 15 centimètres de hauteur.

Le caractère et le but de l'Union centrale sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'indiquer les symboles susceptibles d'être appliqués à la composition demandée. Il suffira de dire que cette composition peut comprendre : ornements, figures, animaux, attributs, etc.

La composition sera faite grandeur réelle.

(Les 12 compositions présentées à ce concours par 6 écoles sont exposées dans la salle n° 6.)

LAÏQUES.

832 Ecole professionnelle de Douai : l'élève J. Scalbert.

833 Ecole communale de l'avenue d'Italie, 13e arr. de Paris, cours du soir : l'élève F. Munier.

834 Ecole municipale du 3e arr. : les 4 élèves Ludovic Bernard, Geoffroy, Houpillart et Lafon.

835 École municipale du 10[e] arr. : les 3 élèves Alcide Loron, V. Martin et Em. Olivier.

836 Ecole municipale de dessin pour les jeunes filles et les adultes (femmes) du 3[e] arr. : les 2 élèves Marie Calot et Angelina Garnier.

FRÈRES.

837 **Ecole communale de Clermond-Ferrand : l'élève Taravaut.**

4e SECTION. — COMPOSITION D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE.

1er CONCOURS. — Une enseigne d'auberge.

Dans les vieux hôtels d'Allemagne et de France, on constate la présence de vastes potences scellées au mur extérieur et destinées à porter un tableau à double face, peint sur tôle, où l'enseigne du logis, figurée, appelle de loin l attention du passant. La potence était ordinairement exécutée en fer forgé, avec ornements et fleurettes repoussés au marteau. Il y a des exemples de ces compositions qui sont des morceaux d'art remarquables.

On suppose que, dans une ville de province, la tradition des enseignes se soit maintenue et qu'il s'agisse de composer un de ces appareils par les procédés qui viennent d'être indiqués. Le milieu du tableau d'enseigne serait supposé être à 3 mètres du mur de face de l'hôtel.

Les compositions seront faites au quart de la grandeur réelle.

(Les 12 compositions présentées à ce concours par 5 écoles sont exposées dans la salle n° 6.)

LAÏQUES.

838 Lycée impérial de Chambéry : l'élève Humbert de Pierrefeu.

839 Ecole commerciale de Paris : l'élève Edmond Louis.

840 Ecole communale du 4e arr., cours du soir : l'élève Louis L'Epine.

841 Ecole municipale du 10e arr. : les 6 élèves Bodin, F. de Lacodre, Loron, Olivier, Peureux et Poirier.

842 Ecole communale de Clermont-Ferrand : les 3 élèves Fairérol, Gladel et Taravaut.

2e CONCOURS. — Une fontaine de salle à manger.

Cette fontaine serait exécutée en faïence, décorée à l'aide d'ornements et arabesques peints; elle se composerait d'un vase contenant environ 10 litres d'eau et d'un bassin au-dessous.

Le tout pourra être scellé le long d'un mur en s'ajustant sur un panneau de bois.

Le robinet devra être étudié spécialement.

La coloration sera indiquée et elle devra être contenue dans la tonalité des couleurs vitrifiables.

Les compositions seront faites moitié de la grandeur réelle, avec un détail du robinet.

(Les 4 compositions présentées à ce concours par 3 écoles sont exposées dans la salle n° 6.)

LAÏQUES.

843 Ecole commerciale de Paris : les 2 élèves Jules Dubuisson et Alf. Ternisien

844 Ecole municipale du 3e arr. : l'élève Houpillart.

845 Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Limoges : l'élève G. David.

3e CONCOURS. — Un ostensoir.

L'ostensoir (monstrance ou soleil) est une pièce d'orfévrerie contenant l'hostie consacrée, destinée, conformément aux rites de l'Eglise catholique, à permettre à l'officiant de donner la bénédiction.

On pourra employer pour l'exécution de cette pièce les pierres précieuses, les émaux, l'or et l'argent mats ou brunis; sa dimension ne devra pas être moindre de 70 centimètres, ni excéder 90 centimètres.

On pourra, pour sa décoration, s'inspirer des symboles eucharistiques, tels que la vigne, le blé, l'agneau pascal, etc., et figurer les emblèmes des quatre évangélistes, le saint patron de l'Eglise, etc.

Il conviendra que cette pièce puisse être aisément maniée et présentée: le pied devra être étudié avec le plus grand soin.

L'ostensoir sera exécuté moitié de la grandeur réelle; on devra figurer les tons des diverses matières employées.

(Les 4 compositions présentées à ce concours par 3 écoles sont exposées dans la salle n° 6.)

LAÏQUES.

846 École communale de l'avenue d'Italie, 13e arr. : l'élève Florimond Munier.

847 École municipale du 10e arr. de Paris : les deux élèves Em. Olivier et Arsène Peureux.

848 Atelier de M. Robert, à Saint-Etienne : l'élève Désiré Robert.

CATALOGUE

DE

L'EXPOSITION LIBRE

CATALOGUE DES ÉCOLES DE DESSIN

QUI ONT PRIS PART A L'EXPOSITION LIBRE

LYCÉES IMPÉRIAUX

1 GALERIE, TRAVÉE 54. — Lycée impérial de Chambéry.

3 dessins d'ornement signés par l'élève Gurret.

2 GALERIE, TRAVÉE 60. — Lycée impérial de Nancy.

Prix de 2e cl. Beaux-arts appl., 1865, Paris.

10 dessins d'après l'antique, Raphaël, Prud'hon, Horace Vernet.

Ont signé les élèves Belisson, Caron, Liouville.

3 GALERIE, TRAVÉE 57. — Lycée impérial de Napoléonville.

Dessin géométrique. 5 lavis.

Ont signé les élèves Gondemond, Lemaire et Pobeguin.

4 SALLE 10. — Lycée du Prince-Impérial, à Vanves.

Age moyen des élèves, 13 ans 1/2.

Dessin de la figure, ornement, fleur (modèles de M. Bargue).

23 dessins. Ont signé les élèves : Béthune, Boulard, Croux, Durand, Favier, Jacques Jobbé-Duval, Ch. Lemaire, Leguillon, Loyeux, Montagnan, Naud, Georges de Simencourt.

COLLÉGES

5 GALERIE, TRAVÉE 54. — Collége d'Auxerre; professeur, M. B. Passepont.

Dessin géométrique et de la figure.

31 dessins. Ont signé les élèves : Edm. Goulard, Konarski, Montagne.

6 GALERIE, TRAVÉE 56. — Collége et école professionnelle de Castres; M. Boucayrol, principal; C. Valette, professeur.

Dessin de la figure. 5 dessins d'après les modèles de M. Bargue.

Ont signé les élèves : Croses, Salles, Numa Tarayon.

GALERIE, TRAVÉE 57. — Collége communal de Châlon-sur-Saône; M. Destailleur, professeur.

Dessin de la figure, ornement.

3 dessins. Ont signé les élèves: Chaussier, Desgrange, Lecuyer.

ÉCOLES COMMUNALES ET MUNICIPALES

ET

ÉCOLES PRIMAIRES COMMUNALES DES DÉPARTEMENTS

8 GALERIE, TRAVÉE 51. — Ville d'Alger, école arabe.

14 dessins au trait, profils de têtes, signés par les élèves : Mohammed ben Taïel, Tahar ben Kassem, ben Roumily, Mustapha ben Ahmed.

9 GALERIE, TRAVÉE 57. — Ville d'Aurillac. Ecole municipale de dessin.

12 dessins à la plume, signés par l'élève Calixte Alary.

10 GALERIE, TRAVÉES 53 et 54. — Ville d'Auxerre. Cours municipal gratuit de dessin pour les adultes ; professeur, M. B. Passepont.

6 heures d'étude par semaine.

Prix de 2e cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin linéaire, figure, ornement.

70 dessins. Ont signé les élèves : Allemand, Bernard, Bouché, Callé, Gonzalès, Passepont, J. Petiot, Poisson.

11 GALERIE, TRAVÉE 55. — Ville d'Avallon. Ecole communale.

Dessin géométrique, figure, ornement.

37 feuilles. Ont signé les élèves : A. Amiot, A. Coulbois, A. Lecuyer, G. Marcelot, J.-B. Menetré, E. Rapeneau.

12 GALERIE, TRAVÉE 57. — Ville de Châlon-sur-Saône, école gratuite de dessin; M. Destailleur, professeur.

Dessin de figure, ornement, fleur.

6 dessins. Ont signé les élèves : Jules Musard, Cl. Piacentini, Eug. Vélon.

13 GALERIE, TRAVÉE 56. — Ville de Châteaubriant, école communale; M. Delaunay, instituteur.

Dessin géométrique.

6 feuilles. Ont signé les élèves : Ed. Chateau, J. Deluen, Lebossé, Lefrère.

14 GALERIE, TRAVÉE 58. — Ecole primaire communale de Clion (Loire-Inférieure, arrondissement de Paimbœuf), dirigée par M. Macé.

Un tableau des poids et mesures.

15 GALERIE, TRAVÉE 60. — École communale de l'Ile-en-Jourdain.

6 dessins : têtes.

16 GALERIE, TRAVÉE 50. — Ville de Limoges, école municipale, patronnée par la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Vienne; professeur. M. L. Dalpayrat.

Dessin de la figure, d'après les modèles de M. Bargue.

58 dessins. Ont signé les élèves : Catel, Courat, Dieuaide, Gauverit, Meynier, Peyrinaud, Reynaud, Vergniaud.

9 bas-reliefs décoratifs, plâtre, exécutés par les élèves Édouard et Émile Lagrange.

17 GALERIE, TRAVÉE 57. — Ville de Nevers, école des arts; professeur, M. Moreau de Charny.

3 dessins, signés de l'élève Narcisse Galliot.

18 GALERIE, TRAVÉE 57. — Ville de Nogent-sur-Marne, école communale; M. Morel, instituteur.

Dessin de la figure, ornement, dessin d'art appliqué à l'industrie,

14 dessins. Ont signé les élèves : Billaran, Chiquet, Drège, Massard, Moleski, Perrot, Tanière.

19 GALERIE, TRAVÉE 58. — Ecole communale de Nozay (Loire-Inférieure); M. Levesque, instituteur.

Dessin géométrique.

8 feuilles. Ont signé les élèves Gicquel, Jules et Louis Houssais.

20 GALERIE, TRAVÉE 56. — Ville d'Orléans, écoles gratuites municipales, cours de dessin et de modelage.

Dessin d'architecture, professeur, M. Clouet.

4 dessins d'après des planches de l'Encyclopédie d'architecture de MM. Calliat et Lance. Ont signé les élèves Bonier, Lavialle, Loiseau.

Dessin de la figure; professeur, M. Larcanger.

10 dessins d'après la bosse. Ont signé les élèves : Bernier, Blanchard, Leroy, Loiseau.

Modelage, M. Monceau, professeur.

7 morceaux, figures et ornements. Groupe d'après Ghiberti. Ont signé les élèves : Camus, Desbord, Gaullier, Renard, Richou.

21 GALERIE, TRAVÉE 55. — Ville de Poitiers, école impériale gratuite de dessin, architecture, sculpture.

Dessin de la figure, ornement, plante.

105 dessins. Ont signé les élèves : Baudoin, Binc, Brunet, Delhomeau, Descouet, Fortin, Godu, Graeff, Lahaire, Lenatin, Maître, Pages, Pellier, Sureau.

22 GALERIE, TRAVÉE 57. — École de Pornic (Loire-Inférieure) ; M. Hubert, instituteur.

Dessin d'une machine à coudre les voiles.

23 GALERIE, TRAVÉE 57. — Ecole communale laïque de la rue Ponsardin, à Reims ; M. Jules Michel, professeur.

Dessin géométrique, ornement.

8 dessins. Ont signé les élèves : Edm. Collet, Landragin, Henri Michel, Arthur Mulette.

24 GALERIE, TRAVÉE 58. — Ville de Rennes ; école de peinture, sculpture et dessin ; M. Mussard, professeur.

Prix de 2e cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin d'architecture, ornement, figure d'après nature.

8 Dessins. Ont signé les élèves : Bunel, Dallongeville, Denniel, Pinel, Ramage.

Modelage. 2 bas-reliefs d'après l'antique, signés de l'élève Quinton.

25 Ecole primaire communale de Saint-Germain (Seine-et-Marne). Filles et garçons.

Instituteur : M. Montagne.

L'enseignement n'est pas obligatoire ; il a lieu le jeudi. Il se fait à l'aide d'explications données sur des objets de formes simples, de façon à faire comprendre à l'enfant les diverses positions des corps par rapport au point de vue. Il n'y a pas de modèles, le professeur cherchant à développer chez l'enfant l'observation directe des formes sans la traduction écrite. On cherche ainsi à préparer l'enfant à des études plus sérieuses qui ne peuvent être faites dans les écoles primaires. En résumé, *l'enseignement consiste et se borne à apprendre à regarder exact.*

Dessin géométrique. Mise en perspective d'une maison, d'une table.

7 feuilles. Ont signé les élèves : L. Bizet, Ch. Michelot, Albertine Messager.

26 GALERIE, TRAVÉE 51. — Ville de Saint-Omer ; Ecole des Beaux-Arts, M. L'Hôte, professeur.

Figure de l'*Achille*, vue de dos. 3 dessins : myologie, ostéologie, signée par l'élève Glachon.

27 GALERIE, TRAVÉE 46. — Ville de Saint-Quentin ; école impériale gratuite, fondée par Quentin de Latour, dirigée par M. A. Delvigne.

Dessin de la figure, de l'ornement, de la plante, d'après l'antique, Lesueur, le Guide, Gérard.

27 dessins. Ont signé les élèves : Butin, Carreaux, Chenevier, Colmont, Léon Delvigne, Ferarino, Gilliard, Rimette, Vinmer.

Deux grands dessins de rideaux, par les élèves Emile Douchy et Abeille Marseille.

28 GALERIE, TRAVÉE 51. — Ecole municipale de Toul.

Dessin géométrique, machine, architecture, ornement.

22 feuilles. Ont signé les élèves : Deléclusse, Liebgott, Marquis, Tusla, Vincent, Zimmermann.

COURS

DE DESSIN ET DE MODELAGE

POUR LES ADULTES (HOMMES)

PROFESSÉS

DANS LES ÉCOLES COMMUNALES LAIQUES DE LA VILLE DE PARIS

Les directeurs des cours d'adultes, représentés par le ministre de l'instruction publique, ont obtenu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867 (classe 90).

---

29 SALLE 9. — 3e arrondissement. Ecole de la rue des Tournelles, M. Tisserant, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Trouvé, professeur.

Prix de 2e cl., beaux-arts appl., 1863, Paris.

Dessin de la figure, ornement, fleur (modèles de MM. Bargue et Chabal Dussurgey).

40 dessins. Ont signé les élèves Armengol, Barbier, Benne, Buhl, Cu[illegible]anières, Cobendoz, Mésey, Parmentier, Violard.

Modelage, buste, médaillon, rosaces, antefix, fleurs : 13 pièces signées par les élèves Aug. André, Cahendoz, Guillaume.

30 SALLE 9. — 4e arrondissement. Ecole de la rue Geoffroy-Lasnier, M. Pistorius, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Bardin, professeur.

Dessin géométrique.

31 feuilles, signées par les élèves Abba, Cozette, Dumoulin, Baujy, Lesguillier, Mousset, Soudan, Albert William.

31 SALLE 9. — 4e arrondissement. Ecole de la rue Geoffroy-Lasnier, M. Pistorius, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Gabriel, professeur.

Dessin de la figure, croquis d'après Marc-Antoine et Holbein, anatomie du cheval.

15 dessins. A signé l'élève Christol.

6 morceaux de sculpture, ornement, marteau de porte, cadre, gaîne Louis XIV.

Ont signé les élèves Baranès, Barbou.

Un petit cadre, sculpture sur bois, de l'élève Galarotti.

Une monture de vase à fleurs, bronze argenté, exécutée par les élèves Lépine et Open.

32 SALLE 9. — 4e arrondissement. Ecole de la rue du Renard, M. Decaix, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Martin, professeur.

Dessin de la figure, ornement, fleur (modèles de M. Bargue).

32 dessins. Ont signé les élèves Bernier, Fleutiaux, Goetz, Janvier, Lannier, Martin, Mille, Ronsil.

33 SALLE 9. — 5e arrondissement. Ecole de la rue de Pontoise, M. Bardoux, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Fauvel, professeur.

Dessin de la figure, ornement, fleur, paysage (modèles de M. Bargue).

58 dessins. Ont signé les élèves Barillet, Belœil, Dalliance, Dufresne, Favier, Gizard, Lebœuf, Poquet, Sirry, Thomas.

Modelage, figures, bustes, médaillons, animaux, fruits. 20 morceaux.

Ont signé les élèves Bleuse, Belœil, Lebouvier, Robine, Serre, Terrier.

34 Salle 9. — 6e arrondissement. Ecole de la rue de Vaugirard, M. Carpentier, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Panis, professeur.

Dessin de la figure, ornement (modèles de M. Bargue).

23 dessins. Ont signé les élèves Debiaux, Dubois, Hébert, Gardien, Roussy, Soyer, de Wailly.

35 SALLE 9. — 7e arrondissement. Ecole de la rue du Bac, 119, M. Lefebvre, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Marquerie, professeur.

Dessin de la figure, ornement, plante, d'après Raphaël, David et les modèles de M. Bargue.

37 dessins. Ont signé les élèves Burney, Duval, Puechmagre, Lévêque, Rivaux.

36 SALLE 8. — 9e arrondissement. Ecole de la rue Neuve-Coquenard, M. Barbier, directeur. Classe de dessin pour les adultes (hommes), M. Aumont, professeur.

Prix de 1re cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin de la figure, ornement, fleur. Modèles de MM. Bargue et Braun.

50 dessins. Ont signé les élèves Benucci, Borelli, Bouillier, Dumas, Farnolle, Fimes, Gautry, Jochum, Leclerq, Lépicier, Martin, Mossmeyer, Raimbert.

37 SALLE 8. — 10e arrondissement. Ecole de la rue des Récollets, M. Morgen, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Vimont, professeur.

Dessin géométrique, figure, ornement, fleur.

37 dessins. Ont signé les élèves Amaury, Cretté, Gaté, Laurent, Lavigne, Houzeaux.

38 SALLE 8. — 11e arrondissement. Ecole de la rue Morand, M. Gaillard, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Delage professeur.

Dessin géométrique.

30 feuilles. Ont signé les élèves G. Arnould, Bellair, Etcheverrigaray, Jourdan, Maghellen, Langeais, Rousseau, Tricoire.

39 SALLE 8. — 11e arrondissement. Ecole de la rue Morand, M. Gaillard, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Gibert, professeur.

Dessin de la figure, ornement, fleur.

33 dessins. Ont signé les élèves Barray, Blanchard, Fraissinez, Lacourière, Lebailly, Lapierre, Muzet, Minon, Perinot, Revillon.

40 SALLE 9. — 12e arrondissement. Ecole de la rue d'Aligre, M. Velter, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Bizet, professeur.

Dessin géométrique et d'architecture.

35 feuilles. Ont signé les élèves : Bertrand, Deschamps, Jamat, James, Juvenel, Meissonnier, Poncheon, Rouard, Poirel.

41 SALLE 9. — 12[e] arrondissement. Ecole de la rue d'Aligre, M. Velter, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Baron, professeur.

Dessin de la figure, ornement, fleur, études d'après l'antique et les modèles de MM. Bargue, Chabal-Dussurgey.

34 dessins. Ont signé les élèves : Baudement, Bouvard, Fosse, Fuzenot, Hélger, Lonchamp, Leroy, Major, Spingler, Uselding.

42 SALLE 9. — 13[e] arrondissement. Ecole de la rue Saint-Hippolyte, M. Billaud, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Flament, professeur.

Dessin de la figure d'après la bosse, ornement, fleur.

23 dessins. Ont signé les élèves : Berguignolle, Henant, Rousseau.

43 SALLE 9. — 13[e] arrondissement. Ecole de l'avenue d'Italie, M. Demonsant, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Munier, professeur.

Dessin de la figure, ornement, fleurs (modèles de M. Bargue).

21 dessins. Ont signé les élèves : Cairole, Durand, Duruy, Florimond Munier, Poiraud, Ravaut, Wiesembach.

44 SALLE 9. — 14[e] arrondissement. Ecole de la rue des Trois-Sœurs, M. Sellos, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Guiauchain, professeur.

Dessin d'ornement et fleur.

10 dessins. Ont signé les élèves : Boutet, Cousin, Valin, Vernier.

45 SALLE 9. — 15e arrondissement. Ecole de la place de la mairie, M. Flamarion, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Déchard, professeur.

Dessin géométrique.

24 feuilles. Ont signé les élèves : Balguet, Chavasseau, Charles, David, Debergue Hogué, Le Nugue.

46 SALLE 9. — 15e arrondissement. Ecole de la place de la Mairie, M. Flamarion, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Loire, professeur.

Dessin de la figure, ornement. *Faune à l'enfant*, grandeur de l'original, fusain.

14 dessins. Ont signé les élèves : F. Anguenout, Billard, Drouet, Grandjean, Hublard, Lemaire, Manceau.

47 SALLE 8. 17e arrondissement. Ecole de la rue Lecomte, M. Bronner, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Sinaud, professeur.

Dessin géométrique et ornement.

19 dessins. Ont signé les élèves : Finaud, Lefèvre, O'Brien, Legat, Parquet, Vallon.

48 SALLE 8. — 18e arrondissement. Ecole de la rue Doudeauville, M. Reusse, directeur et professeur.

Dessin de la figure, dessin anatomique, ornement, fleur.

17 dessins. Ont signé les élèves : Caquineau, Caviézel, Hegerich, Houblain, Jacques, Mullot, Tussin, Thomas.

49 SALLE 8. — 19e arrondissement. Ecole de la place de la Mairie, M. Solle, directeur. Classe de dessin pour les adultes, M. Vely, professeur.

Dessin géométrique, dessin de la figure, ornement, fleur (Modèles de M. Bargue et de M. Chabal-Dussurgey).

31 dessins. Ont signé les élèves : Bertain, Fagot, Guilbert, Ledoux, Rivaux.

8 morceaux de sculpture, bustes, médaillon, ornements.

Ont signé les élèves : Bouiller, Bouquet, Durant, Garnier, Leysalle, Longepied.

50 SALLE 8. — 20e arrondissement. Ecole de la rue Levert, M. Romain, directeur. Cours de dessin pour les adultes, M. Garnier, professeur.

Dessin géométrique, dessin de la figure, ornement, fleur, dessin d'éventail, de châle.

36 dessins. Ont signé les élèves : Butel, Duhamel, J. Garnier, Giron, Germain, Giraut, Savoy.



VILLE DE PARIS

ÉCOLES MUNICIPALES

DE DESSIN ET DE SCULPTURE

POUR LES JEUNES GARÇONS ET LES ADULTES (HOMMES)

51 SALLE 1. — 3e arrondissement. Ecole municipale de dessin et de sculpture, pour les apprentis et ouvriers, tous les soirs, de 8 à 10 heures.

Directeur, M. Levasseur (Eugène), né à Paris, élève de l'Ecole impériale des beaux-arts et de M. Monvoisin; officier d'académie.

Médaille, 1862, Londres; méd. 1re classe, beaux-arts appliqués, 1863, Paris; méd. 1re classe, 1864, société pour l'instruction élémentaire, Paris; méd. d'or, 1er prix d'honneur, beaux-arts appl., 1865, Paris; méd. d'argent, 1867, Paris (cl. 90).

Hors concours.

Rue Sainte-Élisabeth-du-Temple, 12.

Dessin de la figure d'après nature; fleur d'après la bosse; ornements; compositions. Dessin de mémoire; anatomie. Perspective.

116 dessins. Ont signé les élèves : Batard, Henri et Ludovic Bernard, Béroud, Biard, Chapoton, Daussin, Fauchon, Gaulier, Geoffroy, Guesnu, Hermant, Houpilliart, Lafon, Langhard, Laurent, Lebouc, Legoff, Lépine, Marioton, Parisy, Poujade, Renard, Soyez, Tilliard, Turlin, Velu.

38 morceaux de sculpture : terres cuites et plâtres d'après nature et d'après l'antique, figures, ornements, fleurs et compositions.

Ont signé les élèves : Alliot, Berthoz, Chabrier, Charguereau, Daubigné, Ferrand, Houlbert, Lalouette, Lecourtier, Loreau, Roch, Saingery, Sausset (Claude), Seurette, Valton.

Dans l'école du 3e arrondissement, les cours d'anatomie et de perspective sont professés en toute gratuité, le premier par M. le docteur Lintilhac, le second par M. A. Forestier.

52 SALLE 11. — 8e arrondissement. Rue de la Bienfaisance, 14. Cours de dessin pour les adultes, tous les soirs, de 8 à dix heures. Directeur-professeur, M. Claudius Jacquand, méd. 2e cl., Salon de 1824; — méd. 1re cl., Salon de 1836; — ✱ 1839.

Dessin de la figure, d'après l'antique, d'après nature; ornement, plante.

Dessin géométrique et architectural, M. Dardoize, professeur.

63 dessins. Ont signé les élèves : Chevillier, Girard, Juilleminot, Leblanc, Léger, Millet, Motteau, Profit, Schemid.

53 SALLE 11. — 10e arrondissement. Rue des Petits-Hôtels, 19. Ecole municipale de dessin et de sculpture pour les apprentis et ouvriers, tous les soirs, de 8 à 10 heures. Directeur, M. Lequien fils (Justin), né à Paris, sculpteur, élève de son père.

Méd. d'arg., 1862, Soc. d'enc. — Méd., 1862, Londres. — Méd., 1re cl., beaux-arts appl., 1863, Paris. — Rappel de prix de 1re cl., beaux-arts appl., 1865, Paris. — Méd. d'arg., 1867, Paris (cl. 90).

Dessin géométrique, dessin d'architecture, dessin de la figure d'après la bosse, d'après nature.

111 dessins.

Ont signé les élèves : Belleau, Bertrand, Busson, Duchesne, Eylé, Fournereau, Garrigues, Guérin, Hildebrand, Leclère, Loron, Martin, Molénat, Emile Olivier, Pariot, Petit, Puissant, Sieffert.

31 morceaux de sculpture d'après l'antique, d'après nature.

Ont signé les élèves : Brun, Lange, Pesné, Peureux, Pollet, Puissant, Régès, Roger, Spirko, Thuillier.

54 SALLE 11. — 12e arrondissement. Rue Crozatier, 37. Ecole municipale de dessin, dirigée par M. J. Carot.

Quatre jours par semaine, de 8 à 10 heures du soir.

Dessin de la figure, ornement, fleur. Dessin d'ameublement, décoration d'intérieur.

64 dessins, crayon, fusain, aquarelle.

Ont signé les élèves : André, Beaulieu, Beyer, Bonnet, H. Carot, Drothier, Ethiène, Herzog, Hosé, Jacob, Lacroix, Marry.



ÉCOLES MUNICIPALES DE DESSIN

ET COURS SPÉCIAUX SUBVENTIONNÉS

PROFESSÉS A PARIS

Pour les jeunes filles et les adultes (femmes)

(Trois leçons de 3 heures chacune par semaine).

---

55 SALLE 7. — 1er arrondissement. École de la rue de l'Arbre-Sec, 22. Professeur, Mme Mac-Nab.

Dessin de la figure, d'après Raphaël, Rembrandt; portraits, ornement, fleur, d'après nature et d'après M. Chabahal-Dussurgey; animaux. Gravure sur bois; peinture sur porcelaine. Cadre de miroir en ivoire sculpté.

61 dessins; 4 épreuves de gravure sur bois.

Ont signé les élèves : Clara Biller, Cécile Chevalier. J. Corné, Julie Côte, M. Dequeux, O. Dupin, Marie Fougou, Euphonie Fuzier, Charlotte Germont. Elise Goy, Céleste Lagrange, A. Laurent, Mathilde Lévy, Irma Marchand, Léontine Moreau, Blanche Parpalet, Amélia Ramboz, Marie de Specht.

56 SALLE 7. — 3e arrondissement. École de la rue Sainte-Elisabeth-du-Temple, 12. Professeur, Mme E. Levasseur.

Méd. 2e cl., beaux-arts appl., 1863, Paris. — Méd. 2e cl., Soc. pour l'inst. élém., Paris, 1864. — Rappel de méd. 2e cl., beaux-arts appl., 1865, Paris. — Méd. de bronze, 1867, Paris (cl. 90).

Dessin de la figure d'après l'antique; étude d'après nature; ornement, fleur, compositions. Peinture sur porcelaine et sur émaux.

66 dessins. 3 peintures sur porcelaine; 4 petites peintures en émail, pour broches.

Ont signé les élèves : Marie Calot, Marie Chalandes, Julia Devaut, Marie Dottin, Francine Ducrot, Gabrielle Eylée, Félicie Forestier, Angélina Garnier, Octavie Heymann, Joséphine Leblond, Henriette Lyon, Marie Martin, Thérèse Martin, Denise Moncharmont, Augustine Rogeret, Caroline et Nina Sabaud, Céline et Laure Taxile, Emilie Thienet.

57 SALLE 7. — 5e arrondissement (mairie du Panthéon). École de la rue des Fossés-Saint-Jacques, 13. Professeur, Mme Colin-Libour.

Dessin de la figure d'après la bosse, Raphaël, Murillo; ornement, fleur.

39 dessins, 6 aquarelles, 2 peintures sur porcelaine.

Ont signé les élèves : Alice Bellion, Mathilde Bonhommé, Valentine Coutier, Marie Guérin, Louise Latours, Eléonore Levau, Maria Peters, Jeanne Roche, Claire Turcas, Gabrielle Turet, Louise Yveruault.

58 SALLE 7. — 7e arrondissement. École de la rue du Bac, 83. Professeur, Mlle Keller.

Dessin de la figure d'après la bosse, ornement, fleur, animaux. Gravure sur bois, sur métaux. Peinture sur porcelaine.

90 dessins, 11 dessins sur bois, 2 cuivres gravés; 16 porcelaines peintes, entre autres, *l'Amour et Psyché*, d'après Gérard, par Mlle Claire Millet.

Ont signé les élèves : Olympe Abraham, Marie Benoît, M. Benût, Rachel Bonnani, N. Bonnaire, Mélanie et Angèle Bredoux, Esther Crosson, Alice Michel Delpèche, Louise Eusgard, M Grindet, Gabrielle Grimond, C. Lainé, Anna Lorrain, Caroline Marie, C. Matherbe, Claire Millet, Pauline Moreau, M. Nyszkewka, Amélie Sutens, Claire Toinet, L. E. Wilby.

59 SALLE 7. — 8e arrondissement. École de la rue d'Anjou-Saint-Honoré (mairie). Professeur, Mlle Amic.

Dessin de la figure d'après la bosse, ornement, fleur, fruits; aquarelle, pastel.

16 dessins. — Ont signé les élèves : Marie Berghoff, Marthe Correch, P. Defeuille, B. Leduc, Louise Marie, Louise Rouchon.

60 SALLE 7. — École de la rue Notre-Dame-de-Lorette, 58. Professeur, Mlle E. Hautier.

Prix de 1re cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin de la figure d'après la bosse, d'après nature; ornement, fleur.

61 dessins. Ont signé les élèves : Berthe Bernadet, Mathilde Bernard, Clarisse et Laure Bourdenais, Jeanne Castel, Marguerite Coq, Cécile Corion, E. Daret, Gabrielle Desvignes, Hélène et Marie Devy, H. et Laure Dumont, Louise Dutertre, Marie Garnier, Gabrielle Godot, Noémie Guillaume, Louise Lefèvre, Caroline Lombard, Berthe Matignon, Laure Michaut, B. Michon, Berthe Michet, B. Monduit, Cécile Négrier, Lucie Norblin, Clémence Prévost, H. et Lucie Reinvillier, M. Regley, Louise et P. Thibault, Elisa Vasseur.

61 SALLE 7. — 11e arrondissement. École de la rue Neuve-Popincourt, 11. Professeur, Mlle Nélie Jacquemard; méd., Salon de 1868.

Dessin de la figure d'après la bosse, ornement.

19 dessins, 1 peinture sur toile, 4 peintures sur faïence, d'après Raphaël. 2 panneaux décoratifs.

Ont signé les élèves : Euphrasie Barberis, Marthe Simon, B. B., E. B., M. B.

62 SALLE 7. — 12e arrondissement. Ecole de la rue de Charenton, 30. Professeur, Mme Froidure de Pelleport.

Dessin de la figure d'après la bosse, Raphaël, David, Girodet, Sigalon, et les modèles de M. Bargue; ornement, fleurs et fruits, d'après M. Chabal-Dussurgey.

57 dessins, 5 peintures sur porcelaine.

Ont signé les élèves : Marie Bertrand, Eugénie Biénen, Célestine Billaut, Victorine Daubresse, Valentine Duchesne, Louisa Garnier, Juliette Gellion, Camille Hébert, Marie Jossic, Célina Kernizau, Stéphanie Lacau, Mathilde Lauvin, Henriette et Marthe Lévêque, Louise Locher, Esther Marx, Eugénie Ossian, Marie Pandazy, Marie Pequereau, Jeanne Planès, Antoine Reveilhac, Henriette Revillan, Céline Roux, Julie Rozier, Marie Vannetable, Célina Vincent.

63 SALLE 7. — 13e arrondissement. Ecole de l'avenue d'Italie, 22. Professeur, Mme Garraud.

Ment. hon. Exp. univ. des Beaux-Arts, 1855, Paris.

Prix de 2e cl., beaux-arts appl., 1863, Paris. — Rappel du prix de 2e cl., 1865, Paris.

Dessin de la figure, ornement, fleur.

43 dessins. 1 peinture à l'huile, 4 aquarelles sur soie pour éventail, 4 peintures sur porcelaine.

Ont signé les élèves : Antoinette Beraud, Mathilde Brunet, Eugénie Crevaux, Adrienne Gautier, Franceline Giraud, Adolphine Grimbert, E. Jando, Marie Larmier, Anastasie Lesterlin, Armande Loubier, Aurélie Mielle, Louise Nosner, Ida Nounckele, Louise Petit, A. Peyrot, Henriette Porcher, Marie Tardif, Anna et Henriette Tétar.

64 SALLE 7. — 14e arrondissement. Ecole de la rue Mouton-Duvernet, 10. Professeur, Mme Thoret.

Dessin de la figure d'après la bosse, Hipp. Flandrin et les modèles de M. Bargue ; ornement, fleur.

64 dessins, dont 7 aquarelles ; 13 peintures sur porcelaine.

Ont signé les élèves : Marie Adam, Céleste Bondois, Adeline Caillot, Léontine Caumont, Célina et Hyacinthe Champeloux, Jeanne de Coligny, Isabelle Daubricourt, Jeanne Dessonville, Louise Devers, Julie Estachie, Julie Lagerborg, Camille Landry, A. Laumonier, Marie Leclair, Amélie Leloup, Claire Marit, Julie Pageot, Marie Panel, Gabrielle de Poret, Lucie Prudhomme, Hélène Vien de Mont-Orient.

65 SALLE 7. — 15e arrondissement. Ecole de la rue Cambronne, 86. Professeur, Mlle Salomon.

Dessin de la figure d'après la bosse, ornement, fleurs, animaux, paysages.

17 dessins. Ont signé les élèves : Alexandrine Borgnis, Louise Borgnis, Louise Cloud, Blanche Dumoutier, Pauline Hue, Pauline Leroy, Marie Petit, Eugénie Renaud.

66 SALLE 7. — 16e arrondissement. Ecole de la rue de Passy, 24. Professeur, Mlle Lebaron.

Dessin de la figure d'après la bosse, Luini ; ornement, fleur, d'après M. Chabal-Dussurgey.

34 dessins, 1 peinture à l'huile, 4 aquarelles pour éventails et écrans.

Ont signé les élèves : Hortense Blang, Blanche de Boisjelin, Marie Bonnellier, Eugénie Bunoust, Louise Chaumont, Claire Clément, Marie Clément, Zélie Collier, Lucie Condray, Marguerite Fouinat, Maria Gairaud, Marguerite Hunt, Gabrielle L'Hopital, Cécile Paviot, Emilie Théry.

67 SALLE 7. — 17e arrondissement. Ecole de la rue Bridaine, 7 (Batignolles). Professeur, Mme Mallet.

Prix de 2e cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin de la figure d'après la bosse, Raphaël; ornement, fleur, d'après M. Chabal-Dussurgey; paysage, pastel, lithographie, peinture sur porcelaine.

67 dessins. 42 pièces de céramique.

Ont signé les élèves : Maria Allex, Lucie de Beaufond, C. Bellamy, Elisa Bellanger, Eda Bénard, Marie Bielisch, Alice Boudin, Marie Boudin, Henriette Brière, Isabelle Clément, Louise Courajod, Gabrielle Decombes, Anna Delbonnel, Sophie Delcamp, Marie Descombes, Berthe Faucher, Marie Galicher, Suzanne Gatliff, Caroline Gluntz, Thérèse Goin, Marie Lamy, Louisa Lamotte, Louise Lefèvre, Eugénie Lemaître, Adonia Lesnard, Alphonsine Maillard, Joséphine Nahlélak, Eléonore Poitevin, Anaïs Poitevin, Marie Poitevin, Emma Pratt, Alexandrine Robin de Mont-Abain, Emilie Rutkowska, Olga Russanoff, Marie Spelshan, M. Warnecke.

68 SALLE 7. — 18e arrondissement. Ecole de la rue Dejean, 2. Professeur, Mlle Chevalier.

Dessin de la figure d'après la bosse, Raphaël; fleur, d'après M. Chabal-Dussurgey.

12 dessins, 1 aquarelle sur soie pour éventail, 9 peintures sur porcelaine, 2 émaux.



Ont signé les élèves : Blanche Bacquet, Marie Brot, Philomène Dufau, Marie Dufour, Angelina Dupin, Berthe Jonquet, Augustine Lefebvre, Hélène Lucas, Berthe Rateau, Lovely Rateau, Céline Sauveur.

69 SALLE 7. — 19e arrondissement. Ecole de la rue de La Villette, 23 (Belleville). Professeur, Mlle Léonide Poisson.

Dessin de la figure d'après la bosse, le Guide, Léon Cogniet; ornement, fleur.

30 dessins, 1 peinture à l'huile, 6 aquarelles sur sole pour éventails. 1 peinture sur porcelaine.

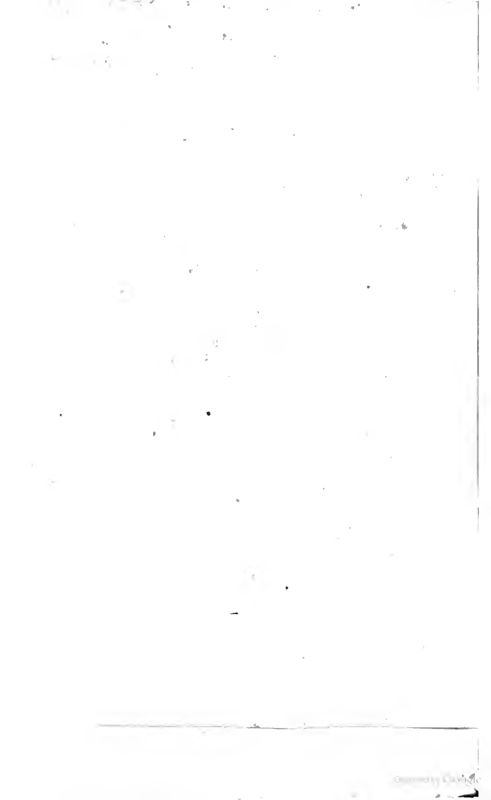
Ont signé les élèves : Jenny Bernier, Mathilde Bouquerel, Hermine Burgasser, Laure Fruit, Stéphanie Houbloup, Madeleine Morisset, Nelly Nicollet, Léa Puech, Thérèse Puech, Maria Revenu, Maria Rischou, Elisa Simon, Louise Ulatowska.

70 SALLE 7. — 20e arr. École de la rue de Paris, (Belleville). Professeur, Mme de Cool.

Dessin de la figure d'après la bosse, d'après nature, Léonard de Vinci, Raphaël; ornement, fleur. Peinture sur porcelaine.

64 dessins, 52 pièces de céramique.

Ont signé les élèves : Clémence Adam, Aline Aubouet, Henriette Champdavoine, Marie Champdavoine, Angélique Charbonnier, Camille Choizeau, Marie Demonceaux, Louise Desroys, Berthe Guenez, Clotilde Guenez, Gabrielle Helé, Claire Herbin, Mathilde Herbin, Lucie Hudel, Marie Jolivet, Mariana, Noémi Mary, Mathilde Plault, Léonie Spiller, Mathilde Villeret.



ÉCOLES

PROFESSIONNELLES ET PRÉPARATOIRES

A PARIS ET DANS LES DÉPARTEMENTS

71 GALERIE, TRAVÉES 47, 48, 49. — Écoles professionnelles de la ville de Douai. MM. Guillet et Neveu, professeurs.

Age moyen des élèves : 16 ans. — 3 séances de 2 heures par semaine.

Dessin géométrique et architectural.

54 feuilles. Ont signé les élèves : Barsauty, Baude, Baudoin, Buisine, Chuffart, Clabeaux, Delille, Dropy, Druelle, Dujour, Dumont, Fiévet, Héroguelle, Leflon, de Mézanes, Prissette, Scoliége.

Travaux appliqués sur la matière : treuil, passerelle, tourelle, table.

Ont signé les élèves : Baude, Baudoin, Massier, Scoliége.

Dessin d'ornement. M. Sellier, professeur.

Age moyen des élèves : 15 ans. — 5 séances de 1 h. 1/2 par semaine.

46 dessins : rinceaux, têtes d'animaux, plantes vivantes.

Ont signé les élèves · Cabre, Cornet, Coyaux, David, Lecas, Legrand, Leininger, Mazurelle, Petit, Vaudeville.

Dessin de la figure. M. Petit, professeur.

Age moyen des élèves : 17 ans. — 6 séances de 2 heures par semaine.

23 dessins d'après l'antique, les maîtres de la Renaissance et d'après nature.

Ont signé les élèves : Delanoy, Legrand, Petit, Scalbert, Vaudeville.

Modelage et sculpture. M. Potiez, professeur.

Age moyen des élèves : 18 ans. — 6 séances de 1 h. 1/2 par semaine.

17 morceaux d'après l'antique, le moyen âge et la Renaissance.

Ont signé les élèves : Davril, Ch. Delannoy, Ed. Delannoy, Desmarez, Legrand, Scalbert, Tasse.

Travaux de l'école supérieure professionnelle. M. Bailly, chef d'atelier; M. Fry, directeur.

Age moyen des élèves : 16 ans. — 5 séances de 2 heures par sémaines.

Ajustage. 18 pièces diverses.

Ont signé les élèves : Baudoin, Capeliez, Cardon, Chartier, Chrétien, Delvallée, Douez, Ducourty, Dumont, Gadet, Hourdicaux, Joly, Lemaire, Linez, Lorrain, Regnault, Rolez.

Menuiserie. M. Hutz, chef d'atelier.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 5 séances de 2 heures par semaine.

13 pièces exécutées par les élèves : Bridoux, Chebeaux, Cochon, E. Delannoy, Desmarets, Grébat.

72 GALERIE, TRAVÉES 58 et 59. — Ecoles gratuites des beaux-arts appliqués à l'industrie, fondées à Limoges le 15 janvier 1868. M. Adrien Dubouché, président; M. A. Lafond, directeur.

Ecole de dessin (7 h. 1/2 d'études par semaine). Professeur, M. A. Lafond, méd. 2e cl, salon de 1857. — Rappel 1861 et 1863.

Cours du soir (garçons).

Dessins d'après la bosse, les gravures de Marc-Antoine et les modèles de MM. Raymond Balze et Bargue, croquis à la plume d'après les maîtres, ornements, fleurs d'après M. Chabal-Dussurgey.

Ont signé les élèves : Balleroy, Darlhou, David, Denardou, Durandy, Dupuy, Fugier, Gerarld, Guillet, Jonchade, Lafond (Félix), Laporte, Macaire, Mage, Martial, Ratinaud, Salomon, Talery, Valette.

Cours du matin (filles).

Ont signé les élèves : MMlles Brunetaud, Marie Capet, Chaminade, Cœur-d'Acier, Damet, Faucher, Salomon, Yvetot.

Cours de dessin linéaire. M. Dautezac, professeur.

Géométrie, construction.

11 dessins. Ont signé les élèves : Decoux, Moreau, Orliaguet, Treiche.

Ecole de sculpture (7 h. 1/2 d'études par semaine). M. L. Dautezac, professeur.

Cours du soir (garçons).

18 modelages : médaillons d'après nature, ornements arrangés d'après des gravures, compositions et projets de vases, morceaux d'après l'antique et la Renaissance.

Ont signé les élèves : Balleroy, Clément, Dupuy, Lagrange, Mage, Mialon (Léonard), Ronret, Rogeron, Teillou.

Ecole de peinture céramique (ouverte 1 h. 1/2 par jour, 7 h. 1/2 par semaine). M. Dautezac, professeur.

Cours du soir (garçons).

21 pièces. Ont signé les élèves : Balleroy, Colidon, Damet, David, Lafond (Félix), Ruaud, Talery.

Cours du matin (filles).

26 pièces (porcelaine, faïence, barbotine).

Ont signé les élèves : MM[lles] Briquet, Brunetaud, Marie Damet, Deschamps, de la Rouverade, Yvetot.

73 SALLE 10. — École commerciale, fondée par la Chambre de commerce de Paris. Professeur de dessin, M. Péquégnot, méd. de br., 1867, Paris (cl. 8).

Dessin géométrique, dessin de la figure (plusieurs têtes des tableaux de Greuze), ornement, fleur, paysage; dessin d'art appliqué à l'industrie.

129 dessins. Ont signé les élèves : Bonnaud, Brandt, Catoire, Chapellier, Deny, Cubuisson, Desvignes, Edmond Louis, Gueffier, Hadengue, Hay, Julliot, Leroux, Madeleine, Maillet, Marguery, Martin, Orive, Renaud, Septier, Ternisien, Tunna, Vaisseau, Vallée.

74 SALLE 11. — École professionnelle de dessin de la bijouterie, joaillerie, orfévrerie, horlogerie, fondée par la Chambre syndicale de ces industries. Professeurs, MM. Carlier et Fossey.

Dessin de la figure, ornement, fleur; dessin d'art appliqué à l'industrie.

45 dessins. Ont signé les élèves : Bappeneau, Boethlich, Calley, Chapelot, Chenot, Fesenbach, Fontaine, Frugier, Gozentes, Jacquet, Kienlé, Lafargue, Maillet, A. de Molière, Pasquier, Pinot, Pionneau, Pollet, Remy, Renault, Romand, Schmid, Sohm.

75 SALLE 7. — Ecole pratique des arts industriels pour les jeunes personnes, fondée en 1865 par par Mlle Eugénie Hautier. Enseignement professionnel; cours de peinture sur porcelaine, sur faïence et sur émail.

Rue Notre-Dame-de-Lorette, 58.

117 pièces de céramique, dont quelques-unes sont signées de Mlle Eugénie Hautier.

76 SALLE 7. — Société pour l'enseignement professionnel des femmes. Ecoles Elisa Lemonnier. — Méd. d'arg., 1867, Paris (cl. 90).

Ecole de la rue de Laval, 27. Directrice, Mme Victor Paulin; professeur de dessin, M. J. Grangedor; de peinture céramique, Mme Brazier; de gravure sur bois, M. Midderigh.

48 dessins : figure, ornement, fleur; 5 bois gravés; 36 épreuves; 21 pièces de céramique.

Ont signé les élèves : Marie Bernard, Léontine Berger, Valentine Brocard, Marie Dégueret, Julie Délit, Pauline Dumouza, Anna Hoffmann, Marie Gauthier, Jeanne Jobard, Amélie Lamy, Amélie Levy, Léonie Louis, Lucie Mini, Caroline Pangalet, Léonie Parfait, Appoline Thomas.

77 SALLE 7. — Ecole (E. Lemonnier) de la rue d'Assas, 70. Directrice, Mme Gillard.

Professeur de dessin, Mme Jenny Bibron; de sculpture, Mme Astoud Trolley; gravure, M. Martin.

56 dessins; figure, ornement, fleur, animaux.

5 bois gravés, 25 épreuves.

16 morceaux de sculpture.

Ont signé les élèves : E. Bazil, Cécile Benoist, J. Chaloin, Blanche Dupuich, Berthe Gillard, Alice Giniste, M. Fouville, Louise Laroque, Laure Perronne.

78 SALLE 7.— Ecole (E. Lemonnier) de la rue Turenne. Directrice, Mlle Marchef-Girard; professeur de dessin, M. Hébert; professeur de peinture céramique, Mlle Bloc; professeur de gravure sur bois, M. Perrichon.

28 dessins : figure, ornement, fleur; 5 bois gravés, 7 épreuves ; 36 pièces de céramique.

Ont signé les élèves : Louise Aubouer, Marthe Anquier, L. Basset, Marie Bertrand, Adeline Boursot, Marie Cailly, Adèle Constantin, Angèle Cruse, Hortense Delabarre, Alexandrine Delcau, Léonie de L'arbre, Rosa Dessouroux, Noémi Dupuy, Gabrielle Eglé, Delphine Gandez, A. Joudelot, Julie Legendre, A. Lemaire, Adeline Lorillon, Berthe Malzahn, Anna Osmont, Augustine Portail, J. Schif, Clara Teissière.

79 SALLE 10. — Cours professionnel de M. Raguet. 2 heures de leçon par semaine.

Dessin de la figure, ornement, dessin d'art appliqué à l'industrie.

14 dessins. Ont signé les élèves : Baron, E. Besançon, Dejan, Gaud, Nanteuil, Pretet, Schneider.

80 SALLE 10. — Société d'éducation scientifique et professionnelle.

Cours pour les jeunes personnes, rue de Cléry, 22, et 24, professé par Mlle Silbermann.

4 heures par semaine. Dessin de la main gauche.

21 dessins : têtes, ornement.

Ont signé les élèves : Mlles M. Bonomé, A. Devauversin, A. Fourcaulx. Cassel.

81 SALLE 11. — Ecole céramique. Apprentissage mutuel de l'enfance, sous le patronage de S. M. l'Impératrice. M. Collinot, fondateur et professeur.

Boulevard d'Auteuil, parc des Princes.

55 pièces de faïence peinte, exécutées par les élèves Saunay, Etienne, Lebarque, Dufour, Beaumont, Langevin, Meunier, Duc, Dora, Lebrot, Peters, Van Riemen, Rollet.

INSTITUTIONS PRIVÉES

ET COURS PARTICULIERS

82 GALERIE, TRAVÉE 52. — Institution Breuillard, à Auxerre ; M. B. Passepont, professeur.

5 feuilles de dessin linéaire, ornement d'architecture. Signées par l'élève Henri Guyard.

2 dessins de têtes.

83 GALERIE, TRAVÉE 52. — Cours secondaires de jeunes filles, professé à Auxerre par M. Passepont.

10 dessins de têtes, signés des élèves : Philomène Ferrand, Marceline Horiot, Julia Mortimer.

84 GALERIE, TRAVÉE 52. — Cours particulier, professé à Auxerre par M. B. Passepont.

10 dessins et 2 peintures, à l'huile, de fruits. Ont signé les élèves : Pauline Dubon, Eugénie Pasquelin et Théophile Marchand.

85 GALERIE, TRAVÉE. — Institution de Mme Spritz, à Gagny (Seine-et-Oise). Professeur, M. Baschet.

Ont signé les élèves : Mathilde Guillaume et Marie Latour.

86 GALERIE, TRAVÉE 58. — Cours de M. Duhamel, professeur de dessin au collége de Montdidier.

3 dessins de têtes, signés de l'élève Pélegrin. 6 dessins au trait, profils de visages.

87 GALERIE, TRAVÉE 54. — Pensionnat de jeunes filles, à Montluçon. Professeur, Mlle Alexandrine Perard.

20 dessins : têtes, ornement, fleur. Ont signé : Mlles A. Bayet, Marie Chazard, Victorine Radeau, B. Sadrin, Rosa Vignon.

88 GALERIE, TRAVÉE 57. — Pension de jeunes filles, dirigée par Mme Millet, à Nevers. Professeur, M. Moreau de Charny.

1 paysage, aquarelle, signé par l'élève Edmée Millet.

89 SALLE 10. — École polonaise, boulevard de Batignolles, à Paris. Professeur, M. Zaleski.

Prix de 2e cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin de machine, d'architecture; dessin de la figure, ornement, fleur; dessin anatomique.

72 dessins. Ont signé les élèves : Borysewicz, Chodzko, Choloniewski, Dybowski, Harasimowicz, Klopotowski, Kowiecki, Kulczewski, Kulikowski, Lipski, Niczabytowski, Nouvakowski, Oginski, Pybowski, Rudiwcki, Szustowki, Ulanowski, Wilkoszewki, Wiszlawski, Wolski, Wrzesniowki.

Carte géologique de la Pologne, signée Dabrowski.

90 SALLE 7. — Enseignement particulier de M. Claudius Jacquand.

Dessin de la figure, d'après la bosse, d'après nature, ornement.

21 dessins. Ont signé les élèves : Albertine Bougerat, M. et Virginie Bourdan, Elisa Chevallier, Thérèse Fouquet.

91 SALLE 10. — École de dessin gratuite libre, rue Cassini, 6, à Paris. Enseignement perspectométrique, par M. Paul-Gélibert.

Dessin de la figure, têtes, d'après la bosse, au fusain ou au trait.

49 dessins. Ont signé les élèves : E. Jolly, Bootz, Brun, Granget, Chabrol, Spohn, P. Tardif.

92 SALLE 7. — Société pour l'instruction élémentaire. Cours normal de dessin pour les demoiselles; M. Pierre Landry, professeur.

Rue Saint-André-des-Arts.

Dessin de la figure, ornement, fleur.

Ont signé les élèves : Adélaïde et Marie André, Adrienne Bouly, Juliette Crosse, Léa Diachmann, Coralie Durut, Julie et Louise François, Blanche Leloup, Valentine Peule, Marie Savoye, Anna Schmidt, Louise et Marie Villot.

93 SALLE 10. — Externat Coquillard, rue du Jour, 25, à Paris.

Dessin d'architecture, dessin de figure.

22 dessins. Ont signé les élèves : Coquillard, Guénaud, Mercuriali, Lemoine, Payout, Petit Gilbert.

94 SALLE 7. — Cours de dessin de Mlle Lion, rue Montmartre, 167, à Paris.

Dessin de la figure, ornement, fleur, peinture pour éventail.

30 dessins. Ont signé les élèves : A. Beaumgarter, Jeanne Bernard, Marie Drot, Lucie Mignot. A. Déguilhun Marie Lion, Stella Marchand, Thérèse Mortinelli, Berthe Parent, Marie Ranguet.

95 SALLE 7. — Institution de la Providence, avenue Daumesnil, 146.

86 dessins et coloriages pour l'histoire naturelle, fleur (anatomie).

Modelage, bustes en plâtre.

Ont signé les élèves : Eugénie Adam, Isabelle Duron, Lamarre, Lekime, Ghinier, Frank Miriam.

96 SALLE 10. — Élève libre.

G. Pinel-Maisonneuve.

11 dessins. Plumes, mine de plomb, sanguine, d'après Boucher, Rosa Bonheur, J.-F. Millet.

INSTITUT

DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

ÉCOLES COMMUNALES ET LIBRES

DIRIGÉES PAR LES FRÈRES

L'Institut des Frères des écoles chrétiennes a obtenu, pour sa méthode de dessin et ses travaux d'élèves, la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867 (cl. 90).

Dans ces écoles, le dessin est enseigné conjointement avec toutes les branches de l'enseignement primaire et par le même professeur.
L'âge moyen des élèves est de 13 ans.
Les élèves dessinent 3 heures par semaine.

97 GALERIE, TRAVÉE 35. — École de Bayonne. Frère Irlide, directeur; frères Juminien et Jocondianus, professeurs.

Dessin géométrique, machines, ornement, têtes (modèles de M. Bargue).

43 feuilles. Ont signé les élèves : Amable, Arocéna, Aroopide, Bippus, Buffier, Cazaux, Désiry, Dorgan, Etchevarrita, Harguindegui, Ibarra, Junquera, Labadie, Ladie, Lavigne, Léonard, Limon, Poisson, Poudenx, Urréchus.

98 GALERIE, TRAVÉE 11. — École communale de Bellac. Frère Gélosius, directeur.

Age moyen des élèves : 13 ans. — 4 heures par semaine.

Dessin géométrique, figure, ornement.

60 feuilles. Ont signé les élèves : Arbellot, Bazannerey, Combaret, Dudognon, Doucet, Giraud, Gourgaud, Larue, Ladéguillerie, Massoulard, P. Martin, Papon, Pignier, Seyvaud, Vauloup, Villegier.

99 GALERIE, TRAVÉE 13. — École communale de Brioude. Frère Helloin, directeur; frère Gabriel-Marie, professeur.

4 heures par semaine.

Dessin géométrique, machines, topographie.

39 feuilles. Ont signé les élèves : Chadel, Chanony, Deberle, Delherme, Dusaux, Feuillarade, Fouret, Gaillard, Lorin, Marquet, Nicolas, Pialoux, Pradine, Quintin, Sessier, Sicard.

Album d'épures de géométrie descriptive.

Par les élèves : Delherme, Eugène, Feuillarade, Fouret, Gaillard, Nicolas, Sicard.

100 GALERIE, TRAVÉE. — École communale de Caen. Frère Pionius, directeur; frère Brunonir, professeur.

Dessin géométrique et d'ornement.

12 feuilles signées des élèves : Avenel, Billonnet, Dauguet, Delaunay, Désoutter, Grimbert, Letellier et Noël.

101 GALERIE, TRAVÉE 26. — École communale de Carcassonne. Frère Lange, directeur; frère Sénéry, professeur.

Dessin géométrique, figure, ornement.

35 feuilles. Ont signé les élèves : Barrou, Bauville, Camille, Germanaud, Jeanjean, Martimort, Marty, Pech, Revel.

102 GALERIE, TRAVÉE 37. — École communale de Chartres. Frère Bertin, directeur; frère Humibertus, professeur.

4 heures par semaine.

Dessin géométrique, d'architecture, machines, figure, ornement.

79 feuilles. Ont signé les élèves : A et P. Alexandre, Bineau, Belliers, Bodeau, Bourgeois, Brunet, Chauvin, Cochina, David, Delagrange, Desbordes, Gabriel, Guérin, Guigné, Hermann, Laltier, Lecomte, Lecourbe, Ménard, Pionnier, Rougeoreille, Tartas, Totain, Rollin.

103 GALERIE, TRAVÉE 42. — École communalè de Clermont-Ferrand. Frère Higismond, directeur; frère Hermès, professeur.

Dessin géométrique, machines, figure, tête (d'après les modèles de M. Bargue).

13 feuilles. Ont signé les élèves : Andraud, Barrier, Bignat, Brun, Charmaison, Espinasse, Fairérol, Farge, Forges, Gladel, Lageai, Lageat, Lamazière, Mangot, Mouillette, Parroux, Pastelegue, Roussel, Roure, Sarrou, Silvain, Simon, Tartavant.

2 albums d'épures de géométrie, par les mêmes élèves.

Le Lion de Barye, et le chapitau de l'église de Saint-Denis, terres cuites, par l'élève Taravant.

104 GALERIE, TRAVÉE 23. — Ecole communale d'Epernay. Frère Arnold, professeur.

4 heures par semaine.

Dessin d'architecture et d'ornement.

9 feuilles signées par les élèves : Dié, Gruslin, Henriet, Langlois, Payonne.

105 GALERIE, TRAVÉE 9. — Ecole communale de Fourchambault. Frère Ythiers, directeur et professseur.

Dessin géométrique, ornement.

14 feuilles. Ont signé les élèves : Barbarin, Blanchet, Bourdier, Gauthier, Lavault, Martin, Pannetier, Pétaut, Rousseau, Thibaudat.

106 GALERIE. TRAVÉE 25. — Ecole communale du Havre (section d'Ingouville). Frère Anselmus, directeur; frère Chrysogone, professeur.

Dessin géométrique.

20 feuilles. Ont signé les élèves : Bossel, Déchaux, Fichet, Laplace, Lebaillit, Lelaumier, Marie, Noël, Savalle.

Dessin d'ornement. Frère Nicomède Amédée, professeur.

Ont signé les élèves : Barreau, Galice, Voisard.

107 GALERIE, TRAVÉE 22. — Ecole communale du Havre (Notre-Dame). Frère Prospérien, directeur; frère Chrysogone, professeur.

Dessin géométrique, ornement, fleur.

29 feuilles. Ont signé les élèves : Albon, Beurrier, Boulingue, Guéret, Jacqueline, Julien.

108 GALERIE, TRAVÉE 41. — Ecole communale de Saint-Martin d'Ainay (Lyon). Frère Odelbertis, directeur; frère Odobert-Joseph, professeur.

Dessin géométrique. Albums.

Ont signé les élèves : Arbey, Bernard, Bel, Camet, Etiennot, Faure, Germain, Manin, Martin, Pupier, Saviaux, Tabory, Vaxillaire, Vernu.

109 GALERIE, TRAVÉE 2. — Ecole communale de Marseille (rue Sainte-Marthe). Frère Hildevert, directeur et professeur.

Dessin géométrique. 5 feuilles.

Ont signé les élèves : Constant, Dellepiane, Pierre.

110 GALERIE, TRAVÉE 38. — Ecole communale de Mézières. Frère Bajulien, directeur; frère Astier-de-la-Croix, professeur.

Dessin géométrique, machines, têtes et ornement d'après la bosse et les bas-reliefs.

178 feuilles. Ont signé les élèves : Binet, Busquet, Collier, Colas, Curien, Dunel, Ferry, Gérandel, Hénon, Lavallée, Lecomte, Mathieu, Mayel, Houdinet, Petitpierre, Poncelet, Richard, Réneaux, Stingel.

111 GALERIE, TRAVÉE 3. — Ecole communale de Montpellier. Frère Tempier, directeur, frère Ambroisinien, professeur.

4 heures par semaine.

Dessin géométrique, d'architecture et d'ornement.

53 feuilles. Ont signé les élèves : Beaumes, Combes, Courdurier, Faure, Gout, Guibal, Naud, Paulet, Ricard, Roux, Vialla.

112 GALERIE, TRAVÉE 11. — Ecole libre de Nantes (Saint-Pierre). Frère Dominatoris, directeur; frère Cornélien, professeur.

4 heures par semaine.

Dessin géométrique, ornement, plante.

13 feuilles. Ont signé les élèves : Barteau, Bourgeois, David, Derenny, Durassier, Lebaupin, Lecocq, Martinet, Taunay,

Albums de dessin linéaire par les élèves : Allaire, Baucher, Bouchard, Cointreau, Ferron, Fortin, Gouraud, Guesselin, Gonin, Guillou, Halpeser, Henriveau, Hidriot, Laurendeau, Lemeunier, Lemarié, Priout, Ramond, Seguin, Tauney, Vieille.

113. GALERIE, TRAVÉE 00. — Ecole communale de Nice. Frère Salutaire, directeur; frère Ulfinien, professeur.

Age moyen des élèves, 14 ans. — 4 heures d'étude par semaine.

Dessin de la figure. Ont signé les élèves : Barlet, Daniel.

114 GALERIE, TRAVÉE 28. — Ecole communale de Nîmes. Frère Sophonie, directeur; frère Samuel-Marie, professeur.

Dessin géométrique.

16 feuilles. Ont signé les élèves : Bertaud, Bigonet, Cordet, Foulc, Pocheville.

115 GALERIE, TRAVÉE 21. — Ecole communale d'Orléans. Frère Blimond, directeur; frère Euthyme-Emile, professeur.

Dessin géométrique et architectural.

36 feuilles. Ont signé les élèves : Barruet, Bénard, Bergerard, Bourand, Colas, Didier, Genneau, Jouil, Larousse, Martin, Moulin, Pantinier, Petitet, Romain.

116 GALERIE, TRAVÉE 1. — Œuvre des apprentis d'Orléans. Frère Blimond, directeur; frère Delphinus, professeur.

Age moyen des élèves : 15 ans. — 4 heures par semaine.

Dessin géométrique, d'architecture, d'ornement.

30 feuilles. Ont signé les élèves : Auby, Degrigny, Dussaux, Lécuyer, Martin, Mathieu, Thirot, Thomas.

117 GALERIE, TRAVÉE 6.— Ecole communale de La Chapelle, Paris, 18e arrondissement. Frère Arsice, directeur; frère Alaman, professeur.

Dessin géométrique, d'architecture, figure, fleur.

25 feuilles. Ont signé les élèves : Antonin, Bazerolle, Baurac, Blmont, Boussac, Budan, Burgie, Guébin, Grandin, Hamel, Josse, Mathey, Perrière, Renaudie, Viart.

118 GALERIE, TRAVEE 2.— Ecole communale de Grenelle ,Paris, 15e arr. Frère Riom, directeur; frère Nil-Marie, professeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 4 heures par semaine.

Dessin géométrique; dessin d'après la bosse, ornement.

25 feuilles : Ont signé les élèves : Deguelle, Girauld, Mativet, Mauler, Ménochel, Moreau.

119 GALERIE, TRAVÉE 14. — École communale du Gros-Caillou, Paris, 7e arr. Frère Alfrédis, directeur; frère Berthault, professeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 3 heures par semaine.

Dessin géométrique, architecture, figure, ornement.

37 feuilles. Ont signé les élèves : Abellon, Bertholet, Bernillon, Borquin, Dumu, Henmerl, Housseau, Houst, Hucher, Kimmès, Marcel, Marichal, Prévost, Rio.

120 GALERIE, TRAVÉE 2. — École communale de Montrouge, Paris, rue Boulard, 14e arr. Frère Roch. directeur; frère Amalbertin, professeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 4 heures par semaine,

Dessin géométrique, d'architecture, ornement, fleur.

21 feuilles. Ont signé les élèves : Appolinaire, Brard, Delgorge, Jolly, Lafond, Pinier, Ramonida, Seveste.

Albums géométriques : Joannès et Jolly.

121 GALERIE, TRAVÉE 14. — Ecole communale de Saint-Marcel, Paris, 17e arr., rue du Moulin-des-Prés. Frère Albert, directeur ; frère Augustin, professeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 4 heures par semaine.

Dessin géométrique, architecture, figure, ornement.

50 feuilles. Ont signé les élèves : Assudre, Auburtin, Augustin, Bonnet, Boivin, Durmar, Goux, Henriot, Luguay, Maubert, Miriaul, Pailmet, Paté, Tondeur, Tourenne.

122 GALERIE, TRAVÉE 2. — École libre de Pontoise. Frère Abel, directeur et professeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 4 heures par semaine.

Dessin de la figure, genre, ornement. 50 feuilles, dont 22 reproduisant à la plume et au trait des peintures de Pompéï, des compositions de Raphaël, du Guide, etc.

Ont signé les élèves : Gaulard et Lamare.

123 GALERIE, TRAVÉE 23. — École communale de Reims. Frère Berardus, directeur; frère Hector, professeur.

4 heures par semaine.

Dessin géométrique.

27 feuilles. Ont signé les élèves : Charlier, Denoncin, Hanzin, Lécuyer, Lesueur, Mauduit, Ourblin, Routhier, Tuniot.

124 GALERIE, TRAVÉE 3. — École communale de Roanne. Frère Pantalus, directeur ; frère Onobert, professeur.

4 heures par semaine.

Dessin géométrique, d'architecture, ornement.

52 feuilles. Ont signé les élèves : Aubert, Audin, Bonnard, Collet, Debaile, Dozance, Etaix, Gay, Godard, Lamure, Mangin, Matinez, Mousset, Payrard, Prambaud, Rambaud, Rigothier, Robert.

125 GALERIE, TRAVÉES 32 et 33. — École libre de Rouen. Frère Séverin, directenr; frère Jéromin, professeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 4 heures par semaine.

Prix de 2e cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin géométrique, de machines, têtes, ornement. 104 feuilles.

Ont signé les élèves : Bégard, Besson, Christie, Delapille, Desanaux, Dodelande, Doré, Dufayet, Durieu, Gambu, Frétigny, Fouquier, Gendarme, Huchy, Hauchart, Jacquemin, Lucet, Lalouette, Louail, Mich, Pierre, Peignez, Roussel, Viel.

126 GALERIE, TRAVÉE 22. — Ecole communale de Saint-Amour (Jura). Frère Ragnobert, directeur et professeur.

Dessin géométrique.

23 feuilles. Ont signé les élèves : Arragon, Boisson Gindre, Joffroy, Maillard, Mégard, Micholes Moissonnier, Saccard, Soncet, Roussel, Vincent

15 modelages. Ont signé les élèves : Boisson, Fencer, Gindre, Jofroy, Muillard, Mégard.

127 GALERIE, TRAVÉE 12. — Ecole communale de Saint-Bonnet-le-Château. Frère Pambon de Jésus, directeur; frère Angelbert de J., professeur.

4 heures par semaine.

Dessin géométrique (serrurerie, industrie principale de cette localité).

12 feuilles. Ont signé les élèves : Ayel, Basset, Dépaoly, Joannin, Mousset, Roberton.

128 GALERIE, TRAVÉE 11. — École communale de Saint-Etienne (Loire). Frère Odonis, directeur; frère Olympipe, professeur.

4 heures par semaine.

Dessin géométrique, ornement, fleur.

9 feuilles. Ont signé les élèves : Bérand, Carret, Chevalier, Fayon, Gourjon, Pialut.

129 GALERIE, TRAVÉE 9. — École communale de Saint-Léonard (Haute-Vienne). Frère Héribaud, directeur et professeur.

4 heures par semaine.

Dessin géométrique, architectural, machines.

57 feuilles. Ont signé les élèves : Bichaud, Birbaud, Caillaud, Catinaud, Caffiot, Charbonniaud, Dhubert, Dourdet, Fachei, Fargeaud, Fanton, Lagrange, Leonet, Madureau, Marquet, Noilhac, Pouyol, Phalippou, Richardin, Rougerie.

2 albums géométriques.

Ont signé les élèves : Dourdet, Phalippou.

130 GALERIE, TRAVÉES 43 et 44. — École communale de Saint-Omer. Frère Flamidien, directeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 5 heures par semaine.

Prix de 1re cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin géométrique, architecture, machines, topographie. Frère Englemond, professeur.

41 feuilles. Ont signé les élèves : Barthélemy, Bouvart, Couragueux, Foucaut, Fleury, Griset, Hocq, Kieffer, Lecocq, Legros, Melmès, Pamart.

30 dessins d'après la bosse, 8 grands dessins de chapiteaux de divers ordres. Frère Fulgence de Jésus, professeur.

Ont signé les élèves : Ambert, Baras, Castelain, Deman, Delattre, Déguillage, Fleury, Foucaut, Enniaux, Legros, Lecouffle, Lys, Lemaire, Lecocq, Massein, Maton, Pichon, Roux, Rasé, Samelot.

9 morceaux de modelage.

Ont signé les élèves : Delattre, Lys, Lecocq, Lefebvre, Massein, Roux, Samelot.

131 GALERIE, TRAVÉES 6 et 7. — Ecole communale de Sedan. Frère Henri, professeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 5 heures par semaine.

Dessin géométrique, architecture, machines. Prix de 2e cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

141 feuilles. Ont signé les élèves : Dégahir, Dominy, Ducheny, Fourrier, Gainière, Gétiaux, Lagrange, Lambert, Letellier, Loosen, Ludet, Maubacq, Nicolas, Pierrard, Renault, Rouveure, Vautelet, Viget.

Albums géométriques signés par Dégahir, Delhotel, Ducheny, Pierrard, Renault, Vautelet.

Dessin de la figure, ornement, fleur.

Ont signé les élèves : Antoine, Come, Dégahir, Dominy, Fourrier, Gainière, Genvot, Gétiaux, Lagrange, Maget, Mousset, Nanquette, Pierrard, Renault, Rouveure.

Modelage.

Ont signé les élèves : Dégahir, Fourrier, Gainière, Gétiaux, Lagrange, Mousset, Nanquette, Pierrard, Renault.

132 GALERIE, TRAVÉE 45. — Ecole libre de Tamaris (Gard). Frère Sérapion-Marie, directeur et professeur.

4 heures par semaine.

Dessin géométrique. 21 feuilles.

Ont signé les élèves : Bichet, Comte, H. Gascuel, A. Guascuel, Gilles, L'Hérisson, M. Pain, J. Pain, A. Pain, E. Pongy, C. Pongy, Reboul.

133 GALERIE, TRAVÉE 36. — Ecole communale de Toulouse. Frère Adaucte, directeur; frère Limen, professeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 4 heures d'étude par semaine.

3 albums signés des élèves Duliac, Feuillet, Guillaud.

134 GALERIE, TRAVÉE 21. — Ecole communale de Valence-sur-Rhône. Frère Pémat, directeur; frère Népotianus, professeur.

Dessin géométrique. 9 feuilles.

Ont signé les élèves : Bravaix, Monier, Vendroux.

135 GALERIE, TRAVÉE 15. — Ecole communale de Valenciennes. Frère Egbertis, directeur; frère Eliséus, professeur.

Dessin géométrique, figure, ornement.

143 feuilles. Ont signé les élèves : Bassez, Bourgeois, Carion (Louis), Carion (Octave), Castegnier, Debus, Dufner, Dufour, Druesne, Leduc, Machuque, Ottelart, Pourre, Rivière, Varez, Vasse.

136 GALERIE, TRAVÉE 18. — Ecole libre de Verdun. Frère Eptade, directeur. Frère Alcime, professeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 5 heures par semaine.

Dessin géométrique, de la figure et de la plante.

21 feuilles. Ont signé les élèves : Boivin, Boulhaut, Coudry, Mahaut, Mathieu, Ticher, Walaine.

3 albums de géométrie descriptive.

Ont signé les élèves : Boulhaut, Mahaut, Ticher.

137 GALERIE, TRAVÉE 11. — Ecole communale de Vesoul. Frère Louis de Gonzague, directeur et professeur.

Dessin géométrique, architectural, mécanique.

4 heures par semaine.

11 feuilles. Ont signé les élèves : Bebin, Halley.

138 GALERIE, TRAVÉE 13. — Ecole d'architecture de Volvic (Puy-de-Dôme). Frère Hilarion de Jésus, directeur ; frère Arthème-Claude, professeur.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 4 heures par semaine.

Dessin géométrique et architectural.

77 feuilles. Ont signé les élèves : Auteroche, Bourlet, Blanche, Champelloux, Chalus, Domas, Legay, Monteil, Poux, A. Passeret, Rétail, Sahut, Villedieu.

Dessin d'ornement.

43 feuilles. Ont signé les élèves : Amable, Amblard, Auteroche, Brosson, Champelloux, Chardonnet, Compain, Cordier, Desfarges, Domas, Fonfrède, Fontanel, Liboux, A. et J. Legay, Lesme, Levadon, Monly, Monteil, A. et P. Passeret, Rétail, Rossignol, Rouquier, Sahut, Simon, Villedieu.

COURS D'ADULTES ET D'APPRENTIS

DIRIGÉS

PAR LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Dans les cours d'adultes, le dessin est enseigné par un professeur spécial reconnu par la ville de Paris.

Dans les écoles où le dessin d'art n'est pas exclusivement professé, un frère est chargé de son enseignement, et un second frère du dessin géométrique.

(Age moyen des élèves : 17 ans. — 10 heures de dessin par semaine.)

139 SALLE 8. — 1er arrondissement. Ecole communale de la rue d'Argenteuil. Frère Airy, directeur.

Cours de dessin pour les adultes (hommes), frère Lazare, professeur.

Dessin géométrique, dessin de la figure, têtes, ornement, fleur, d'après les modèles de MM. Bargue et Chabal-Dussurgey.

37 dessins. Ont signé les élèves : Bacon, Billet, Bonet, Boschert, Claporide, Crévance, Créveau, Dehorte, Demoulth, Devy, Dupras, Floquet, Godefroy, Isidore, Leras, Ponchel, Wanryekeghem.

140 SALLE 8. — 2e arrondissement. Ecole de la rue de la Jussienne. Frère Bertullien, directeur.

Cours de dessin pour les adultes. Frère Athanase professeur.

Prix de 1re cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin de la figure et de l'ornement, 36 feuilles d'après statues antiques, frises du Parthénon, terres cuites du musée Napoléon III. — Composition d'une fontaine monumentale. — 4 dessins de fleurs et fruits. — 2 bas-reliefs, plâtres.

Ont signé les élèves : Bréguin, Chantard, Delanoue, Donjon, Duvanel, Engrand, Gamba, Helde, Lavallée, Malherbe, Muller, Pedousé, Pimpe, Raimbaud, Robillard, Roger, Schnuffneker, Schmatz, Vallette, Vasseur.

141 SALLE 8. — 3e arrondissement. Ecole de la rue Montgolfier. Frère Adelminien, directeur; frère Angelmis, professeur du cours de géométrie, d'architecture et de dessin de machines.

Dessin géométrique, architecture, machines.

27 feuilles. Ont signé les élèves : Anquetil, Anvaria, Jules Badin, Beaudouin, Belliard, Colas, Emrich, Murgaux, Mouret, Noble, Pajot, Thirion, Sorez.

142 SALLE 8. — 3e arrondissement. Ecole communale de la rue Montgolfier. Cours de dessin pour les adultes. Frère Arcadius, professeur.

Dessin de la figure, de l'ornement et de la fleur.

34 dessins d'après bas-reliefs du Parthénon, bustes antiques, écorché, Chabal-Dussurgey. Ont signé les élèves : Bourguignon, Dodé, Harent, Jambon, Lassaigne, Lépicié, Lefèvre, Lepaz, Mathieu, Nerville, Paindeblet, Prochesta, Robillard, Tétard, Théys, Vandelin.

143 SALLE 9. — 6e arrondissement. Ecole communale de la rue d'Assas. Frère Jean-l'Aumonier, directeur.

Cours de dessin pour les adultes. Frère Baudime-Marie, professeur.

Dessin géométrique et d'architecture, têtes et fleur, d'après les modèles de MM. Bargue et Chabal-Dussurgey.

60 dessins. Ont signé les élèves : Belloir, Collet, H. et L. Decaudin, Duverger, Gilbert, Pathier, Percher, Pierson, Raviot, Rabin, Valentin.

144 SALLE 8. — 8e arrondissement. Ecole de la rue de Florence. Frère Marius, directeur; frère Scipion, professeur.

Dessin d'après la bosse, figures, ornement, fleur.

23 feuilles. Ont signé les élèves : Ausbourg, Blacser, Delsal, Dieudonné, Duquenne, Gagnepain, Geoffroy, Gernet, Lémarier, Lover, Rodereau, Soult, Vergé.

Sculptures sur bois exécutées par les élèves Jugiez, Tangs.

8 ornements, plâtre et cire. Ont signé les élèves : Billy, Bouet, Narcy, Philippe.

145 SALLE 8. — 11e arrondissement. Ecole de l'avenue de la Roquette. Frère Dagobertus, directeur; frère Abélis-Joseph, professeur.

Dessin de la figure, ornement, fleur.

39 feuilles. Ont signé les élèves : Balduc, Cortain, Delaruwière, Ducornu, Feltus, Plaise, Tange, Tavernier, Thomas, Roquette, Vataire, Vautaire.

146 SALLE 8. — 11e arrondissement. Ecole de la rue Saint-Bernard. Frère Dagobertus, directeur.

Cours de dessin pour les adultes. Frère Adelphus, professeur.

Dessin géométrique, dessin de la figure, ornement.

24 feuilles. Ont signé les élèves : Buzin, Disnau, Ferrand, Francken. Fusch, Geslain Ginsbach, Wioth.

Sculpture sur bois, par l'élève Buzin.

147 SALLE 9. — 12e arrondissement. Ecole de la rue de Charenton ; frère Euphrasie, directeur.

Cours de dessin pour les adultes. Frère Alexien, professeur.

Dessin géométrique, dessin de la figure, ornement, fleur (modèles de MM. Bargue et Chabal-Dussurgey).

24 feuilles. Ont signé les élèves : Goubin, Grapin, Guibet, Madin, Martin, Monniot, Ory, Trépot.

148 SALLE 9. — 14e arrondissement. Ecole de la rue Boulard. Frère Roch, directeur.

Cours de dessin pour les adultes. Frère Amalbertin, professeur.

Dessin de la figure, de l'ornement et de la fleur (modèles de MM. Bargue et Chabal-Dussurgey).

40 feuilles. Ont signé les élèves : Batècle, Bijout, Brard, Bruyère, Cagnard, Cotti, Datinié, Duteille, Lefebvre, Letissier, Maujard, Quipourt, Saverte, Seveste, Venant.

PENSIONNATS

DIRIGÉS

PAR LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Dans les pensionnats, le dessin est enseigné conjointement avec toutes les branches de l'enseignement primaire supérieur. Un professeur est chargé du dessin d'art et un autre professeur du dessin géométrique.

L'âge moyen des élèves est 14 ans.

Les élèves dessinent environ 4 heures par semaine.

149 GALERIE, TRAVÉE 18. — Pensionnat d'Alais. Frère Lédard, directeur ; frères Similien et Savinien, professeurs.

Dessin géométrique et d'architecture.

7 feuilles signées par les élèves : Albéric, Darboux, Fabregat, Gazay et Verny.

150 GALERIE, TRAVÉE 10. — Pensionnat Saint-Joseph à Beauregard-lès-Thionville. Frère Arnould-Joseph, professeur.

Dessin géométrique, architecture, figures, ornement.

118 feuilles. Ont signé les élèves : Ardouin, Bor, Boulay, Carné, Colin, Desroche, Gérardot, Germain, Gigleux, Goze, Gschwind, Habay, Hammentienne, Henrion, Him, Humbert, Hippolyte, Jacques, Kiefer, Kleine, Loring, Maire, Mangin, Massonnet, Muller, Paulus, Plagnieux, Périn, Raspilier, Rauber, Ravaux, Remy, Rouppert, Thomas, Walter.

151 GALERIE, TRAVÉES 24 et 25. — Pensionnat de Béziers. Frère Théoctène, directeur; frère Samuel, professeur.

Dessin géométrique, dessin de la figure.

110 feuilles. Ont signé les élèves : Andrieu, Assaud, Aubert, Azema, Babeau, Beauville, Beauvisage, Bérangé, Bérard, Bernat, de Berke, Bonnafoux, Calmette, Carrière, Castan, Chavardès, Combes, Coste, Décazis, Domingo, Ducat, Etienne, Foulquien, Graniert, Janjan, Lacère, Laissac, Meynard, Michel, Mignard, Nombel, Nougarède, Puël, Piy, Paillade, Raventos, Régné, Sapte, Satger, Soler, Sollier, Vailhé, Valentin.

152 GALERIE, TRAVÉES 30 et 31. — Pensionnat de Clermont. Frère Annet, directeur; frère Hyacinthe-de-Jésus, professeur.

Dessin d'architecture, figure, animaux, ornement, fleur.

114 feuilles. Ont signé les élèves : Amillion, Aubeny, Baconnet, Bardin, Bardin, Bayle, Bégonin, Beilhéot, Berthéol, Blanche, Bagros, Bonny, Brunel, Canilhat, Chapron, Charmensal, Chartiaux, Clément, Cognor, Collin, Coulon, Dayras, Droulhat, Dufal, Dunand, Fabre, Faye, Ferrier, Fontenon, Frichot, Frontal, Goursonnet, Grenet, Kintzinger, Lacombe, Latru, Lefaure, Lotter, Loubaresse, Machebœuf, Malterre, Mignol, Molino, Monier, Moulin, Murol, Nuger, Orine, Pageix, Paris, Pinatelle, Poncet, Poujade, Raope, Robert, Roussel, Schleck, Séguin, Serciron, Serre, Sudre, Tixier, Vacher, Vantelon.

153 GALERIE, TRAVÉE 39. — Pensionnat de Dreux. Frère Appolonis, directeur ; frère Léon-de-Jésus, professeur.

Dessin géométrique et d'architecture. 25 feuilles encadrées et 3 portefeuilles.

Ont signé les élèves : Adam, Alertin, Angenard, Bauban, Baubion, Bellamy, Bertrand, Binois, Blanchard, Bonnin, Couturier, Dagorie, Dagron, Delaire, Dénard, Derepas, Deshagues, Després, Favrol, Gillard, Hauquelin, Hué, C. et J. Launay, Lecomte, Letartre, Masson, Mauté, Merlin, Ménager, Michel, Morange, Olivier, Poifin, Rerrurier, Riou, Rocque, Trotty.

Coupe des pierres en relief. 7 spécimens.

Par les élèves : Derepas, Letartre, Merlin, Ménager, Rocque.

154 GALERIE, TRAVÉES 16 et 17. — Pensionnat Saint-Pierre, à Lille. Frère Eleutérius, directeur ; frères Esacien et Abarsius, professeurs.

Dessin géométrique et d'architecture. 89 feuilles.

Ont signé les élèves : Blaze, Bottot, Cacan, Delettré, Delevar, Dequiens, Deschin, Druez, Duthilleul, Guibourg, Jongh, Lemaire, Lestienne, Playoust, Piédonna, Roussel, Testelon, Vancoillic.

Dessin de la figure et de l'ornement. 75 feuilles.

Ont signé les élèves : Blaze, Constant, Davrainche, Delor, Deligne, Durand, Durez, Dumoulin, Desplanques, Dompotre, Desrumeaux, Flévat, Hourdoir, Huigue, Joffroy Larcy, Montiez, Minard, Pierrache, Roussel, Vannostal, Vannuxem.

23 Modelages.

Ont signé les élèves : Bouilier, Davrainche Dervaux. Desmois Durez. Hourdoir, Ketclair, Leroy, Stoutecten, Vampoule.

9 Albums géométriques.

Ont signé les élèves : Bottot, Delettré, Druez, Guibourg, Plagoust, Roussel, Testelin, Vancoillic.

155 GALERIE, TRAVÉE 18. — Pensionnat de Marseille. Frère Trivier, directeur; frère Sévoldus, professeur.

Deux têtes. Ont signé les élèves : Guillon et Satragno.

156 GALERIE, TRAVÉE 18. — Pensionnat de Moulins. Frère Asclépiade, directeur; frère Hospice, professeur.

Dessin géométrique 40 feuilles.

Ont signé les élèves : Charverbert, Jardin, Moreau, Presle, Ramillon.

157 GALERIE, TRAVÉE 27. — Pensionnat de Nantes. Frère Cyrion, directeur; frères Bassus et Calixtus, professeurs.

Dessin géométrique, architecture, figure. 27 feuilles.

Ont signé les élèves : Rincé, Argoud, Boivin, Buffenoux, Bunel, Cassard, Chaillou, Creton, Deloumeau, Dugast, Dupont, Fargo, Garnier, Gascoin, Giovannetty, Gortais, Lanoi, Lemoi, Raimondeau, Rincé, Satin.

158 GALERIE, TRAVÉE 8. — Pensionnat d'Orléans. Frère Basilide, directeur. Frères Sintran et Bernardon, professeurs.

Dessin géométrique. 43 feuilles.

Ont signé les élèves : Astier, Bouchelet, Cosson, Coulmeau, Delisle, Delafon, Desbrosses, Dutrop, Fouquiau, Faucheux, Guillaume Houy, Jouet, Jules, Pinsart, Sacha de Granchamp, Sensier, Vailler, Sensier.

Dessin de la figure, ornement, fleur. 18 feuilles.

Ont signé les élèves : Carpentier, Crémau, Cueille, Ducloux, Fournier, Perron, Renondeau, Saya, Vechor.

159 SALLE 2. — Paris. Ecole préparatoire au noviciat des frères, rue Oudinot, 27, à Paris. Frère Pierre-Célestin, directeur et professeur.

Age moyen des élèves, 15 ans. — 5 heures par semaine.

Prix de 1re cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin géométrique et architectural.

233 dessins. Ont signé les élèves : Baldon, Bertomé, Blondi, Bullié, Chantepie, Charlier, Cruchet, Delamarre, Deleuze, Décorde, Dubois, Eyraud, Fouilloux Gulot, Gulbal, Gourgand, Henry, Lethiers, Lacène Martin, Montheillet, Mohrt, Meignin, Noël, Obrier, Pagès, Prévost, Usse, Vaucher, Volle.

160 GALERIE, TRAVÉE 29. — Demi-pensionnat des Francs-Bourgeois, à Paris. Frère Joseph, directeur ; frère Anthelme, professeur.

Prix de 2e cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Dessin géométrique, architecture, ornement.

50 feuilles. Ont signé les élèves : Barjon, Bichot, Bion, Borgnet, Cavin, Coyon, Droit, Dupré, Echinard, Fargier, Florentin, Garnier, Joubert, Lefol, Lemoine, Marie, Martin-Buchère, Martin, Mathieu Pajot, Papillon, Revol, Roger.

161 SALLE 1. — Pensionnat des frères de Passy. Frère Libanos, directeur; frères Aubin et Alphonse-Henri, professeurs.

Dessin géométrique et architectural.

87 dessins. Ont signé les élèves : Belfoy, du Buat, Bufletaut, Bouvaist, Brouty, Canory, Cartier, Le Cornec, Donville, Dumont, Evette, Fauveau, Gentil, Guillemant, Harrand, Halliez, Hauducœur, Hertaux, Jossier, Lacombe, Laharrague, de Montgolfier, Maheu, Mion, Mauzin, Neumann, Paillard, Pouquet, Quinton, Rolland, Siruguet, Vallée, de la Vauzelle.

Dessin d'après la bosse, Léonard de Vinci, Raphaël, Holbein, etc, têtes, ornement, fleur.

119 dessins. Ont signé les élèves : Bardon, du Buat, Barreau, Bourdier, Butletaut, Cartier, Clair, Le Cornec Chauvin, Canori, Douville, Des clais, Dulong. Dumont, Daurignac, Devaux. Dargent. Fauh, Fortin, Fontaine Harrand, Heudebert, Kérautret, Hardouin, Handuecœur, Hertaux, Huan, John Limal, Leroy. Lelogeais, Leconte, Livet, Mordant, Mauzin, Mauny, Miguet Moret Ménage. Mollet, Penaud. de Petiville, Paillard, O'Connell, Pierre, Potier, Lepage, Pouguet, Quinton de Rossi, Robinet, Sehalinger, Seijat, Tellez. Thomas, Tissot, Vernet, de la Vauzelle, Vigneau.

162 SALLE 2. — Etablissement Saint-Nicolas, rue de Vaugirard, 92. Frère Clémentis, directeur; frère Armélien-Marie, professeur.

Prix de 1re cl., beaux-arts appl., 1863, Paris. — Rappel de ce prix en 1865.

Dessin géométrique, architectural.

93 dessins. Ont signé les élèves : Blétel. Bouhin. Bégué, Balthazar, Buitrago, Bertholet, Bellesort, Bonaud, Callet Caffin. Denis, Dorival, Falkemberg, Faure, Germain, Gueteney, Guillou, Gonin,

Gordin, Houlliot, Leroy, Lardy, Lefebvre, Martial, Millot, Maximilien, Mahay, Moignou, Mercier, Poulot, Pommler, Prévost, Pontigayot, Potheret, Perret, Poiret, Perrier, Rossignol, Sadron, Selme, Testenot,

Dessin topographique. 9 feuilles.

Ont signé les élèves : Bégue, Martial, Potheret, Ronscrail.

Dessin de châles.

Ont signé les élèves : Gauthier et Royer.

Dessin d'après la bosse, figure, ornement et bas-reliefs antiques. 48 dessins.

Ont signé les élèves : Buitrago Cané, Danton Debrou, Dubarduet, Fréteau, Letavernier, Pagès, Poirsan, Royer, Roberton, Rénauld, Schachtel, Verrier.

43 Modelages et plâtres. Figures, bustes, ornements.

Ont signé les élèves : Audouze, Bibollet Bourrette, Carré, Charoy, Danton, Debontrid, Deleporte, Guilliet, Kley, Lerouge, Letavernier. Morey, Nouin, Pujos, Reinhard, Roberton, Rénauld, E. et L. Schachtel.

Sculpture sur bois.

Ont signé les élèves : Bertier, Debontrid, Froment. Lerouge, Rénauld, Reinhard, E. et L. Schachtel.

Meubles, sculpture (ébène et chêne), exécutés par les élèves : Bibollet, Bourrette, Berthier. Debontrid, Froment. Govin, Morin. Reinhard, Rénauld, E Schachtel, L. Schachtel.

Machines à vapeur en nature, exécutée par les élèves Bellanger, Guillou, Noiret, Rodier.

Jumelles exécutées par les élèves Andrieux, Caffin.

163 GALERIE, TRAVÉE 19. — Etablissement de Saint-Nicolas (à Issy). Frère Photius, directeur ; frère Adélien-de-Jésus, professeur.

Dessin géométrique, architecture, ornement.

39 feuilles.

Ont signé les élèves : Ami, Barbecot, Belloguet, Chommeton, Denoyal, Dorces, Durand, Duval, Gillet, Guépin, Hesse, Lapeyre, Mirilron, Raynaud, Texier.

164 GALERIE, TRAVÉES 50 et 41. — Pensionnat de Reims. Frère Renaud, directeur ; frère Arille-de-Jésus, professeur.

Dessin géométrique et d'architecture. 39 feuilles.

Ont signé les élèves : Bertin, Drot, Dufaut, Lallement, Marly, Massary, Rivart, Tanton, Vaillant, Villot.

17 grands dessins au fusain d'après l'antique et Michel-Ange.

Ont signé les élèves : Balleux, Collet, Carelle, Hétcart, Lépître, Leroy, Millet, Many, Monio, Père, Petit, Pierron.

4 dessins pour étoffes signées Carette, Croison, Leroy et Pierron.

165 GALERIE, TRAVÉES 4 et 5. — Pensionnat de Saint-Omer (Pensionnat de Saint-Joseph). Frère Fidèle, directeur.

Prix de 2e cl., beaux-arts appl., 1865, Paris.

Age moyen des élèves : 14 ans. — 4 heures par semaine

Dessin géométrique et architectural. Frère Emeris, professeur.

87 feuilles. Ont signé les élèves : Admont, Behague, Bordas, Bourgeois, Bateman, Blanpain, Cooche, Criaux, Cordonnier, Demarest, Deren, Ducraq Humy, Huret, Laurent, Maillard, Marichal, Nécrevergne, Petit.

Dessin de la figure, ornement, fleur. Frère Eugène, professeur.

64 dessins. Ont signé les élèves : Ammeux, Admond, Bateman, Boyaval, Boulenger, Bourgeois, Boucherie, Bordas, Broyelle, Botson, Beaussart, Cabaret, Cordonnier, Cocche, Deperrois, Duriez, Ducrocq, Durand, Flamen, Griau, Hêm, Hamy, Huret, Hanon, Lardeur, Lardier, Leroy, Mesuard, Marichal, Nysch, Pidoux, Salembier, Vandembroucque.

166 GALERIE, TRAVÉE 36. — Pensionnat de Toulouse; frère Junien, directeur; frère Jumaélien, professeur.

Dessin géométrique d'architecture et de machine.

Ont signé les élèves : Balans, Bert, Bouley, Corcoral, Doussat, Darbas, Delmas, Dupeyron, Espenan, Foussac, Grenier, Jourda, Lafont, Lacau, Martin, Peyris, Pegot, Périssé, Roubineau, Raquelaine, Roux, Toulouse, Zafont.

167 GALERIE, TRAVÉE 20. — Orphelinat de jeunes garçons à Versailles. Frère Alfred M., directeur; frère Gérasimien, professeur.

Dessin géométrique d'architecture et de plantes. 37 feuilles.

Ont signé les élèves : Bourdillon, Dessaint, Charpentier, Fourel, Lefèvre, Lemiens, Dessaint, Emmanuel, Garnier, Hébert, Lefèvre, Lemiens.

168 GALERIE, TRAVÉE 34. — Pensionnat de Villefranche-sur-Saône. Frère Orbanis, directeur; frère Philbertus, professeur.

Dessin géométrique, architecture, machines. 33 feuilles.

Ont signé les élèves : Chassaing, Greppo, Lacôte, Lièvre, Louis, Picard, Romanet, Saint-Cyr, Sanlaville, Vagnoles, Vergnolet.

169 GALERIE, TRAVÉE 32.—Petit séminaire d'Auxerre; professeur, M. B. Passepont.

10 dessins, dont 5 à la plume, signés par l'élève Durlot.

170 GALERIE, TRAVÉE 32. — Institution des Dames Augustines; professeur, M. B. Passepont.

16 dessins de têtes. Ont signé les élèves Mélanie André, L. Courtois, Louise Godes, L. Finot.

171 GALERIE, TRAVÉE 32. — Cours normal d'institutrices dirigé par les Dames Augustines à Auxerre; professeur, M. B. Passepont.

12 dessins. Ont signé les élèves : Louise Godot, Eugénie Pasquelin, Mélanie André, Adeline Guillout.

172 GALERIE, TRAVÉE 32. — Institution des Dames de la Sainte-Enfance, à Auxerre; professeur, M. Passepont.

Tête de l'Apollon du Belvédère, vue de profil.

173 GALERIE, TRAVÉE 36. — Petit séminaire de Castres; l'abbé Chamagon, supérieur; M. C. Valette, professeur.

1 dessin d'après l'antique, signé par l'élève M. Valette.

174 GALERIE, TRAVÉE 36. — Ecole des frères de Castres, frère Lucène, directeur; M. C. Valette, professeur.

Dessin de la figure, ornement.

5 fusains d'après l'antique.

Ont signé les élèves : Léopold Carralp, Jules Gabaudi.

CONCOURS DE MODÈLES

CATALOGUE

DU

CONCOURS DE MODÈLES

PRIX FONDÉ PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE

De l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie

EN EXERCICE PENDANT L'ANNÉE 1868 (1)

(Les modèles présentés à ce concours sont exposés dans le grand salon central du premier étage, et dans la salle nº 12.)

1 Modèles de M. RAYMOND BALZE.

20 planches lithographiées d'après Léonard de Vinci, Raphaël, Ingres.
Editeur, M. Pichot, rue de Berlin, 18.

2 Modèles de M. G. BARDIN.

Portefeuille des écoles. Enseignement du dessin professionnel. Construction, menuiserie, serrurerie

(1) Voir le programme de ce concours à la page 23 et suivantes de ce volume.

et charpente de fer, serrurerie d'art. Couverture. Meubles. Lavis, etc. Modèles extraits de divers ouvrages, choisis, mis en ordre et disposés pour l'étude, par G. Bardin, ingénieur civil, professeur de dessin industriel.

In-folio. *Editeur*, M. A. Morel, rue Bonaparte, 13.

3 Modèles de M. CHARLES BARGUE, lithographe, méd., salons de 1867 et 1868.

35 planches extraites du *Cours de dessin;* composé de 50 planches in-folio, lithographiées par M. Bargue, d'après Michel-Ange, Raphaël, Holbein, Ingres, Hippolyte Flandrin, MM. Gleyre, Gérôme, Bourguereau, etc.

Editeur, M. Goupil, rue Chaptal, 9.

4 Modèles de M. CHABAL-DUSSURGEY (Pierre-Adrien). méd. 3e cl., salon de 1845 ; — méd. 2e cl., salon de 1847. — ✠ 1857.

Etudes et compositions de fleurs, cours gradué pour l'enseignement.

22 planches composées et lithographiées par M. Chabal-Dussurgey.

Chez l'auteur, rue du Conservatoire, 11.

5 Modèles de M. CHABAT.

Fragments d'architecture. Égypte — Grèce — Rome — Moyen-âge — Renaissance — Age moderne, etc., avec notices descriptives, par M. Pierre Chabat, architecte.

In-folio, 66 planches.

Editeur, M. A. Morel.

6 Modèles de M. CHAZAL, peintre et lithographe, méd. 3e cl., salon 1851 ; — 2e cl., salon 1861.

Modèles de dessin d'imitation à l'usage des lycées et des écoles, dessinés et lithographiés par M. Camille Chazal, professeur de dessin au lycée impérial Napoléon.

Etudes d'architecture, d'ornements et de figures, choisis parmi des spécimens de l'art dans les époques égyptienne, assyrienne, grecque, romaine et de la Renaissance.

Procédé d'exécution usuelle. Le dessin rattaché aux études historiques et littéraires.

3 parties, chacune de 20 planches in-folio.

Editeur, M. Hachette, boulevard Saint-Germain, 77.

7 Modèles de M. DEBRIE.

Etudes anatomiques d'après nature.

26 dessins, par M. Gustave Debrie, sculpteur.

8 Modèles de M. FORESTIER.

Modèles en reliefs pour les démonstrations du cours de perspective fait par l'auteur.

Et 53 dessins donnant le résultat des leçons improvisées au tableau noir, pour un ouvrage sur l'art de dessiner d'après nature et de composer.

Par M. A. Forestier, professeur de dessin et de perspective, rue Visconti, 13, à Paris.

9 Modèles de M. GHERARDI.

Collection de plâtres d'après l'antique, la Renaissance et les artistes contemporains, réduits par le procédé Colas.

Rue Monsieur-le-Prince, 45.

10 Modèles-méthode de M. GILLET.

Guide pour l'enseignement collectif du dessin, par démonstrations orales et graphiques.

Partie primaire, nature géométrique.

Partie secondaire, nature architecturale.

Partie tertiaire, nature humaine.

Partie facultative, paysage.

Par M. Frédéric Gillet, professeur à l'école municipale de Genève.

11 Modèles de M. LAURENS, peintre et lithographe. Méd. 3e cl., salon de 1853; — Rappel 1859; — médaille 1857; — 2e cl. 1861; — ✲ 1868.

Études classiques de dessin, autolithographiées, par M. Jules Laurens.

Planches extraites de l'ouvrage qui en contient aujourd'hui quarante-huit.

Editeur, M. A. Morel.

12 Modèles de M. LIÈVRE, peintre et dessinateur.

15 planches extraites de l'ouvrage intitulé *Cours d'ornement*, par M. Edouard Lièvre..

Editeur, M. Goupil.

13 Modèles de M. LINTILHAC.

Pièces anatomiques moulées sur nature par M. le docteur Lintilhac, prosecteur à l'Ecole impériale des beaux-arts.

14 Modèles-méthode de M. MUNIER, dessinateur aux Gobelins.

Cours pour servir à l'étude des couleurs dans leurs rapports avec les arts décoratifs.

Avec cette épigraphe : « Des écoles de dessin existent dans nos grandes villes... Y en a-t-il une seule où l'on enseigne l'harmonie des couleurs ? » (M. Félix Aubry.)

15 Modèles-méthode de M. OTTIN, sculpteur.

Prix de Rome, 1836 ; — méd., 2e cl., salon de 1842 ; — 1re cl. 1846 ; — méd. 2e cl., exp. univ. 1867 ; — ✱ 1867.

Méthode élémentaire de dessin, ouvrage comprenant 66 modèles de dessin et un texte explicatif, composés et lithographiés par M. Auguste Ottin.

Éditeur, M. Hachette.

16 Modèles de M. RIESTER, dessinateur et graveur.

Méd 1re cl., exp. univ. 1855, Paris.

14 planches détachées de l'ouvrage intitulé : *Motifs d'ornementation, à l'usage des écoles de dessin*, par M. Martin Riester.

Dépositaire, M. Ponce-Blanc, boulevard Saint-Germain, 60.

17 Modèles de M. RUPRICH-ROBERT.

Enseignement du dessin et de la composition de l'ornement.

48 planches détachées de l'ouvrage intitulé : *Flore ornementale*, par M Ruprich-Robert, architecte du gouvernement, professeur de composition d'ornement à l'École impériale de dessin.

20

18 Modèles de M. **SAUVAGEOT**, dessinateur et graveur.

Recueil de 100 planches extraites de l'*Art pour tous*, encyclopédie de l'art industriel et décoratif, publié sous la direction de M. Claude Sauvageot.

Éditeur, M. A. Morel.

19 Modèles du frère VICTORIS.

Méd. d'or, Exp. univ., 1867, Paris.

Cours de dessin géométrique et industriel à l'usage des écoles primaires et des cours d'adultes.

Enseignement simultané au moyen de grands tableaux, pour les démonstrations de modèles, en nature (plâtres et bois avec coupes) destinés à faciliter l'intelligence des grands tableaux et amener les élèves aux relevés sur nature; par le frère Victoris, de l'Institut des frères des écoles chrétiennes.

SUPPLÉMENT AU CATALOGUE

DES

ŒUVRES ET DES PRODUITS MODERNES

SUPPLÉMENT AU CATALOGUE

DES ŒUVRES ET DES PRODUITS MODERNES

I

ART APPLIQUÉ A LA DÉCORATION DE L'HABITATION

358 BASCHET (Ludovic), dessinateur, à Gagny (Seine-et-Oise).

Panneau décoratif.

359 BECUCCI (Raphaël), fabricant.

Rue Vivienne, 7.

Les Grâces, d'après Canova, marbre. — *Les Lutteurs*, d'après l'antique, marbre serpentin.

Objets d'art, en albâtre et en marbre.

360 BLOCHE (Désiré), sculpteur.

Rue Louis-le-Grand, 26.

Reproduction en plâtre de la façade du nouveau théâtre du Vaudeville, au 25ᵉ de l'exécution.

361 GOSSIN frères (Étienne et Pierre), sculpteurs.

Rue de la Roquette, 57.

Statues, statuettes et piédestaux en terre cuite.

362 GOURDEL (Pierre), sculpteur.
Avenue de Ségur, 35.

Figures, bustes. — Niobé, petite terre cuite. — L'Empereur en Bretagne, groupe, terre cuite.

363 GRENIER (François), marbrier.
Boulevard du Prince-Eugène, 113.

Quatre cheminées en marbre noir avec gravures et incrustations.

364 LOUVET (Jules-Victor), marbrier.

Méd. de br., 1867, Paris (cl. 14 et 15).

Boulevard de Grenelle, 156.

Cheminées en marbre.

365 SAINT-LAURENT (P.-G.), peintre-décorateur.

Rue Saint-Denis, 239.

Projet d'un plafond décoratif pour une galerie de tableaux.

II

ART APPLIQUÉ A LA TENTURE DE L'HABITATION

---

366 BONHOMME (A.), dessinateur.

Rue d'Hauteville, 49.

Dessins pour étoffes, et portière exécutée en drap rouge, orné de broderies.

III

ART APPLIQUÉ AU MOBILIER

---

367 CHARBONNIER (Joseph), ébéniste.

Rue de Poitou, 22.

Meubles et faïences.

368 GOEKLER (François), ébéniste.

Méd. de br., Beaux-Arts appl., 1865, Paris. — Méd. de br., 1867, Paris (cl. 14 et 15.)

Atelier, *rue du Faubourg-Saint-Antoine*, 127 ; magasin, *place de la Madeleine*, 22.

Meubles divers ; armoires à glace en bois d'amboine; buffet, guéridons, siéges.

369 KULERICH (François), fabricant de pianos.

Méd. br., 1868, Havre. — Méd. d'arg., 1869, Beauvais.

Rue Richer, 46.

Un piano.

370 LAURENDET (Jean), ébéniste.

Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 95.

Meubles.

371 LEQUIEN fils (Eugène-François), doreur-encadreur.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 13.

Passe-partout.

372 LONGÉ (Prosper-Isidore), fabricant de cadres.

Rue Mazarine, 26.

Cadres pour tableaux.

373 MICHALET (Pierre-Auguste), ébéniste.

Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 33.

Un buffet, chêne.

374 OLIVIER et Cie, fabricant de mosaïques.

Rue de Flandre, 55.

Mosaïques en bois pour parquets et revêtements.

375 SAUVREZY (Auguste-Hippolyte), sculpteur-ébéniste.

Méd. 2e cl., 1855, Paris. — Méd. d'or, 1861, Nantes. — Méd. d'arg., Arts ind., 1861, Paris. — Méd., 1862, Londres. — Méd. 1re cl., Beaux-Arts appl., 1863, Paris. — Prix d'honn., Beaux-Arts appl., 1865, Paris. — Méd. d'arg., 1867, Paris.

Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 97.

Bibliothèque, buffet, vitrine.

(Ces meubles se trouvent dans le salon de l'*Union centrale.*)

Hors concours.

376 THÉRET (JOSEPH).

Rue des Saints-Pères, 40.

Coffret en cristal et bronze doré.

IV

ART APPLIQUÉ AUX MÉTAUX USUELS

377 BRESSOUD (Charles), doreur et argenteur sur métaux.

Rue des Bons-Enfants, 32.

Objets en bronze et argent dorés.

378 MORIN (Paul) et Cie, fabricants d'aluminium.

Méd., 1862, Londres.; — ✻, 25 janvier 1863. — Méd. d'or, 1867, Paris.

Boulevard Poissonnière, 21.

Statuettes, candélabres, vases et objets divers pour le culte religieux, en aluminium et bronze d'aluminium.

Hors concours.

379 SUSSE frères, papetiers et fabricants de bronzes d'art.

Place de la Bourse, 31.

Bronzes sur leurs socles.

(*Voir le n°* 409.)

V

ART APPLIQUÉ AUX MÉTAUX ET AUX MATIÈRES DE PRIX

---

380 DEBUT (Jules), dessinateur pour bijoux.

Rue Montpensier, 36.

Dessins de bijoux.

381 PAIN bijoutier-lapidaire.

Rue de l'Université. 3.

Mosaïque de Florence pour meubles et bijouterie.

Objets pour la toilette.

Coupes en lapis.

VI

ART APPLIQUÉ A LA CÉRAMIQUE ET A LA VERRERIE

---

382 POYARD, VION et BAURY, fabricants de porcelaines (ancienne maison GILLE jeune), fournisseurs brevetés de l'Impératrice.

Rue de Paradis-Poissonnière, 28.

Biscuits, porcelaines.

383 ROSE, directeur de l'établissement de Baccarat.

Grand prix, 1867, Paris.

Rue de Paradis-Poissonnière, 30 *bis*.

Deux grands vases en cristal.

Hors concours.

384 WOODCOCK (FÉLIX-ALONZO), fabricant de porcelaines.

Rue de Paradis-Poissonnière, 17.

Fleurs, bouquets et fantaisies en porcelaine.

VII

ART APPLIQUÉ AUX ÉTOFFES DE VÊTEMENT ET D'USAGE DOMESTIQUE

385 NORMAND et CHANDON, fabricants de dentelles. Ancienne maison Frainais et Gramagnac.

Rue de Richelieu, 82 et 84, et rue Feydeau, 32.

Dentelles françaises. Manteaux, pointes, volants, ombrelles.

VIII

ART APPLIQUÉ AUX ARTICLES DIVERS

386 ANGIOLINI (Paul), éditeur d'objets religieux.

Rue de Sèvres, 31.

L'Adoration des bergers et des rois-mages, intérieur d'étable en ruine.

387 BOUDET (Victor), fabricant de maroquinerie de luxe.

Diplôme d'honn., 1869, Beauvais.

Palais-Royal, 143 et 144.

Nécessaires, sacs de voyage.

388 COISNARD (Jacques), carrossier.

Rue Abbatucci, 58.

Quatre voitures et un vélocipède.

389 DE LA CROUÉ et DUROSELLE, fabricants de moteurs mécaniques.

Rue de la Chaussée-d'Antin, 26.

Machine à coudre.

390 DELAGARDE (Louis-Léopold), relieur.

Rue Réaumur, 21.

Nouveau système de reliure.

391 ÉBERHARDT (Charles).

Rue Saint-Sauveur, 22.

Papiers dentelles.

392 FOUCHER (Paul) et fils, horlogers.

Rue de la Butte-Chaumont, 6.

Compteurs marquant le 10e de la seconde.

393 GASTINE-RENETTE (Louis-Julien), armurier.

Avenue d'Antin, 39.

Fusils de chasse, pistolets, armes blanches, etc.

394 GAUCHER (Denis), plumassier.

Rue Réaumur, 43.

Coiffures en plumes.

395 LELONG (Frédéric), bamboutier.

Rue Saint-Georges, 19.

Petits meubles, jardinières, paniers à ouvrage.

396 MAINGONNAT (Anatole), naturaliste.

Rue Richer, 39.

Chamois terrassé par un aigle. — Ibis combattant un serpent.

397 MARGAINE (François), horloger.

Rue de la Michodière, 4.

Pendules de voyage.

398 PITRE (Arthur), peintre et fabricant.

Rue Saint-Antoine, 226.

Méd. de br , 1869, Beauvais.

Lettres pour enseignes.

399 RIBEYRE (Edouard), bijoutier.

Rue Mandar, 11.

Porte-plume-encrier.

400 TIERSOT et ZIEGLER, mécaniciens.

Rue des Gravilliers, 16.

Machine à découper et à repercer. — Divers spécimens des produits obtenus à l'aide de la machine.

401 TRIAT (Hippolyte), gymnasiarque.

Avenue Montaigne, 55 et 57.

Projet d'une école normale de gymnastique dans l'île de Billancourt, planche lithographiée par MM. Ph. Benoist et Eugène Ciceri.

IX

ART APPLIQUÉ A L'ENSEIGNEMENT ET A LA VULGARISATION

---

402 ALEXANDRE (Gustave), peintre.

Rue Stéphenson, 27, à la Chapelle.

Photographies peintes.

403 ARMSBRUSTER (François), photographe.

Place Croix-Paquet, 10, à Lyon.

Photographies. Spécimens de l'art décoratif; reproduction d'étoffe du musée d'art et d'industrie de Lyon.

404 BACHELIER-DEFLORENNE (Antoine), éditeur.

Quai Malaquais, 3.

Gravures pour divers ouvrages de littérature et d'art. — Reproductions d'anciennes reliures.

405 BRIOT (Léon), reproducteur.

Boulevard du Prince-Eugène, 111.

Autographie musicale.

406 CABIESÈS (ANTONIO), dessinateur.

Rue de Courcelles, 16.

Dessins au lavis.

407 LÉON et LEVY, photographes.

Boulevard de Sébastopol, 113.

Photographies.

408 MOULIN (FÉLIX), photographe.

Ment. hon., 1855, Paris. — Méd. br., 1855, Amsterdam. — Méd. br., Arts ind., 1861, Paris. — Ment. hon., 1862, Londres. — Méd. d'or de l'Empereur, et de la reine d'Angleterre, 1858.

Rue Rochechouart, 21.

Photographies de l'Algérie.

409 SUSSE frères, papetiers et fabricants de bronzes d'art.

Place de la Bourse, 31.

Cadre de chromolithographies.

CATALOGUE

DES

CONCOURS POUR L'INDUSTRIE

Nous avons inséré aux pages 117-134 du *Catalogue des œuvres et des produits modernes* le règlement et les programmes des concours pour l'industrie ainsi que le rapport de la commission consultative sur ces concours. Nous donnons ici la courte liste des envois auxquels ils ont donné lieu. Ce sont :

2e Concours. Art appliqué à l'industrie céramique. Pièces exécutées du service de table, présentées par ***.

(Les dessins demandés par le programme n'ont pas été envoyés.)

4e Concours. Art appliqué à l'industrie des tapis. Dessin colorié d'une descente de lit, présenté par ***.

(Le tapis exécuté n'a pas été envoyé.)

5e Concours. Art appliqué à l'ameublement. Dessin et portière exécutée, présentés par ***.

ERRATA

DU

CATALOGUE DES ŒUVRES ET DES PRODUITS MODERNES

N° 200. Au lieu de ERME, lisez ERNIE.
N° 258. CARUE... rue Saint-Denis, 36, lisez 36 ^{5}.
N° 294. Au lieu de BOREL, lisez BONEL.

ERRATA

DU

CATALOGUE DES ÉCOLES DE DESSIN

Page 106, n° 464, au lieu de *communale*, lisez *commerciale.*

RÈGLEMENT

DU

JURY DES RÉCOMPENSES

Article premier.

L'examen et le jugement des œuvres exposées seront confiés à des jurés nommés moitié par le comité d'organisation, moitié par les concurrents.

Art. 2.

Les élections auront lieu les 20, 21 et 22 août, de dix heures du matin à trois heures du soir, dans une des salles du palais des Champs-Élysées.

Les œuvres destinées aux concours pour l'industrie donneront droit, s'il y a lieu, à deux votes : celui du fabricant et celui de l'artiste.

Art. 3.

Le Jury des récompenses sera divisé en onze sections, et chaque section sera composée de six membres titulaires.

Art. 4.

Les œuvres et les produits admis à concourir aux diverses récompenses seront répartis, comme il suit, dans les onze sections

1re section. — L'art appliqué à la décoration de l'habitation.
2e — — L'art appliqué aux tissus divers.
3e — — L'art appliqué au mobilier.
4e — — L'art appliqué au travail des métaux.
5e — — L'art appliqué à la céramique.
6e — — L'art appliqué à l'enseignement et à la vulgarisation.

7e — — Le dessin de la figure humaine.
8e — — Le dessin de l'ornement et de la fleur.
9e — — Le dessin de l'architecture.
10e — — Le dessin de géométrie et de mécanique.
11e — — La sculpture.

ART. 5.

Le Président, le Vice-Président et le Rapporteur général du jury seront nommés par le Comité d'organisation de l'Union centrale.

ART. 6.

Chaque section du jury nommera son bureau, composé d'un Président, d'un Vice-Président et d'un Secrétaire-Rapporteur.

ART 7.

Les Présidents, et en leur absence les Vice-Présidents, auront voix prépondérante en cas de partage.

ART. 8.

Les ouvrages et produits exposés en vue des cinq concours spéciaux ouverts pour l'industrie, seront jugés par un jury de délégués choisis et nommés, dans les cinq premières sections, par les jurés de ces sections.

Ce jury de délégués sera présidé par le Président ou le Vice-Président du jury.

ART. 9.

Les œuvres présentées au concours de composition et au concours du prix des modèles, seront jugées par les jurés des sections dans l'attribution desquelles ces œuvres rentreront.

ART. 10.

Le prix d'études générales et le grand prix de l'Union centrale seront décernés par les sections 6, 7, 8, 9, 10 et 11, réunies sous la présidence du Président et du Vice-Président du jury, sur le rappor et les propositions motivées d'une commission composée de douze membres nommés par lesdites sections, à raison de deux membres par section.

Art. 11.

Chaque section, et les deux jurys spéciaux désignés art 8 et 10, statueront définitivement sur les récompenses qui les concernent.

Art. 12.

Les membres du jury qui seraient en même temps Exposants ne peuvent concourir aux récompenses.

Sont également hors concours les Exposants dont les maisons ont obtenu les premières récompenses accordées dans leur industrie aux Expositions universelles de Paris en 1855 et 1867, et aux Expositions de l'Union centrale.

Art. 13.

Indépendamment des sommes mises à la disposition du jury pour les prix de 500 francs en faveur des concours ouverts à l'industrie, et pour les grands prix de 860 francs de l'Union centrale, il sera distribué des médailles d'honneur en or, des récompenses de 1er ordre en argent, de 2e ordre en bronze, et des mentions honorables.

Art. 14.

Les récompenses seront décernées en séance solennelle, à la fin de l'Exposition.

Art. 15.

La plus grande publicité possible sera donnée, soit en France, soit à l'étranger, à la liste des Exposants récompensés.

Art. 16.

Dans le cas où les Jurés nommés par les Exposants n'accepteraient pas ce mandat, le Comité d'organisation pourvoirait à leur remplacement.

Art. 17.

Le Comité d'organisation prendra d'office toutes les mesures que nécessitera l'exécution pleine et entière du présent règlement, dont il se réserve l'interprétation en cas de doutes ou de difficultés.

JURY DES RÉCOMPENSES

M. Adrien de Longpérier, membre de l'Institut, conservateur des antiques au musée du Louvre, *Président général;*

M. E. Guillaume, membre de l'Institut, sculpteur statuaire, directeur de l'École impériale des beaux-arts, *Vice-Président général, président du jury des écoles de dessin;*

M. E. Chesneau, *Secrétaire, Rapporteur général.*

INDUSTRIE D'ART

Section 1. — Art appliqué à la décoration de l'habitation.

MM. Petit, *Président;* Davioud, *Vice-Président;* Burty, *Secrétaire;* Guillaume, Bernier et Morand.

Section 2. — Art appliqué aux tissus divers.

MM. Williamson, *Président;* Carlhian, *Vice-Président;* Biais, *Secrétaire;* Leroy-Ladurie, Hoschedé et Ch. Petit.

Section 3. — Art appliqué au mobilier.

MM. Grohé, *Président;* Chaix, *Vice-Président;* Hermant, *Secrétaire;* Gros, Guéret et Villeminot.

Section 4. — Art appliqué au travail des métaux.

MM. Fanière aîné, *Président;* Piault, *Vice-Président;* Froment Meurice, *Secrétaire;* Christofle, Lobain et Massin.

Section 5. — Art appliqué à la céramique.

MM. A. Jacquemart, *Président;* Cl. Popelin, *Vice-Président;* Peuillier, *Secrétaire;* Deck, Collinot et P. Salin.

Section 6. — Art appliqué à l'enseignement et à la vulgarisation.

MM. E. Rousseau, *Président;* Ch. Brouty, *Vice-President;* Choiselat, *Secrétaire;* J. Jacquemart, Guilkemot et Berthaud.

ÉCOLES DE DESSIN

SECTION 7. — **Figure humaine.**

MM. BALZE, *Président;* LEVASSEUR, *Vice-Président;* BRONGNIARD, *Secrétaire;* AUMONT, FAIVRE et CHESNEAU.

SECTION 8. — **Ornement et Fleurs.**

MM. L. DE LAJOLAIS, *Président;* J. GRANGEDOR, *Vice-Président;* GONELLE, *Secrétaire;* ADAM, MONTAGNE et ROUSSEL.

SECTION 9. — **Architecture.**

MM. RUPRICH ROBERT, *Président;* BOUILHET, *Vice-Président;* SIMONET, *Secrétaire;* BERNARD, SAUVAGEOT et A. DUBOUCHÉ.

SECTION 10. — **Géométrie, Mécanique.**

MM. A. RONDELET, *Président;* FORESTIER, *Vice-Président;* MINORET, *Secrétaire;* BADIN, FOUCHÉ et le Frère VICTORIS.

SECTION 11. — **Sculpture.**

MM. DALLOZ, *Président;* E. BOURDIER, *Vice-Président;* ROUILLARD, *Secrétaire;* CARLIER, LOISON, MILLET.

TABLE

INDIQUANT PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

LES ÉCOLES DE DESSIN

QUI ONT PRIS PART AUX CONCOURS

ET A COMBIEN DE CES CONCOURS CHACUNE D'ELLES S'EST PRÉSENTÉE

(Pages 67 - 149 du Catalogue. — Les chiffres placés en tête des lignes sont les numéros d'ordre des 167 écoles qui ont pris part aux concours. Les chiffres placés à la suite du nom de chaque école renvoient à ceux des concours auxquels elle s'est présentée.)

Lycées impériaux.

1 Lycée imp. de Chambéry, 164, 276, 575, 630, 686, 838.
2 — Laval, 447, 558.
3 — Nancy, 61, 114, 277, 375, 448, 631.
4 — Napoléonville, 1.
5 — Tarbes, 428, 451.
6 — Tours, 427, 449.
7 — Vanves (Prince impérial), 200, 278, 450.

Collèges.

8 Alais, 201, 279, 452, 576.
9 Auxerre, 62, 115, 280, 453, 632.
10 Auxonne, 454.
11 Avallon, 455.
12 Chalon-sur-Saône, 281, 456.
13 Charleville, 202, 282, 457, 539.

Ecoles normales primaires.

ÉCOLES LAÏQUES PROFESSIONNELLES ET PRÉPARATOIRES COMMUNALES OU LIBRES

A Paris et dans les départements.

—

ÉCOLES COMMUNALES ET MUNICIPALES, ET ÉCOLES PRIMAIRES COMMUNALES DES DÉPARTEMENTS

28 Cours municipal de dessin d'Auxerre, 365, 693, 738, 793.
29 Ecole communale d'Avallon, 3, 29, 691.
30 — de Châlon-sur-Saône, 297, 471, 585.
31 — primaire communale de Dornecy, 289, 463, 580.
32 — de l'Ile-en-Jourdain, 67, 210, 383, 472.
33 — municipale de Limoges, 221, 222, 313, 392, 393, 436, 488, 489, 593, 594, 646, 647, 698, 699, 755.
34 — des arts, de Nevers, 495.
35 — de peinture, sculpture et dessin, de Rennes, 30, 46, 69, 144, 168, 211, 300, 385, 433, 753, 766, 780, 788.
36 — des beaux-arts, de Saint-Omer, 316, 395, 439, 496, 598, 648, 701.
37 — impériale gratuite, de Saint-Quentin, 219, 311, 435, 486, 591, 644.
38 — communale de Tarbes, 298, 639.

COURS DE DESSIN ET DE MODELAGE POUR LES ADULTES (hommes)

Professés dans les Écoles communales laïques de la ville de Paris.

39 4e arr. Rue Geoffroy-L'Asnier, 380, 840.
40 5e arr. Rue de Pontoise, 466, 763.
41 7e arr. Rue du Bac, 206, 291, 467, 583.

42 9e arr. Rue Neuve-Coquenard, 207, 292, 431, 468, 561, 584, 637, 815.

43 11e arr. Rue Morand, 64, 208, 293, 381.

44 12e arr. Rue d'Aligre, 28, 43, 65, 119.

45 13e arr. Rue Saint-Hippolyte, 295, 470.

46 13e arr. Avenue d'Italie, 44, 120, 165, 294, 382, 469, 562, 690, 810, 832, 846.

47 15e arr. Place de la Mairie (Vaugirard), 66, 121, 166.

48 16e arr. Rue Jouvenet(classe du jour pour les jeunes garçons), 209.

49 18e arr. Rue Doudeauville (Montmartre), 122, 296, 638, 777.

COURS MUNICIPAUX DE DESSIN ET DE SCULPTURE

Professés à Paris pour les jeunes garçons et les adultes (hommes).

---

50 3e arr. Ecole de la rue Sainte-Elisabeth-du-Temple, 432, 473, 563, 586, 736, 744, 751, 764, 772, 778, 792, 801, 817, 822, 830, 834, 844.

51 10e arr. Ecole de la rue des Petits-Hôtels, 4, 45, 68, 123, 167, 299, 384, 474, 564, 587, 640, 692, 737, 745, 752, 765, 779, 787, 793, 802, 808, 811, 818, 823, 826, 831, 835, 841, 847.

ÉCOLES MUNICIPALES DE DESSIN ET COURS SPÉCIAUX SUBVENTIONNÉS

Professés à Paris pour les jeunes filles et les adultes (femmes).

---

52 3e arr. École de la rue Sainte-Elisabeth-du Temple, 212, 301, 386, 475, 566, 588, 694, 819, 836.

53 5e arr. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 213, 302, 387, 476 567, 589, 641, 695.

INSTITUTIONS PRIVÉES ET COURS PARTICULIERS

A Paris et dans les départements.

—

81 Cours particulier de M. Gabriel, à Paris, 498.
82 — de M. Landry, à Paris, 231, 322.
83 — de Mlle Lion, à Paris, 318.
84 — de M. Raguet, à Paris, 232, 323, 499.
85 École spéciale de dessin, à Lons-le-Saunier, 702.
86 — gratuite libre de M. Paul Gélibert, à Paris, 437.
87 Atelier de M. Choiselat, à Paris, 804.
88 — de M. Prignot, à Paris, 130, 650.
89 — de M. Robert, à Saint-Étienne, 814, 829, 848.
90 — de M. Villeminot, à Paris, 171, 396, 756, 768, 813, 828.
91 Élèves libres : MM. Billy, Chastel, Dieudonné, 820.
92 — Herbulot, 397, 501, 599.
93 — Ch. Hoffmann, 275.

ÉCOLES COMMUNALES ET LIBRES DE JEUNES GARÇONS ET D'ADULTES

Dirigées par les Frères.

94 École libre d'Alais, 240, 333, 403, 513.
95 — communale de Bellac, 137, 241, 334, 514, 608, 655, 710.
96 — de Brioude, 8, 33, 50, 82, 656, 711.
97 — de Caen, 178, 335, 515.
98 — de Carcassonne, 336.
99 — de Chartres, 138, 242, 337, 516, 609, 657, 784.
100 — de Clermont-Ferrand, 9, 51, 83, 243, 338, 517, 610, 658, 712, 825, 837, 842.
101 — de Douai, 244, 339, 405, 518, 659, 713.
102 — de Fourchambault, 245, 340, 406, 519, 611, 660, 714.
103 — de Havre (sect. d'Ingouville), 520.
104 — de Limoges, 84, 139, 246, 341, 521, 612, 661, 715.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PENSIONNATS

Dirigés par les Frères.

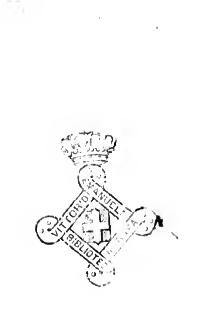

VITTORIO
BIBLIOTE

TABLE GÉNÉRALE

DES

ÉCOLES DE DESSIN

Qui ont pris part à l'Exposition libre

AVEC

INDICATION DE LEUR NUMÉRO D'ORDRE

(Pages 151-221 du Catalogue)

LYCÉES IMPÉRIAUX.

COLLÈGES.

ÉCOLES COMMUNALES ET MUNICIPALES, ET ÉCOLES PRIMAIRES COMMUNALES DES DÉPARTEMENTS

COURS DE DESSIN ET DE MODELAGE POUR LES ADULTES (HOMMES), PROFESSÉS DANS LES ÉCOLES COMMUNALES LAÏQUES DE LA VILLE DE PARIS.

13e arr. École de la rue Saint-Hippolyte.................. 42
13e — — de l'avenue d'Italie.......................... 43
14e — — de la rue des Trois-Sœurs.................. 44
15e — — de la place de la Mairie (Vaugirard).......... 45
15e — — de la place de la Mairie (Vaugirard). 46
17e — — de la rue Lecomte.......................... 47
18e — — de la rue Doudeauville.. 48
19e — — de la place de la Mairie (La Villette)......... 49
20e — — de la rue Levert.............................. 50

VILLE DE PARIS. — ÉCOLES MUNICIPALES DE DESSIN ET DE SCULPTURE POUR LES JEUNES GARÇONS, ET LES ADULTES (HOMMES)

3e arr. École de la rue Sainte-Élisabeth du Temple... ... 51
8e — — de la rue de la Bienfaisance............... 52
10e — — de la rue des Petits-Hôtels................ 53
12e — — de la rue Crozatier......................... 54

VILLE DE PARIS. — ÉCOLES MUNICIPALES DE DESSIN ET COURS SPÉCIAUX SUBVENTIONNÉS POUR LES JEUNES FILLES ET LES ADULTES (FEMMES)

1er arr. École de la rue de l'Arbre-Sec................... 55
3e — — de la rue Sainte-Élisabeth-du-Temple 56
5e — — de la rue des Fossés-Saint-Jacques.......... 57
7e — — de la rue du Bac.............................. 58
8e — — de la rue d'Anjou Saint-Honoré............. 59
9e — — de la rue Notre-Dame-de-Lorette............ 60
11e — — de la rue Neuve-Popincourt................. 61
12e — — de la rue de Charenton............. 62
13e — — de l'Avenue d'Italie...... 63
14e — — de la rue Mouton-Duvernet..... 64
15e — — de la rue Cambronne. 65
16e — — de la rue de Passy.. 66
17e — — de la rue Bridaine........ 67
18e — — de la rue Dejean....... 68
19e — — de la rue de la Villette (Belleville)...... 69
20e — — de la rue de Paris (Belleville) 70

ÉCOLES PROFESSIONNELLES ET PRÉPARATOIRES, A PARIS
ET DANS LES DÉPARTEMENTS

INSTITUTIONS PRIVÉES ET COURS PARTICULIERS

INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES. — ÉCOLES COMMUNALES ET LIBRES DIRIGÉES PAR LES FRÈRES.

COURS D'ADULTES ET D'APPRENTIS, DIRIGÉS PAR LES FRÈRES, A PARIS.

PENSIONNATS DIRIGÉS PAR LES FRÈRES, A PARIS ET DANS LES DÉPARTEMENTS.



TABLE

DU

CONCOURS DE MODÈLES

(Page 223 du Catalogue)

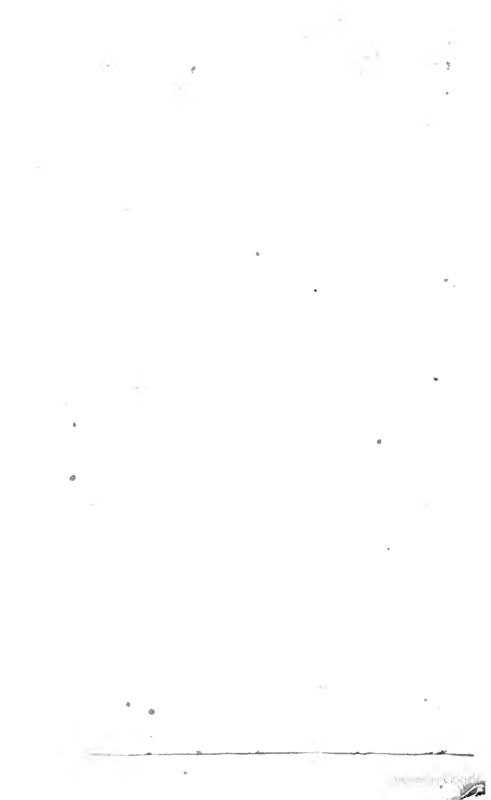


TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DES EXPOSANTS

INSCRITS AU SUPPLÉMENT DU CATALOGUE

Des œuvres et des produits modernes

AVEC INDICATION DE LEUR NUMÉRO D'ORDRE

(Pages 131-222 du Catalogue)

Paris. — Typ, A. POUGIN, 13, quai Voltaire.



Paris. — Typ. A. POUGIN, 13, quai Voltaire.